XII-ème année, N-os 7-9. Juillet-août 1935.

REVUE HISTORIQUE

DU

SUD-EST EUROPÉEN

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

dirigée par

N. IORGA

Professeur à l'Université de Bucarest, agréé à la Sorbonne, associé de l'Institut de France.



— FONTENAY-AUX-ROSES —
ÉCOLE ROUMAINE
50, Rue des Châtaigniers

— BUCAREST —
LIBRAIRIE PAVEL SURU
73, Calea Victoriei.

DIRECTEUR:

N. IORGA
BUCAREST, ŞOSEAUA BONAPARTE, 6.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:

C. MARINESCU
Professeur à l'Université de Cluj.

SOMMAIRE: ARTICLES. — *N. Iorga*: France de Constantinople et de Morée: II. Les Français à Constantinople. III. La création des fiefs de Morée. — Nouveaux documents sur l'Orient vénitien, d'après des registres de notaires aux Archives de Venise. — *Marcel Emerit:* Les complots polonais et hongrois en Roumanie en 1863-1864. — *Marie Holban:* Texte d'un rapport inédit du ministre Reinhard sur la Valachie et la Moldavie. — *Julien M. Peter:* Le problème de l'État, par un historien roumain.

COMPTES-RENDUS sur: „Mélanges Lampros", Italus Viator, Halil Edhem, Jean Sajdak, Michael Auner, Ardavazt Surméyan, Ernest Mamboury, Reine Marie de Roumanie.

CHRONIQUE par *N. Iorga.*

Imprimerie „Datina Românească"
Vălenii-de-Munte.

REVUE HISTORIQUE
DU
SUD-EST EUROPÉEN

PUBLIÉE PAR N. IORGA, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE BUCAREST

XII-E ANNÉE. NOS. 7-9. JUILLET-AOÛT 1935.

France de Constantinople et de Morée

II.

Les Français à Constantinople.

Jusqu'ici j'ai cherché à montrer les conditions de politique générale et surtout d'états d'esprit dans lesquelles a été faite la conquête de Constantinople, conquête à laquelle, probablement, les croisés occidentaux eux-mêmes ne s'attendaient pas, car ils devaient aller en Égypte ou en Syrie, s'arrêtant à Constantinople seulement pour accomplir la promesse par laquelle ils s'étaient engagés à l'égard du jeune Alexis, prétendant au trône constantinopolitain, „jusqu'au mois de mars" et, de là, à un autre terme sous lequel se cachaient les intentions, bien fixées, des Vénitiens, de sorte qu'il n'y a pas eu, du côté des Français et des Lombards, l'intention de se saisir de la ville impériale, vers laquelle ils ont été poussés par le développement de l'action, de façon à dépasser de beaucoup leurs intentions premières.

On ne pouvait pas penser à la conquête de Constantinople aussi pour une autre raison : lorsqu'on veut conquérir une ville de cette importance, et tout l'Empire qui dépendait d'elle, il faut avoir un chef, et les croisés n'avaient pas de chef ; il faut avoir les moyens de gouverner, et ces moyens leur manquaient complètement ; il faut avoir la conception de Byzance, et cette conception de Byzance était absente de ce qu'on peut appeler la pensée politique des croisés „francs".

Seulement, en prolongeant sans cesse leur séjour, en attendant un argent qui n'arrivait pas, à chaque moment sujets à des intrigues qui venaient d'un côté ou de l'autre, provoqués, après quelque temps, par ceux qui se sont soulevés contre Isaac et contre son fils, insultés et menacés de la ruine complète, parce qu'on voulait brûler leurs vaisseaux (et on a été, du côté byzantin, sur le point

de détruire la flotte), ils se sont rués sur Constantinople, dans un geste de désespoir.

Je crois que cette formule, d'une forme plutôt hardie, correspond à la réalité des choses, une réalité confuse, qui ne peut pas entrer dans une formule plus précise et plus scientifique que celle-ci, qui me paraît serrer d'assez près la réalité complexe.

Avec les Vénitiens, c'est autre chose, comme je viens à peine de le répéter. Dès le commencement, ils ont voulu se loger à Constantinople, et dans telle chronique contemporaine il est question même de cette possibilité que le siège du gouvernement vénitien soit transporté à Constantinople [1]. Ce n'était pas une impossibilité, parce que Venise représentait une „thalassocratie" et, étant donc une chose de la Mer, on pouvait dominer ce monde oriental aussi. Et, même, au point de vue pratique, on pouvait mieux dominer de Constantinople que du fond de l'Adriatique où s'étaient logés les pêcheurs du commencement du moyen-âge dont est venu l'admirable développement de cette glorieuse cité.

La Chronique de Dandolo affirme qu'il a été question d'élire comme empereur d'abord le doge, et, si l'on pense à l'importance qu'elle a, on peut mieux se rendre compte que ces quelques lignes expriment la vérité.

En résumant, il y a donc ce fait que le doge s'embarque avec toute une petite armée—lui qui n'a pas le droit de quitter ses possessions ; il fallait remplir des formes très difficiles pour qu'il s'éloignât de sa capitale ; même je crois qu'il y a très peu de cas où cela se fût passé—puis cette opinion qu'on pourrait loger le gouvernement ducal, qui serait devenu donc impérial, à Constantinople et, enfin, cette affirmation de la seule source vénitienne en relation avec la famille du doge Dandolo lui-même, qu'on a pensé à faire du doge l'empereur de Constantinople.

Tout ce monde se trouve, tout à coup, avec les intentions politiques, commerciales, économiques du côté de Venise, d'après toute la tradition vénitienne, qui ne s'est jamais détachée de la solidarité avec l'Empire, devant un problème qui pouvait paraître, sinon insoluble, du moins extrêmement difficile : qu'est-ce qu'on fera de Constantinople ? qu'est-ce qui adviendra de cette couronne ?

---

[1] Voy. nos *Trois siècles de l'histoire de Venise* (extrait de la „Revue historique du Sud-Est européen").

quelle sera la forme qu'on donnera à cette conquête? Comment traitera-t-on la population conquise, qui représente la plus grande des traditions politiques et la seule légitime au moyen-âge, où ce qui est légitime, c'est, avant tout, l'empire? Et comment agirant-on, en même temps, à l'égard de cet état d'âme que les croisés apportaient avec eux et qui ne cadrait guère avec ce qu'ils trouvaient à Byzance, ne paraissant pas pouvoir se confondre dans une synthèse avec l'héritage byzantin?

D'abord, il faut bien reconnaître un moment d'ahurissement; on a pillé et, surtout, on a contemplé, dans un état d'âme naïf et enfantin, toutes ces grandes et belles choses qu'on voyait devant soi. Il y avait de très belles églises en France, il y avait, à Venise, le commencement d'une magnifique civilisation artistique, mais ce qui imposait surtout ici aux croisés c'était la richesse, l'extraordinaire richesse des matériaux. Ils regrettaient beaucoup que tout ce marbre, tout ce porphyre, toutes ces choses d'or et d'argent ne puissent pas être transformées en monnaie et transportées.

Pour se rendre compte de quels yeux ils regardaient cette majesté soumise et foulée aux pieds, il faut prendre Robert de Clari.

Voici ce que dit ce modeste chevalier picard: de tous côtés, des chapelles en argent, avec de „l'ore musike" (ce sont les mosaïques), du jaspe, du „pourfile", c'est-à-dire du porphyre, des pierres précieuses, des marbres de toutes les couleurs, dont se détachait une lumière comme celle du cristal [1]. Il parle aussi du nombre des clercs qu'il a vus à Sainte Sophie, au nombre de „30.000." Il traverse la ville pour chercher des éléments pittoresques, si rares—comme le roi de Nubie, à „char noire" et croix de fer au front, qui se rend à St. Jacques de Compostelle [2]—qu'un Occidental, jusque là, n'en aurait pas eu l'idée. Et, après avoir flâné à travers la ville pour découvrir tout cela, il pense aussi au passé de Constantinople, et ce passé est transformé, dans la psycho-

[1] Si liste et si cler que il sanloit qu'il fust de cristal, Clari; p. 65; éd. Lauer, pp. 81-82.

[2] *Ibid.*, pp. 45-46; éd. Lauer, pp. 54-55.

logie tout à fait différente de cet Occidental, de façon à devenir comme un conte, comme un fragment de folklore médiéval[1].

Ainsi, chez le même Robert de Clari, comme, du reste, chez Bernard le Trésorier[2], il est question de l'histoire de l'empereur Andronic, le monstre „Androine", le pseudo-démocrate qui poursuivait les grandes familles, qui cherchait à faire disparaître toute cette brillante aristocratie pour la remplacer par ses amis, par ses suppôts. Il est question de la famille des Anges, des Angéli, persécutée par lui. Un Andronic l'Ange, un peu douteux, aurait été aveuglé par les sicaires de cet empereur criminel. Il y en a deux autres qui restent, Isaac et Alexis. Le conteur s'occupe d'eux et les présente d'une façon tout à fait drôle, qu'il faudrait reproduire en entier.

Ces jeunes gens sont de „joules vaslés" et, bien que de bonne famille, pas de „grand pooir". Andronic ayant ordonné à son „bailli" de les faire tuer, ils se sauvent. L'un d'eux s'en va „en une tere que on apèle Blakie[3]", — c'est la Valachie thessalienne, mais on ne peut pas croire qu'Isaac, le futur empereur, eût fait jamais le voyage jusque dans ces plaines de la Thessalie. L'autre se serait rendu en Syrie, à Antioche, où il fut pris dans une chevauchée des chrétiens contre les Musulmans[4].

Isaac revient à Constantinople et y vit caché, très pauvrement, dans une maison de veuve des faubourgs; il n'a avec lui qu'un seul serviteur et une mule. Le serviteur va au marché, il vend les

---

[1] Sur la psychologie de Robert voy. G.-Hector Quignon, *Un historien picard de la quatrième croisade, Robert de Clari*, 1908; Rambaud, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et belles-lettres de Caen", 1873, pp. 110-114 (aussi tirage à part). Cf. Paul Meyer, dans la „Revue Critique", XII (1872), no. du 21 décembre. Aussi Raumer (Arthur), *Ueber die Syntax des Robert von Clary*, Erlangen 1884; G. Boudon, dans le „Bulletin de la société des antiquaires de Picardie", XIX, p. 700 et suiv.; XX, pp 372-379; Félix Chambon, dans le „Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne", 1897, pp. 264-277 *(Un historien peu connu de la quatrième croisade: Robert de Clari)*; Wanner (Ernst), *Robert de Clari, ein altfranzösischer Chronist des IV. Kreuzzuges*, thèse de Zurich, Schafhouse 1901.

[2] De. Mas-Latrie, *Chronique de Bernard le Trésorier*, p. 91 et suiv. Cf. aussi l' Anonvme de Caëte, dans Riant, *Exuviae constantinopolitanae*, II, p. 152 et suiv.

[3] Cf. „chil qui en Blakie estoit fuis'; p. 16; éd. Lauer, p. 21.

[4] *Ibid.*

produits des champs que possède son maître et ils se nourrissent de cette façon.

Après quelque temps, le possesseur de la mule et du „vaslet“ est découvert et l'empereur ordonne qu'on le fasse pendre. Le bailli, ayant reçu de nouveau cet ordre, va à la maison de la „bonne femme“, chez laquelle logeait le persécuté. Il y a une conversation avec le valet: „Sire que plaist-vus ?“, et la réponse est que l'envoyé de l'empereur n'est qu'un „ribaud puant“. Isaac refuse absolument d'aller voir l'empereur, sachant bien quel est le sort qui l'attend; il „pourfend jusqu'au dants l'envoyé“. Puis, pour se sauver, il court à Sainte Sophie (ce qui s'est passé dans la réalité des choses), „criant merchi as gens qui estoient à val les rues“, et il y embrasse la croix de l'autel.

La foule vient voir le réfugié, cette plèbe constantinopolitaine qui était toujours prête à proclamer un nouvel empereur, un seul moment d'agitation populaire pouvant changer la situation d'un souverain, l'envoyer en exil ou le tuer. On proclame empereur Isaac, on appelle le patriarche, qui refuse d'abord, par crainte; mais, comme on le menace de mort, il finit par couronner celui qui, à ce moment, ne se trouvait pas vêtu de façon à pouvoir faire figure d'empereur, étant „en moult poure robe et en moult poure vesture“. Mais on l'„adore“.

Andronic essaie de se gagner des partisans; il passe par un „alooir“, c'est-à-dire par certain couloir qui allait de son palais jusqu'au „moustier“, donc au monastère de Soainte Sphie. Y voyant Isaac déjà proclamé, il demande un arc; celui qu'on lui présente ne peut pas servir, car la corde se rompt. Il revient au palais et fait fermer les portes, puis il s'enfuit et sort de la ville, se réfugiant sur une galère.

Le palais est occupé, Isaac établi: il est maintenant sur „la „chaire de Constantin“ [1]. Cette chaire de Constantin, dans Robert de Clari, dans d'autres sources et même dans les sources byzantines, a une très grande importance. Un peu plus tard, lorsque des croisés se présenteront devant telle ville, demandant que la population se soumette, la réponse sera celle-ci, tout à fait caractéristique: Venez à Constantinople, asseyez-vous sur la chaire de Constantin, et, dès ce moment, vous serez empereur comme les

[1] „Caiiere Constantin.“

autres[1]. Ce fut le cas pour le marquis Boniface à Constantinople.

Dans une source byzantine, il y a la même chose, exprimée d'une autre façon: celui qui conserve Constantinople est empereur; les autres peuvent avoir toutes les provinces de l'Empire: s'ils n'arrivent pas à entrer à Constantinople, à s'établir sur la „chaire de Constantin", ils ne seront rien, et finiront par être détruits.

Voyant que la situation était perdue, Andronic se cache dans une taverne, derrière des tonneaux. La femme du „tavernier" le découvre, elle reconnaît par ses „dras emperiaus" l'empereur, et avertit ses voisins: c'est un peu la fuite de Varennes de Louis XVI, avec la différence du milieu et des circonstances. On l'arrête, on l'amène devant Isaac, et il refuse de répondre aux questions posées par le nouveau basileus.

La population de Constantinople se rassemble pour voir quelle est la meilleure façon de faire mourir le monstre. Bien entendu, on en propose plusieurs: il y en a qui pensent à le brûler, d'autres à le bouillir plutôt; un troisième groupe est d'opinion qu'Andronic finirait beaucoup mieux étant traîné par les rues de Constantinople. Alors, un homme, un „sage homme", qui possédait un chameau, offre sa bête pour en finir avec le malheureux, et il y a ici tout un passage qui montre la façon dont devait se présenter la tête d'Andronic par rapport au chameau qu'il avait devant lui. Robert de Clari a trouvé nécessaire de fixer cette situation assez gênante pour celui qui avait été empereur.

On le transperce de glaives, de flèches, et, lorsqu'on arrive à l'autre bout de la ville, il n'avait „mie de char sur le cors de lui", c'est-à-dire qu'il était en morceaux. L'informateur d'Ernoul, un autre de ces conquérants de Constantinople, va même jusqu'à parler des femmes qui „raoient le car de sous les os à lor coutiaux [et] si le mangoient; ne onques n'i demoura uns ossiaux ne gointure que les femes ne mangaissent[2]". Plus tard est décrite cette chasse pendant laquelle Isaac est pris et aveuglé par son frère Alexis.

---

[1] Alès en Constantinoble et faites loi [un fils d'Isaac] coroner et, quant il ara sis en le caiiere Coustentin et nous le sarons, adont si en ferons chou que faire en deverons"; p. 77; éd. Lauer, p. 99.

[2] Pp. 94-95. On y trouve aussi la mention de l'ange sur les portes qui aurait été en rapport avec l'établissement de la nouvelle dynastie (cf. Clari, p. 21; éd. Lauer, p. 28,

Voilà la façon dont l'histoire de Byzance se présente pour Robert de Clari : il sait ce que c'est que Constantinople, parce qu'il a vu le „pourfile" et les marbres ; il sait ce que c'est que l'histoire de Byzance parce qu'on lui a raconté la tragédie d'„Androine", de „Kirsac", avec son „valet" et sa mule.

Il y a cependant des choses beaucoup plus sérieuses qui doivent intéresser les croisés, maîtres de Constantinople, c'est-à-dire la proclamation de l'empereur, parce que, à Constantinople, on ne peut pas faire autre chose.

Il y a une grande différence entre Jérusalem et Constantinople. A Jérusalem, un baron quelconque, qui était le représentant du Saint Siège, n'avait pas d'autre fonction que de marquer par sa présence que l'Église est maintenant souveraine de la ville où a souffert le Seigneur. Le royaume de Jérusalem, c'est la royauté de David, parce qu'après quelque temps,—sinon sous le premier chef de cet État nouveau, au moins sous son successeur—, il y a eu un royaume de ce caractère, qui se légitime par l'existence de l'ancien royaume hébreu, tel qu'on le voyait dans les Écritures.

A Constantinople, il faut un empereur. On ne peut pas faire autre chose. Seulement, *quel* sera cet empereur? D'abord, comme je l'ai déjà dit, on a pensé au doge. Les Vénitiens, au moins, prétendent qu'il y avait un très grand nombre de croisés qui voulaient avoir comme empereur celui qui était le chef du gouvernement de Venise. Or, comme il y a eu une opposition, on y a renoncé [1].

Après le doge, on pouvait penser à Boniface de Montferrat. Il n'y a pas de doute là-dessus. Boniface représentait des relations très anciennes et très étroites avec Constantinople. On a vu qu'à l'époque de Manuel Comnène, il y a un Montferrat, Renier, tout près de la couronne; plus tard, un autre Montferrat, Conrad, fut roi de Jérusalem. C'étaient des choses tout à fait récentes. Au moment de l'entrée des vainqueurs latins, des voix de femmes, de vieillards, d'enfants se lèvent pour acclamer celui dont le titre était devenu un nom pour la population, „Markio" : [ζήτω] ὁ ἅγιος βασιλεὺς Μάρκιο". C'était l'acclamation populaire dont on saluait

[1] Muratori, XII, c. 330: „Illum dignum imperio nominant, sed, cum ceteri id [non] anuuere viderentur, quidam Venetiarum nobilis et fidelis senex, satis probabili oratione usus, nominatoris recommendans propositum, Balduinum Flandriae aptiorem fore indicavit.

les empereurs avant le couronnement et l'„adoration". Même après que Boniface eût perdu l'empire de Constantinople pour devenir roi de Salonique, cette relation permanente entre la petite création féodale subalpine et entre l'empire byzantin s'est conservée. Un mariage a été conclu et des noms impériaux ont été portés par les descendants ou par les parents de Boniface de Montferrat.

Il y a eu, cependant, aussi une opposition contre Boniface de Montferrat, et elle était tout à fait explicable, parce que le marquis ne disposait que d'une très faible partie de l'armée. Dans cette armée, il y avait des Lombards, et on les retrouvera plus tard là où il sera question de la création du royaume de Salonique et de la fondation de Morée. Ils sont, comme les Biandrata, les delle Carceri, les de Vérone, maîtres de fiefs très importants, sous la royauté de Salonique, même contre la royauté de Salonique et après la disparition, par une conquête orthodoxe, de cette royauté.

On trouve aussi des Allemands. Des évêques, des moines comme ce Martin, célébré, dans la description des acquisitions de reliques constantinopolitaines, par son camarade, Gunther, et un certain nombre de féodaux germaniques, seulement de très médiocre qualité, n'ayant aucune popularité, pauvres, perdus au milieu de cette armée où ce qui dominait appartenait à la nation française, aux différentes provinces de cette nation.

De sorte que, cette candidature que Boniface a posée ne réussissant pas, au commencement le marquis a pensé pouvoir ravir d'une autre façon à Baudouin de Flandre la couronne que celui-ci s'était gagnée. Il a attaqué donc Andrinople, il a poussé du côté de l'Ouest, et, seulement après avoir vu que personne ne l'acceptait, il a usé de moyens plus habiles. Ayant épousé Marguerite, la veuve d'Isaac, qui était une latine, une princesse de Hongrie, devenue orthodoxe, mais qui reviendra au rite latin, et sa femme ayant un fils d'Isaac, Manuel, Boniface crut avoir ainsi des chances de se gagner

[1] Mulieres et parvuli ac decrepiti senes, qui, fugere non valentes, in urbe remanserunt, in occursu nostrorum, digitum digito in formam crucis implicantes, satis flebiliter: „Aiios phasileos marchio", interpretatur: „Sanctus rex Marchio"; quod ideo faciebant quia marchionem, quem maxime Greci noverant, et idcirco inter nostros maximum reputabant, capte urbis regem futurum haud dubie cupiebant, quod tamen Deus aliter disponebat"; Gunther p. 103.

l'élément grec dont il sera question bientôt[1]. Mais, à la fin, il a dû abandonner tout espoir de devenir empereur de Constantinople, et Baudouin s'est établi définitivement.

Qu'est-ce que c'est que Baudouin? Quel est le titre qu'il se donne? Quelle est son attitude à l'égard de ceux qui l'ont soutenu et qui lui ont donné cette couronne?

Il s'intitule, comme ses prédécesseurs byzantins, en grec—tel Isaac lui-même sur les monnaies où il est à côté de St. Georges[2] —, „Baltouinos despotis" [2] (Βαλδουῖνος δεσπότης), en latin : „Balduinus, Dei gracia imperator Romanorum" ou „Romanie", comme on le veut, parce qu'il y a l'abréviation „rom"., puis „comte de Flandre et de Hainaut", bien qu'il abandonnera plus tard un titre que dépasse sa situation impériale. Sur le sceau, il a cette inscription: „Baudouin, par la grâce de Dieu, très fidèle empereur en Christ *(in Christo imperator)*, couronné par Dieu, médiateur des Romains et toujours auguste, en même temps comte de Flandre et de Hainaut"[3].

Je m'arrête maintenant sur deux de ses titres. D'abord, sur le „Deo coronatus". On ne peut pas se rendre compte combien ce couronnement exerçait d'influence sur l'esprit de ces nouveaux empereurs. Avant d'être couronnés, ils se sentent tout autres. Par exemple, Henri d'Angre, le frère et le successeur de Baudouin, après que celui-ci eût été battu par les Valaques, les Coumans et les Bulgares — car, à cette époque, comme on le verra, ce qui dominait dans l'armée c'était l'élément vlaque, c'est-à-dire roumain, et l'élément turc, représenté par les Coumans, qui étaient de l'autre côté du Danube, leurs bandes de cavaliers pouvant envahir, à chaque moment, la péninsule des Balcans et y reproduire ce qu'avaient fait, jadis, les Petchénègues, dont la race a été presque totalement détruite par suite de ces invasions renouvelées, — Henri, dis-je, s'appuie sur ce fait qu'il est l'empereur couronné

Et, pour l'être, on organise, dès l'avènement de Baudouin, un

---

[1] Plus tard elle épousera un seigneur de St.-Omer, dont elle eut un fils qu'elle appela du nom de son père, Béla, et qui eut un rôle dans les événements qui suiveront.

[2] Reproduction aussi dans Zeiller, éd. de Villehardouin, 1885, p. 49.

[3] „B., Dei gratia fidelissimus în Christo imperator a Deo coronatus, Romanorum moderator et semper augustus, Flandriae et Hannoniae comes"; Schlumberger, dans le *Bulletin monumental*, LVI (1890), p. 5 et suiv.

couronnement de tout point pareil à celui des empereurs byzantins. Rien ne manque dans le programme. On s'en tient à la tradition, on la suit avec une certaine pédanterie, jusqu'à un élément de ridicule, parce qu'on peut s'imaginer que la façon dont se présentait, pour l'exécution de tout ce programme, si minutieux et si solennel, un comte de Flandre, était un peu différente de la façon d'un Comnène ou d'un autre représentant de l'aristocratie byzantine

Il a dû donc y avoir quelque chose de magnifique et de très gauche dans une cérémonie à laquelle manqua certainement la discipline accoutumée à ces occasions. Mais, en dehors de la tenue, il n'y a eu d'occidental à cette occasion qu'une seule chose : la manière dont fut oint le corps de l'empereur, ouvrant les deux côtés de son habit pour introduire l'huile sainte. Autrement, Baudouin est vêtu comme un empereur byzantin, de pourpre, orné d'aigles, les cothurnes rouges aux pieds [1]. Et je crois même que, comme tel de ses prédécesseurs, il a cherché dans la garde-robe de l'empire pour y trouver des vêtements qui étaient plus ou moins de sa taille, de sorte qu'on aurait pu faire sur ce sujet des réflexions comme celles de l'évêque de Crémone, Liutprand, à la fin du X-e siècle, qui s'est moqué de l'aspect d'un Nicéphore Phokas, le voyant paré d'un habit qui lui seyait si peu.

Vêtu de ces défroques byzantines, ayant même, au cou, un joyau qui venait de l'empereur Manuel — et on avait choisi ce qui avait appartenu à celui-ci parce que, là, on n'avait pas seulement la tradition byzantine, mais aussi le souvenir d'un si grand monarque —, il y a eu les „acclamations"; on a acclamé et „aouré" l'empereur „latin" de la même façon que ses prédécesseurs byzantins et, aussi, de la même façon dont Charlemagne avait été acclamé à Rome, car la cérémonie était identique.

Après cela, il y a eu un grand banquet où telle source fait venir toute espèce de barbares, même des Petchénègues, des Coumans, etc. [2]. Trente jours de liesse suivent [3]. La ville a été décorée, on a sorti les vieux tapis.

---

[1] Voy. Gerland, ouvr. cité, p. 7 et suiv., d'après Clari, pp. 73-74; éd. Lauer, pp. 93-95.

[2] Chronique de Flandre, loc. cit., p. 302: des gens de Grèce, de Thrace, de Coumanie *(Coromaniae)*, d'Arménie, de Gothie *(Jossiae)*, des *Pinctae Nardae* (ausi *Pincenates)*. Plus loin, „Portenardia". Un roi „Coromaniae", à coté de celui de „Valachie" et d'émirs syriens; *ibid.*, p. 303.

[3] *Ibid.*

Dès que les Grecs ont vu qu'il y a un empereur, non pas dûment élu, — parce qu'il n'y a jamais eu, jusqu'à cette époque, d'empereur qui eût été élu sans aucune contradiction; celui qui arrivait à se saisir de l'empire et à s'asseoir sur le „siège de Constantin", était empereur —, mais un monarque envers lequel les formes dues avaient été remplies, jusqu'au bout, dès ce moment, à Constantinople, il n'y a plus eu de résistance.

Ensuite, l'empereur s'est empressé de donner à une partie de ses camarades, de ces barons qui l'avaient entouré, qui lui avaient donné la possession de Constantinople, ce qu'on appellerait aujourd'hui des „décorations", des „grands cordons", mais ces ornements n'étaient pas, comme ceux d'aujourd'hui, de belles choses à porter sur la poitrine ou sur l'estomac; on les voyait sur les chaussures. Baudouin a accordé donc un certain nombre d'aigles ou de lions sur les chaussures,—en noir, tandis que ses aigles à lui étaient d'or[1].

Enfin, avec ses aigles d'or sur un fond pourpre, entouré de personnes richement vêtues, il paraît magnifique devant la population de Constantinople, à laquelle, au fond, l'origine de l'empereur était absolument indifférente. Je crois même qu'un empereur totalement étranger excitait une plus vive curiosité. Car il y avait un élément en plus, capable de retenir cette curiosité byzantine dont les proportions ont été toujours très grandes.

Maintenant, il restait à Baudouin une chose à faire: gagner l'empire. Seulement, gagner l'empire n'était pas la même chose que cet accomplissement des cérémonies byzantines. Pour cela, il fallait combattre.

J'ai montré dans la première conférence qu'il n'y avait pas, du côté latin, d'armée, mais seulement des chevaliers qui pouvaient venir et parfois ne pas venir, des chevaliers qui voulaient s'établir, de sorte que cette armée s'effrite peu à peu; aussitôt qu'on arrive à un château désirable, à une ville qu'on peut avoir en propriété personnelle, on ne va pas plus loin. Il n'y a donc plus cette

[1] Chronique de Flandre, loc. cit, p. 301: „Honorificam dedit omnibus nobilibus suis liberatam (= libertatem) de caligis, dextram nigram insertam aureis pedibus leonum, sinistram divisam in colorem, subtus albam cum pedibus leoninis negris, mixtam a genibus et supra nigri coloris cum pedibus leoninis aureis".

grande armée de chevaliers qui, du reste, n'avait jamais été très nombreuse s'élevant à peine à 2.000 hommes.

Depuis, un long laps de temps s'était passé : beaucoup étaient déjà morts ou étaient partis pour la Syrie. S'attaquer avec cela à tant de monde étranger était de toute impossibilité.

Il est bien vrai qu'Henri, ce second empereur français de Constantinople, a réussi à faire quelque chose, mais, pour cela, il a fallu, d'abord, le triste exemple, l'expérience tragique de son frère, battu par les Valaques, jeté en prison, et mort entre leurs mains. Il a fallu pour un redressement des volontés qui fléchissaient l'impression que cette catastrophe impériale a dû produire sur tout ce monde occidental, dont chacun pouvait s'attendre au même résultat, pour ses propres possessions et pour sa propre personne.

Il a fallu aussi autre chose : le sens politique de Henri, son changement d'attitude à l'égard de ceux qu'il avait trouvés. Il aurait, d'après une source ultérieure, épousé la fille de Joannice le barbare, le monstre, qui avait fait tuer Baudouin. Il avait lui une fille bâtarde, et il l'a mariée dans ce monde balcanique [1]. Une autre parente a été donnée à celui que Baudouin devait regarder, au commencement, comme un rebelle, parce qu'il avait créé une autre capitale impériale en Asie Mineure, ce Théodore Laskaris qui avait commencé la série des empereurs orthodoxes byzantins, qu'on appelle empereurs de Nicée. Il a eu le courage de tendre la main à son rival d'Asie Mineure, à celui qui le menaçait en première ligne. Avec ce nouveau lien de famille, comme il savait qu'au fond il y a la Hongrie, — et une princesse de Hongrie s'était assise sur le trône byzantin —, comme il connaissait la grande ambition du roi André, un autre mariage a été conclu avec cette dynastie [2]. Mais, avant tout, il fallait connaître un monde si nouveau, et il y avait la nécessité de contenter par des fonctions, par des dignités, les barons.

On créa donc une nouvelle Cour impériale, dans laquelle Baudouin aurait accepté même des Grecs, et, s'il n'y en a pas eu dès le commencement, c'est parce que les Grecs, — sauf la population qui acclamait tout empereur, — ne voulaient pas le servir.

L'attitude, sous ce rapport, des empereurs de Constantinople de souche française a été la même que celle qu'a eue, à la fin

[1] Baudouin d'Avesnes, p. 423.

[2] Henri de Valenciennes, p. 332. La dot est „Blakie-la-grant".

du XVI-e siècle, le conquérant roumain de la Transylvanie, Michel-le-Brave. Il était entré dans une région où vivait une population majoritaire composée de Roumains, qui n'étaient cependant que des paysans, pas même des soldats, mais, au dessus des masses, rurales, une Église catholique, avec un évêque hongrois et une classe aristocratique, composée de Hongrois et, à côté, les Saxons des villes, qui ne l'acceptaient que parce qu'il était le représentant de l'empereur Rodolphe, et, aussitôt qu'ils ont vu qu'il voulait rester pour lui-même, ils ne l'ont plus soutenu, et se sont même levés contre lui.

Donc, Michel le-Brave, en 1599, a fait ceci : il a composé un Conseil où il y avait cet évêque catholique hongrois de Transylvanie, puis, comme officiers, le capitaine des Szekler hongrois et aussi d'autres représentants de cette noblesse hongroise avec, dans cette compagnie nouvelle, les Roumains qu'il avait fait venir de sa Valachie.

Baudouin et Henri en ont agi de même. Il y a eu un maréchal, un sénéchal, un chancelier, Jean de Noyon [1], tout ce qu'on trouvait dans n'importe quelle Cour occidentale, mais ils se soumettaient, immanquablement, à tout ce que demandait l'ordre byzantin, cet ordre byzantin qu'on ne pouvait pas changer.

Et, puis, il y avait autre chose : les Vénitiens. Ils n'avaient pas pu garder Constantinople pour eux, ne réussissant pas à imposer leur doge comme empereur. Il est bien vrai, comme je le disais dans la première conférence, que leur situation s'était beaucoup affaiblie par le conflit qui s'était produit entre le bailli, qui se présentait comme „moderator"—et „moderator" c'est le titre impérial lui-même—, „par la grâce de Dieu", et le doge, qui réclamait pour lui cette situation. L'Église vénitienne a agi de telle façon qu'à un certain moment elle a ravi au patriarche de Constantinople une partie de ses droits. Durazzo, par exemple, est resté reliée à Venise, et pas au patriarcat.

Et, avec cela, la rivalité, déjà mentionnée, entre le patriarche latin de Constantinople et entre le patriarche de Venise, qui entendait que cette Église lui soit soumise, à lui, au lieu d'être une création spontanée.

De son côté, le Pape voulait autre chose; un légat permanent: plus tard, lorsqu'il n'y a plus eu d'empire catholique à Constantinople, il se fera, en effet, représenter par des légats.

[1] Villehardouin, p. 173.

Donc le podestat vénitien à Constantinople a dû abandonner sa situation de souverain ; il a été vaincu, soumis et réduit à une situation inférieure par son maître, le doge. Mais tous ces conflits qui se passaient dans le monde vénitien lui-même ont permis, sinon à Baudouin, mais à Henri, qui est *le vrai* empereur, l'autre ne faisant qu'annoncer ce qui se passera ensuite, d'agir d'une autre façon. Il a conclu un pacte avec les Vénitiens, admettant leur monde à eux à côté de son monde à lui [1].

De sorte qu'à Constantinople, il y a trois choses tout à fait différentes : ordre byzantin, création féodale et organisation vénitienne, celle-ci la plus étroite et la plus puissante.

Le représentant de la domination vénitienne a des Conseils : un grand Conseil et un petit Conseil, entourés de tous les marchands vénitiens. Dans les actes qui ont été conclus entre l'empire et la domination vénitienne, concernant tel quartier de la ville, il y a tous les éléments qui peuvent montrer que c'est une Venise en miniature qui s'établit à côté de ce qu'il y avait chez les barons et chez cet empereur qui contrefaisait les basileis grecs, ses prédécesseurs.

Mais l'Empire a trouvé, dès le commencement, devant lui; les populations soumises, et, maintenant, il faut dire quelques mots sur l'attitude qu'ont eue ces populations, et on verra ensuite la raison pour laquelle cet empire, après quelque temps, n'a été qu'une ombre, qu'une illusion, une espèce de fief personnel des membres de la famille de Flandre et, plus tard, par le mariage de Yolande avec Pierre d'Auxerre, pour Pierre d'Auxerre, pour Robert, pour Baudouin II. Une possession de famille au lieu de ce qu'avait été, au commencement, pour Baudouin et Henri cette chose si belle et qui allait devenir si puissante, si Henri n'avait pas été empêché, par une mort prématurée, de pousser jusqu'au bout une politique qui avait tous les éléments de succès. C'est cette mort prématurée qui a changé totalement le sort de l'empire

L'empire a trouvé, d'abord, devant lui, les Grecs. Ils ont montré des sympathies permanentes pour Joannice, pour le Valaque.

[1] Convention pour la justice (mars 1207), Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, p. 49.

Ceci bien qu'il eût été soutenu par le Saint-Siège, qui, voulant gagner les Bulgares, ne partageait guère les sentiments de l'empereur de Constantinople à l'égard de ses voisins du Nord. Pour l'empereur, c'étaient des rebelles; pour le Saint-Siège, c'était des gens qui voulaient entrer dans le giron de l'Église catholique, et on pense bien le scandale qu'a dû provoquer à Constantinople cette lettre du Pape qui disait tout simplement qu'il y a d'un côté les Latins, de l'autre les Bulgares, que Joannice est un „empereur", un Calojohannès. Or, l'appeler „empereur", avec le titre des empereurs byzantins, c'était reconnaître la légitimité de son pouvoir[1].

Le Pape admit aussi un patriarche dans la capitale des Bulgares. Or, patriarche et empereur vont ensemble. En ce faisant, le Saint Siège montrait qu'il faut s'entendre, dans l'intérêt de la religion catholique, entre Latins et Vlaco-Bulgares. Rome n'avait jamais aprouvé la conquête de Constantinople, mais, en même temps, elle pouvait avoir une autre attitude que celle qui mettait au même niveau les barbares, — puisque c'étaient des barbares — et les représentants les plus brillants de l'Occident.

Les Grecs étaient donc plutôt pour les Bulgares, par une raison d'orthodoxie; ils avaient la même foi, et, si on parle de nationalisme à cette époque, on est dans l'erreur la plus complète et la plus profonde. Il faut même dire que l'erreur la plus grave c'est de parler sans cesse de nationalisme à travers l'histoire.

Le nationalisme est une chose que des générations qui ne sont pas très éloignées de nous ont créée, et il s'est trouvé des formules un peu au XVIII-e siècle et surtout au XIX-e, jusqu'à celui qui est sur le point de se suicider par certains excès qui ne font que rendre les pires services à l'idée nationale.

Mais s'imaginer que les Bulgares étaient d'un côté parce qu'ils étaient Bulgares, et que, de l'autre côté, il y avait des Grecs qui tenaient absolument à leur qualité de Grecs et qui se tournaient contre les Francs parce que c'étaient des Français, venant d'ailleurs, c'est absurde: il y avait entre ces groupes, avant tout, des différences religieuses.

Mais, en dehors de cette opposition du côté de Joannice et aussi de son successeur, Borilas, Boris, il y avait ceci: Cet empereur était l'empereur couronné, et, avec l'empereur couronné, on

[1] Voy. les textes dans notre *Brève histoire des croisades*.

ne discute pas, quelle que soit sa nationalité, quelle que soit sa religion.

Dans plusieurs cas, on voit combien les Grecs ont accepté, sinon Baudouin, Henri, qu'ils servent contre les Bulgares, l'empereur ayant quinze „batailles" de Latins et trois de purs „Grifons"[1]. Voici un fragment d'une chronique contemporaine : A Armyro, „Griu li vont encontre, comme chil ki miervelleusement desiroient ke il venist, et aportent les ancones (icônes) et si li font polucrone (le πολυχρόνιον, le Te Deum)". Et, ailleurs, le cri : „ke Dex lou gart l'empereur"[2].

Quant Henri arrive à Bodonitza, les Grecs viennent le saluer. A. Thèbes le même „polucrone", les mêmes „alcontes" (archontes), „et d'oumes et de femes et si grant tumulte de tymbres, de tabours et de trompes ke toute li terre en trambloit. Ke vaut chou ? Tout vienent encontre lui pour obéir à son commandement". La réception est la même dans „le maistre églyse" d'Athènes. A Nègrepont, „molt le rechurent joieusement li Grifon de la ville et de la contrée, et vinrent encontre lui à grant taburais de trompes et d'estrumens et le menèrent à une églyse de Nostre Dame pour orer"[3].

Donc, ils reconnaissaient l'empereur, qu'on ne peut pas chasser, car il est là chez lui.

Partout, lorsque cet empereur entre dans une ville grecque, on sort au-devant de lui avec les prêtres, avec les croix, avec le livre des évangiles ; tous les archontes sont là ; on l'acclame : on remplit ce devoir élémentaire envers tout empereur byzantin. On ne pourrait pas dire qu'il y a eu des sentiments d'une sincérité absolue et, du reste, on est encore à la recherche de la sincérité absolue et je ne sache pas qu'on l'eût trouvée en politique et dans d'autres domaines aussi.

Les Grecs étaient disposés à acclamer aussi Joannice, l'orthodoxe, s'il reviendrait, en vainqueur, prendre possession de leurs villes, car ils pouvaient dire qu'il y a deux façons de légitimer une possession

---

[1] Henri de Valenciennes, p. 320.

[2] *Ibid.*, pp. 344, 402.

[3] *Ibid.*, pp. 402, 406, 408, 412, 418. D'autres mettent, en doute comme de coutume, la sincérité de ces manifestations. — Sur les Arméniens attaqués par les Grecs d'Andrinople après la bataille voy. Villehardouin, p. 228.

politique : ou bien remplir certaines cérémonies ou bien écraser celui qui a rempli ces cérémonies.

A côté, il y avait de vagues populations orientales. Des Arméniens, dont l'attitude a été beaucoup moins déterminée, et des Valaques. Pour les Valaques, l'empire ne signifiait plus rien. Leur mouvement avait commencé en Thessalie. La forme bulgare avait été acceptée par ces Roumains de la péninsule des Balcans, parce que être Valaque ne donnait droit à rien, tandis qu'être Bulgare c'était autre chose, parce qu'il y avait eu, auparavant, deux empires bulgares, et alors être contre Byzance cela signifiait être Bulgare. Il n'y avait que cette dualité possible dans la péninsule des Balcans.

Comme j'ai cherché à l'expliquer dans la première conférence, on est arrivé, un peu tard, à connaître ce fait qu'il n'y a pas d'autre possibilité que celle de l'empire, quelle que soit l'origine de celui qui le domine, ou la possibilité de la révolte contre l'empire. Or, le contre-empire, la révolte contre l'empire, cela s'appelle la Bulgarie. Et puis, il y avait ces Coumans que Robert de Clari connaît si bien pour les avoir vus si souvent et il sait la façon dont ils montent à cheval, le râtelier que les chevaux ont devant eux, la façon dont se nourrit toute cette cavalerie. Il y a tout un chapitre, très intéressant, d'ethnograpbie. Robert de Clari les a combattus, de sorte qu'il connaissait très bien ces ennemis de l'empire.

Entre les Grecs et entre l'empereur il y avait donc la possibilité d'une entente, tandis que, de l'autre côté, malgré l'intervention de l'Église, ni Joannice n'aurait jamais consenti à accepter Henri comme son empereur à lui, ni Henri n'aurait jamais voulu considérer Joannice autrement que comme un barbare et un rebelle, qu'il faut écraser pour venger la défaite d'Andrinople.

Aussi ces „Blascois“ [1], ces „Blacs“, sujets du „roi de Blaquie et de Bougrie“ qui d'après Villehardouin aurait commencé en se soulevant contre son père et son oncle [2], de cet „empereur de Jaguora“ (Zagora, „au-delà des montagnes“) [3], sont-ils traités de „chienaille“ [4] „huant et glapissant“, et Borila, „Burile“, de „trahitour

[1] *Ibid.*, p. 306.
[2] Pp. 116, 118.
[3] *Chronique de Morée*, p. 241.
[4] Henri de Valenciennes, p. 314.

ki empereur se faisoit contre Diu et contre raison"[1]. Et Clari croit pouvoir raconter que Joannice aurait promis aux croisés 100.000 hommes si on le reconnaîtrait comme roi; l'histoire de Pierre, son antécesseur, frappé au visage par un officier byzantin, est appliquée au vainqueur d'Andrinople, jusqu'à ce que „li apostole y envoia un cardounal pour lui coroner". Et ce narrateur d'abondance décrit la „Blakie": „une moult fort tere qui toute est enclose d'unes montaignes, si que on n'i put entrer ne issir par un destrois", et aussi ces Coumans alliés du contre-empereur, avec leurs tentes, leur façon pastorale de se nourrir, leurs peaux de mouton et leurs arcs, leurs chevaux au „rakelet pendu au musel[2]".

Voici quels étaient les ennemis de l'empire. Il y avait, à l'époque où vivait encore Henri, une politique à leur égard, politique déjà acheminée, qui avait amené quelques résultats. On voyait bien qu'un nouvel ordre était sur le point de s'établir dans la péninsule des Balcans, mais Henri est mort et, mourant, il n'a aissé qu'un neveu. Ce neveu était à Auxerre: il a dû venir, après un interrègne de quelques années, à Constantinople. Pour cela, il a pris une voie qui montre, dès le commencement, que l'empire, dans le sens de Baudouin et, surtout, dans le sens de Henri, était mort.

Cet empire ne dépendait pas de Rome, Rome ne l'avait pas créé, Rome ne l'avait pas béni, Rome lui avait plutôt suscité un ennemi dans Joannice, qui toujours flottait entre l'orthodoxie et entre un pendant vers l'union avec Rome. Rome se présentait donc, depuis des années, comme étant à côté de cet Empire, auquel elle ne voulait pas même accorder des subsides. Nous ne parlons pas de la possibilité d'une intervention militaire, d'une nouvelle croisade; le Pape en a voulu une, mais seulement pour la Syrie, passant par-dessus l'existence de l'empire de Constantinople en 1215. Il voulait la croisade dans l'ancien sens, dans celui de la première croisade.

Or, Pierre d'Auxerre, héritier, de par sa mère Yolande, soeur de l'empereur Henri, de la couronne byzantine, s'en va à Rome, et il se fait couronner à Rome. On comprend aussitôt ce qui résulte

[1] *Ibid.*, p. 320.
[2] Pp. 51-53, éd. Lauer, pp. 62-65..

de cette différence essentielle. L'empereur couronné à Constantinople, c'est une chose, l'empereur couronné à Rome, une toute autre. Celui couronné à Constantinople, on l'accepte, parce qu'il l'a été à Sainte Sophie, avec les rites byzantins ; mais un empereur couronné à Rome, c'est un simple envoyé du Pape. Un précipice se creuse ainsi, et il n'y a plus de possibilité de mettre ensemble la tradition byzantine avec l'envahissement français.

Et puis ce pauvre homme qui arrive et débarque sur la côte occidentale de la péninsule, à Durazzo, sa femme ayant pris la voie directe de Constantinople, rencontre devant lui une force qui s'est établie et consolidée dans l'Ouest des Balcans: le despotat d'Épire, la monarchie de celui qu'une chronique occidentale appelle „Toldres li Communies" (le Comnène).

On le qualifie de „despote", mais „despote" et „empereur" sont, au fond, la même chose, et c'est pourquoi Baudouin et Henri se font intituler, en grec, non pas „empereurs", mais „despotes".

Le „despote" est capable de résister pendant longtemps aux Bulgares, de maintenir sa situation malgré l'importance et la valeur militaire des Valaques et des Bulgares.

Entre les Impériaux grecs de l'Adriatique et l'intrus latin on propose un pacte pacifique. Dans ce but, on emploie le légat, qui accompagne l'empereur, dont l'armée se compose de 160 chevaliers, avec le comte de Sancerre, et 5.500 sergents, qui seront abandonnés à leur sort. Les chevaliers, désarmés pour être conduits, avec leur chef „impérial" à Constantinople, sont arrêtés. Pierre, „Pierron" chez lui, à Auxerre[1], ne sortira jamais de prison, alors que les siens sont dispersés de tous côtés.

Après lui, Robert, son frère, vient par la Hongrie, où il est très bien reçu par le roi, „li buens rois de Hongrie, Andrius", un croisé qui est allé combattre l'Infidèle en Égypte. Le roi offre sa propre nièce au maître légitime de l'empire. A l'homme qui vient par une autre voie, en relation avec la royauté catholique d'Ouest, le voisin slave permet d'aller à Constantinople : c'est Jean Asên, Tzar des Bulgares, le successeur de Joannice, celui que la chronique de Mouskes appelle „Ausens", „roi de Servie", des „Esclavons". Robert a donc le passeport de son ennemi naturel. A Constantinople, où il est dûment couronné, il était question d'un mariage dans la

[1] Voy. Philippe Mouske, p. 347 et la *Chronique de Morée*, p. 285.

dynastie de Nicée; seulement, il y avait une très jolie personne dans l'entourage de l'empereur, la fille d'un simple chevalier d'Artois, Baudouin de Neuville, et Robert introduit dans le palais aussi la mère de cette dame.

Ceci provoque l'indignation des barons, qui entrent dans le palais et coupent le nez et les lèvres de la dame, noyant, selon la même coutume byzantine, la belle-mère. Robert quitte sa capitale, qui était sa seule possession, et va demander l'appui du Pape, finissant par mourir en Occident[1].

Quelques années plus tard, lorsque Narjot de Toucy, un presqu'acclimaté par ses liens avec les Grecs et les Coumans, soutenait, comme „bailli", de ses propres forces le poids de cet empire branlant, on a essayé de faire une chose qui aurait pu être, en effet, utile pour conserver l'empire, par Jean de Brienne. C'était le descendant de ce Brienne qui, au commencement de la quatrième croisade, n'avait pas voulu aller jusqu'à Constantinople, et, ayant épousé la fille de Tancrède, s'était arrêté dans l'Italie méridionale. Jean, dont la fille, Isabelle, a été la femme de l'empereur Frédéric II, et qui était, depuis longtemps, roi de Jérusalem, se présenta donc à Constantinople et y proposa une transaction dynastique d'un caractère enfantin. Ne portant pas dans son sceau le titre d'empereur de Constantinople, il sera régent au nom de Baudouin, qui épousera sa fille et sera empereur lorsqu'on le couronnera. L'enfant, „li empereres orphelin" du chroniqueur-poète, ayant cédé à Jean de Brienne le droit de gouverner l'empire, il recevra, lorsque Baudouin sera majeur, certaines possessions en Asie et en Europe, avec Nicée, s'il arrive à s'en saisir, et il aura, en même temps, les possessions qu'il pourra arracher aux maîtres slaves, bulgares de la Péninsule des Balcans[2].

Or, Jean de Brienne a fini sans avoir jamais eu cette situation.

---

[1] Toute l'histoire, dans Baudouin d'Avesnes (à la suite de Villehardouin) p. 423 et suiv.

[2] Avec la terre du „Comnène" jusqu'à Démotika et Andrinople et le duché de Philippopolis", „terram de Esclaves (de Slav) et illam que fuit de Straces (Strez), exccepto illo quod Assantis (Asên) inde tenet, et excepto regno thessalonicensi". Son successeur en fera hommage à Baudouin (Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, pp. 267-270). Confirmation pour Jean du pacte vénitien par son délegué, pour être conduit à Constantinople ou chez Vatatzès; *ibid.*, p. 281 et suiv.

Baudouin vécut seul, misérablement, à Constantinople. On était arrivé à mettre en gage, non seulement ce qu'on pourrait appeler, très vaguement, le trésor de l'empire, mais aussi des choses sacrées auxquelles on tenait beaucoup plus qu'à toutes les monnaies byzantines de l'époque de Manuel et de ses successeurs [1].

Or, un jour, pendant qu'il était allé, ce „bon chevalier et soldat[2]", se distraire à une partie de chasse et que les Vénitiens, qui, eux-mêmes, avaient presque abandonné Constantinople, parce qu'ils avaient pris la partie plus rentable de l'empire, et, pour eux, l'Archipel, Nègrepont, Crète, représentaient tout autre chose que cette Constantinople où, sous les Latins ou sous les Grecs, ils auraient tout de même eu leurs privilèges, étaient occupés comme de coutume ailleurs, le podestat Gradenigo étant sorti pour occuper une terre qui lui avait été promise [3], un officier de l'empereur grec de Nicée, Michel Paléologue, paraît et se saisit, sans qu'une goutte de sang eût été versée, de Constantinople. Toute la population acclame l'empereur orthodoxe, qui représentait pour elle beaucoup plus que n'importe lequel des barons d'Occident, même portant la couronne impériale. Baudouin est transporté par les Vénitiens à Nègrepont, où il eut sa dernière réception impériale, créant aussi des chevaliers, puis à Thèbes, bien accueilli par le seigneur d'Athènes, pour débarquer à Naples à la recherche de sa femme, qui s'était arrêtée en Castille pour le mariage de sa fille. Il ira, en monarque quêteur, plus loin, jusqu'au Hainaut [4].

C'est de cette façon [5], laissant toute une série de prétentions qui ont passé, après son fils Philippe, „par la grâce de Dieu empereur de Romanie toujours auguste [6]", à la Maison des Angevins, par le mariage de Philippe avec Béatrice d'Anjou (1267), à la

---

[1] „Discoperiendo palatia plumbea et vendendo ac etiam alia gravamina agendo." Son fils Philippe est donné en gage aux Vénitiens de Cà-Terra; il partira lui-même sur un vaisseau des Cà-di-Pesaro (Sanudo, loc. cit., p. 171). Narjot de Toucy avait été obligé dès 1233 à engager l'épine de la sainte couronne; Tafel et Thomas, ouvr. cité, II, pp. 346-349.

[2] Sanudo, loc. cit., pp. 115-116.

[3] *Ibid.*, p. 172.

[4] *Ibid.*, pp. 172-173; cf. *ibid.*, pp. 115-116.

[5] Baudouin promettait aussi à Thibaut de Champagne le quart de ses terres (Tafel et Thomas, ouvr. cité, III, p. 390 et suiv.)

[6] „Philippus, Dei gracia imperator Romanie et semper augustus", ou bien: „S. Philippi filii domini B., imperatoris Romanie, heredis imperii"; Schlumberger, loc. cit., p. 21.

Maison de France, aux descendants de Catherine, fille de Baudouin II, mariée à Charles de Valois, une seconde Catherine épousant le „despote“ Philippe de Tarente, prétentions qui ne serviront à rien bien qu'elles dureront jusqu'après la moitié du XIV-e siècle, que s'est effondré cet État, qui depuis longtemps n'en était plus un.

Car, si on ne s'arrête pas aux formes, cet empire était mort au moment même où la carrière d'Henri, ce seul vrai empereur français de Constantinople, avait fini par une mort prématurée.

III.

La création des fiefs de Morée

Maintenant, j'arrive à ce problème de la France de Morée qui a duré de beaucoup après la disparition de la France de Constantinople.

Pour arriver à cette aventure, — parce que, au commencement, ç'a été une aventure, mais l'aventure a fini par s'organiser et a donné quelque chose qui ressemble, plus ou moins, à un État, mais qui a été, sans doute, une société, et, s'il faut choisir entre une société qui ne donne pas un État, et un État qui n'a pas une société à sa disposition, il vaut beaucoup mieux avoir la société sans l'État, qu'avoir l'État sans cette base de la société—, il faut s'arrêter, d'abord, sur une période préliminaire, qui est la tentative, non réussie, échouée, de créer un royaume de Salonique.

Un royaume. Il n'y a jamais eu de roi de Salonique. Ce royaume a été donc créé pour Boniface de Montferrat, qui n'avait pas réussi à gagner la couronne obtenue par Baudouin de Flandre.

Cela suffit pour la création de cette royauté de Salonique? Est-ce seulement pour donner une terre, un titre, une situation dans le monde féodal à quelqu'un qui avait fait faillite en politique parce que, voulant être empereur et ayant passé, en fait de conquêtes, par l'Asie, par des territoires de la Roumélie, car il a voulu s'établir à Andrinople, ayant combattu ouvertement contre l'empereur qui avait été élu et couronné, et n'ayant rien pu conserver de ce qu'il avait poursuivi pendant quelques années, il devait quelque part avoir une compensation, quelle qu'elle fût?

Car pour cette royauté de Salonique on n'a pas trouvé de

limites, et, n'ayant pas rencontré d'appui réel, elle s'est dissoute, pour une raison qu'une chronique contemporaine ne manque pas d'exprimer de la façon la plus simple et la plus significative : on abandonna Boniface parce qu'on „n'avait nulle aide de lui", c'est-à-dire que personne ne pouvait s'aider de lui. Voyant l'incapacité de Boniface, qui vivait dans des conditions tellement difficiles qu'on ne pouvait rien faire de la situation qu'il était arrivé à se gagner, tout ce monde de Lombards et d'Allemands, qui, du reste, ne se présentaient pas comme des nations différentes, se disperse, allant de différents côtés. Et, précisément, cette principauté de Morée ou d'Achaïe a été un des fragments qui se sont détachés de la royauté de Salonique qui n'a pas pu vivre.

Si on a pensé à créer un royaume de Salonique, c'est parce que, depuis longtemps, depuis l'époque où on trouve, dans l'Italie Méridionale, à peine les commencements de l'État normand, il y a eu, de la part de cette Italie Méridionale, qui avait été, jadis, une province byzantine et qui en conserve les traces, du reste, jusqu'aujourd'hui, comme fragment de Byzance, la tendance naturelle de s'étendre par delà la Mer et d'arriver, sinon à Constantinople, du moins à Salonique.

De même que Constantinople avait conquis l'Italie Méridionale, cette province byzantine qui était l'Italie Méridionale pensait à la possibilité de créer un autre empire byzantin, dont l'origine aurait été occidentale. C'est l'histoire de tous ces révoltés italiens qui ont voulu être empereurs de Constantinople, dès le commencement du moyen-âge, et, chaque fois qu'il y a eu des mécontentements dans la partie occidentale de la péninsule des Balcans, chaque fois que des révoltés se sont produites contre Byzance, créant des „États" qu'on appelle, habituellement, „bulgares", ou bien de simple révoltes d'officiers de l'empire, ils ont cherché des rapports avec l'Italie Méridionale. L'Albanie, du reste, doit son existance et, peut-être, la conservation même de la race albanaise à ces rapports continuels avec l'Italie, à cette possibilité de se détacher du monde byzantin. Et, au moment où Andronic Comnène ayant ordonné le massacre des Latins de Constantinople, l'idée a surgi, en Occident, qu'il faut punir l'auteur de ces crimes, les Normands sont venus d'eux-mêmes avec leur flotte, et ils se sont dirigés du côté de cet Occident balcanique et des

îles voisines, qui leur paraissaient tout indiqués pour une prolongation, dans la péninsule balcanique, de leur État.

Toutes ces choses-là étaient bien connues de Boniface de Montferrat. Il y avait une tradition sur laquelle il pouvait s'appuyer. Il sentait cette tendance de la région du Pinde, de la Macédoine, de la Thessalie, — Salonique n'étant que, ainsi que son nom même l'indique, la capitale naturelle de la Thessalie et de la Morée, tellement attachée à la Thessalie, — cette tendance de se séparer. De sorte que ce n'est pas Boniface de Montferrat qui a donné d'abord l'idée, et qui a fait la tentative, de cette séparation: elle se trouvait déjà bien ancrée dans l'esprit de plusieurs générations.

Alors, ne pouvant pas avoir l'empire, c'est-à-dire la capitale celle qui donnait le droit au titre impérial et qui amenait la sujétion de tous les Grecs, il a pensé à avoir cette autre partie, dirigée vers l'Italie, de la péninsule.

Mais pourquoi ce titre de roi? Boniface de Montferrat avait épousé une princesse qui avait régné à Constantinople, une princesse originaire de Hongrie, et cette princesse avait déjà, d'un premier mariage, un fils, Manuel, qui a été envoyé plus tard en Italie pour ne pas avoir une rivalité entre les deux successeurs possibles du royaume: ce Manuel et Démètre, appelé d'après le nom du saint protecteur de Salonique, — ce Saint Démètre si vénéré à toutes les époques, qui guérissait les malades, de toutes souffrances, par l'huile découlant de ses reliques.

On voit combien Boniface cherche à s'insinuer dans la vie byzantine: il a épousé une ancienne impératrice, dont le fils a des droits à la succession, — et il l'éloigne — mais, en même temps, il révère Saint Démètre et il a pensé qu'il serait utile de donner à son propre fils le nom de ce Saint.

Mais, en même temps, comme sa femme est une fille du roi de Hongrie — et „il ère devers le roi de Hongrie, cui seror il avoit à femme“ [1], — l'idée de la royauté vient de là. Il n'y a pas d'autre roi, dans ces contrées, que le roi de Hongrie, qui est le beau-père de Boniface. Alors, Hongrie d'un côté, au Nord, communication avec la Hongrie qui pouvait le soutenir par une descente dans les Balcans, et, de l'autre, la tradition italienne vers l'Ouest balcanique, voilà la royauté de Salonique.

[1] Villehardouin, p. 156.

Après avoir essayé de montrer quelle est l'origine de ce détachement, de cette fragmentation géographique pour former une nouvelle royauté, il faut que nouessaions de fixer les conditions pratiques dans lesquelles se poursuivit ce règne, qui fut bref.

Boniface est mort après quelques années, et tout ce qu'il avait essayé de fonder s'est perdu, pour des raisons qu'on pourıa voir bientôt. Il avait à sa disposition les Lombards; seulement il n'avait aucune autorité *légitime* sur cette partie des croisés, et il leur était donc permis de se chercher eux-mêmes d'autres établissements. Ils le feront donc du côté de l'île de Nègrepont, qui devait être conquise, avec les régions de côtes voisines par un Français, Jacques d'Avesnes.

Jacques d'Avesnes a été, pendant quelque temps, sous une vague suzeráineté de Boniface, le maître de cette conquête qu'il ne devait qu'à son audace. Puis il a abandônné la partie, et alors Boniface y a établi un certain nombre de ses Lombards. A savoir deux: un Gilbert de Vérone, un Ravano delle Carceri, plus tard aussi un troisième, Pegoraro, de sorte que ces trois sont devenus seigneurs „terciers“ de Nègrepont, se partageant l'île par fragments, par tiers. A côté, Bodonitza, aux défilés de la „Blaquie“, sera occupée par un Pallavicini, plus tard il y aura un Allemand, Gautier, à Patras[1].

De ce côté, il y avait cependant aussi autre chose: le droit de Venise, droit que *s'attribuait* Venise, puisqu'elle avait le quart et demi de l'Empire de Romanie. Possédant les côtes, elle avait déjà jeté son dévolu sur l'île voisine.

Alors, comme on le voit, dans cette région de Nègrepont, de l'Eubée, il y a trois tendances: une tendance française, représentée par Jacques d'Avesnes, qui n'a pas réussi; une autre tendance, la tendance lombarde, représentée par les seigneurs terciers, et une troisième tendance, que représente Venise.

On verra bientôt, en relation avec la fondation de la principauté de Morée, quelle a été l'attitude de Venise. A une certain date, elle a cru pouvoir faire disparaître tout le reste, et, avec son bailli établi à Nègrepont, avec le Conseil de ce bailli, avec la

[1] Chronique vénitienne de Stefano Magno, dans Hopf, ouvr. cité, p. 179. Des gens de Crémone (Sicard, dans les *Monumenta Germaniae Historica*, XXXI[1]).

flotte qui mouillait dans les eaux de l'Eubée, elle croyait pouvoir prendre pour elle toute cette Morée. Elle arrachera aux premiers des princes français établis dans la presqu'île Coron et Modon, les deux châteaux qui finissent la Péninsule, ces châteaux qui furent surnommés, plus tard, „les yeux de la République".

En même temps, il y avait les Allemands. Le groupe allemand était assez important. Il était composé de deux évêques: celui de Bâle et celui de Halberstadt, et même d'un troisième, qui ne peut pas être identifié, l'évêque *parisiensis* [1], et d'une quantité de petits seigneurs, pas très importants.

Celui qui a essayé d'écrire l'Histoire de la quatrième croisade et l'Histoire de l'empire français de Constantinople, et qui n'en donné qu'un volume, celui qui devait être au milieu, entre la croisade et ce qui s'est passé après la mort de l'empereur Henri, M. Gerland, donne la liste de tous ces Allemands [2], dont il a cherché les noms avec un intérêt explicable, jusqu'à ce Katzenellenbogen que les Français nommaient: „Chassenèle-en-Bouche" [3].

Mais, avec les seuls évêques et avec des gens de la valeur de „Chassenèle-en-Bouche", il n'y avait pas de possibilité pour Boniface de Montferrat de mettre ensemble un monde si différent du sien et de trouver, en même temps, des rapports de paix permanente, des rapports d'entente avec les prétentions de Venise et avec ces desseins des nobles français qui couraient de tout côté, parce que, au commencement, il n'y a pas eu autre chose qu'une chevauchée.

Ceux qui ont fondé la principauté de Morée sont partis de Modon, d'après la chronique de ces régions, pour arriver, ensuite, à Corinthe. On s'imagine qu'étant donné le caractère géographique de la presqu'île, arriver si loin dans quelques mois, avec les moyens de communication qu'il y avait de la plus lointaine antiquité jusqu'au commencement du XIII-e siècle, ceci ne signifie pas une conquête. C'est une excursion aventureuse, pas même un pèlerinage, parce qu'ils n'avaient pas de but, mais une entreprise personnelle, d'un caractère bizarre, qui ne promettait rien comme résultat.

Boniface, bien que devenu beau-père de l'empereur — avec

[1] *Devastatio constantinopolitana*, dans Hopf, ouvr. cité, pp. 86-87.
[2] Ouvr. cité, pp. 39-40 (d'après Tritheim).
[3] Cf. Villehardouin, pp. 164, 168.

des „noces haltes et plenières ès palais de Bocholion“ [2] — ne pouvait pas affronter Venise et ne pouvait pas ranger ses Lombards de telle façon qu'ils restent toujours sous son autorité suprême. Il avait l'intention de se gagner ces aventuriers, et ceux-ci ne se sentaient, de leur côté, aucune disposition à se soumettre à une autorité.

A côté, les Grecs de Salonique, parce que les villes de l'Empire Byzantin, à cette époque, jouissaient d'une autonomie assez large et elles n'admettront pas facilement ces seigneurs de l'Occident qui se présentaient dans les conditions que je viens d'esquisser. On verra dans la suite combien il y avait d'autonomie dans l'empire, qui n'était, parfois, qu'un souvenir, qu'une vague autorité suprême, et les bourgeois n'entendaient guère, comme ils ne l'ont jamais entendu, admettre dans leurs murs une garnison, payer des impôts bien fixés et se soumettre à des officiers d'empire.

Mais pour la seconde faillite de Boniface (parce que la première ç'a été la perte de la couronne impériale) il y a eu aussi un autre motif. D'abord, l'intention, bien fixée, de Henri d'être empereur dans le sens de ses prédécesseurs byzantins, c'est-à-dire d'être le maître partout. L'empire français de Constantinople a fini par ne représenter qu'une ville sans cesse assiégée, qui périclitait et qui est tombée au premier choc de la part d'une faible armée ou, plutôt, d'une simple troupe venue de Nicée. Mais, au début, l'empereur Henri ne l'entendait pas de cette façon. Donc, il chevauchait à travers l'empire, allant tantôt du côté des Bulgares, tantôt de celui de la Mer Adriatique, et il se sentait assez fort, avec assez de sens politique, d'énergie guerrière et de talent d'organisation, pour essayer de refaire l'Empire Byzantin. Même, certains témoins qualifient la conquête de Constantinople comme une rénovation, une résurrection de l'empire[1].

Boniface pouvait s'attendre ainsi, à chaque moment, à l'apparition de l'empereur qui aurait redemandé ses droits.

Je dépasse d'un moment la chronologie pour dire que Henri est venu, de fait, dans ces régions, et même deux fois. Il a convoqué un Parlement, comme les États Généraux de l'Occident, dans une vallée qui s'appelle la Vallée de Ravénika, et, là, à Ravé-

---

[1] Villehardouin, p. 298; cf. *ibid.*, pp. 268, 270, 272, 274.

[2] Robert d'Auxerre, dans Bouquet, XVIII, p. 267.

nika, en 1209, immédiatement, tout le monde lui rend hommage.

Je ne sais pas si, à cette date — car les dates ne sont pas bien sûres — ou auparavant, Boniface a consenti à lui faire hommage. Boniface était, bien entendu, vassal, théoriquement, même avant ce moment, mais il a rendu l'hommage selon les conditions habituelles, et, après avoir rempli ce devoir, il y a eu le mariage entre la fille de Boniface et l'empereur. Et, si la cérémonie n'a pas eu lieu dans les possessions de Boniface, mais à Sainte Sophie de Constantinople, ce fut pour montrer que le roi était membre de l'empire.

C'est pour cela que l'empereur et la nouvelle impératrice ont été couronnés et, après, conduits au palais de Boukoléon. De sorte que, si Boniface profitait lui aussi, comme prestige, de ce mariage de sa fille à Constantinople, dans les conditions habituelles des mariages impériaux, la participation de celui qui venait de conclure cette alliance de famille raffermissait encore la situation de l'empire à l'égard de celui qui ne pouvait être que son vassal.

Mais ce qui a brisé totalement la carrière du roi de Salonique a été autre chose. Dans son voisinage immédiat, s'était formé le despotat d'Épire, dont il a été déjà question, l'État de ce seigneur grec que les contemporains appellent „Michalis", ce Michel qui aimait à porter les noms de plusieurs dynasties ce qui, à cette époque, lui donnait un peu plus de légitimité.

Or, un despote — je l'ai déjà dit—, ce n'est pas un prince byzantin, c'est l'empereur même, ainsi qu'on le voit sur le sceau de Baudouin et sur celui de Henri. De fait, la formation épirote était un Empire, une des formes de l'empire, qui ne pouvait plus être à Constantinople et qui s'était donc logé ailleurs. Il y a, par conséquent, le même empire à Nicée, à Trébizonde et ici, en Épire.

Pour le moment, cet empereur, qui prend le titre, plus modeste, de „despote", se prépare à lutter contre les Bulgares, espérant les vaincre: il désire devancer ainsi les gens de Nicée pour arriver plus tôt à Constantinople.

Ce seigneur du rivage de l'Adriatique se trouve dans de très bonnes conditions pour écarter tout rival. Entre autres, parce que, à cette date, du commencement du XIII-e siècle, il y a, pour le royaume des Hohenstaufen, dans le Sud de l'Italie, une période

de minorité. Le Pape est, en ce moment, le tuteur de celui qui sera le tragique Frédéric II. Ensuite, même plus tard, dans les ambitions de Manfred, le fils de Frédéric II, dans ses agissements du côté de l'Albanie, on peut voir combien tout cela est provisoire et trouble, combien l'opposition acharnée de la Papauté rappelle chez eux ces dominateurs du Sud italien procurait à Michel, au despote impérial de l'Occident de la péninsule des Balcans, toutes les conditions nécessaires pour se bien établir.

Bien entendu, celui qui se trouve, en première ligne, sur son chemin, c'est le roi de Salonique. Entre le roi latin, lombard, de Salonique et entre le despote byzantin de l'Épire (celui que nous appelons ainsi; mais lui ne définit pas, étant empereur, les limites de ses droits) il n'y a pas la possibilité de s'entendre, concluant une paix définitive. L'un doit, nécessairement, manger l'autre, et on pouvait prévoir dès le commencement que le despote mangera le roi.

Mais dans ces conditions, d'autres pouvaient essayer autre chose. Quelqu'un, un aventurier, trouvant des châteaux qui ne pouvaient pas se défendre, découvrant des amis dans telle formation autonome de Morée, pouvait tenter n'importe quoi, et cela explique le succes de l'aventure des deux seigneurs champenois; Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Villehardouin, le neveu du grand Villehardouin, maréchal de „Romanie".

Les circonstances dans lesquelles ils sont arrivés dans la péninsule des Balcans ne sont pas tout à fait claires. Une tempête les jette sur la côte; ils trouvent de très petits seigneurs grecs dans le voisinage. Je ne touche pas dès ce moment à la question des petits seigneurs grecs, ainsi qu'à celle des autonomies de villes grecques et de territoires, des larges territoires d'autonomie byzantine, parce que cela formera le sujet d'une étude spéciale, mais il faut tout de même dire quelques mots sur les conditions dans lesquelles se présente cette tentative, réussie, de conquête en Morée.

Ces très petits seigneurs grecs s'offrent à l'aventurier étranger, sous l'influence, sans doute, du succès de la quatrième croisade et de la prise de Constantinople. Ces chefs des indigènes voient peut-être dans Champlitte et dans Villehardouin des agents de l'empereur, et, alors, s'allier à ces nouveaux venus, c'est un peu se créer un lien avec l'empire.

Encouragés par ce bon accueil, ils s'avancent tous les deux et occupent certains points.

Il y avait trois groupes dont on pouvait se saisir dans ces régions. D'abord, il y avait le groupe lacédémonien, laconien (la Laconie forme cette partie de la côte qui correspond à l'ancien domaine spartiate, lacédémonien). Là, il n'y avait pas encore Mistra, qui sera une création de cette époque que au troisième de ces seigneurs, mais des places qui pouvaient être très bien fortifiées et défendues.

A côté, entre Corinthe et la localité due les Catalans ont appelée, plus tard, Le Jonch et qui est devenue „Navarin" (le nom n'a pas encore été expliqué, l'origine de „Navarre" étant tout à fait impossible) une autre région. Des montagnes aussi. Car toute cette partie de la Grèce est composée de territoires formés par des enceintes de montagnes, ce qui explique, du reste, la vie hellénique, si partagée au point de vue géographique, si *naturellement* partagée à cause de ces lignes de montagnes.

Voici le territoire sur lequel, en dehors de Coron et de Modon, il y a eu, dès le commencement, l'influence de ces aventuriers. Là sont les premières places qu'ils ont acquises.

Du côté de l'isthme de Corinthe, un autre groupe allait d'Argos, par Corinthe, à Nauplie attaquée par Boniface [1] et, bien entendu, vers Nègrepont. Sans compter l'ensemble de terres et de vallées qui renfermait Athènes, laquelle, à ce moment, n'avait aucune importance: là se sont établis, dès le commencement, des Bourguignons: la famille de La Roche, avec Odon, qui a abandonné, ensuite, ses possessions à son neveu, Guy, devenu ainsi le „grand sire" d'Athènes, le „mégaskyrios" ou „mégaskiris". „Grand sire" d'Athènes à la façon byzantine.

Ce domaine est en rapport avec Salona, où il y a eu un autre seigneur occidental, Pallavicini, un Lombard,et il y aura aussi des Français de la famille de Stromoncourt [2]. Plus tard, la situation s'est unifiée. Par Salone et par Zeïtoun passait la communication avec une région extrêmement importante, qui était plus ou moins libre, — encore une région d'autonomie —, la Blaquie.

---

[1] Villehardouin, p. 220.

[2] Voy. William Miller, *The Latins in the Levant*, Londres 1908, p. 31 et ailleurs.

A côté des régions d'autonomie assez étendues, d'origine slave ou grecque, se trouvait donc au dessus de la péninsule de Morée, cette „Grande Valachie", avec ses vilains et ses seigneurs.

Champlitte, qui a disparu ensuite, allant en France, où il est mort, a laissé ses droits à un successeur, qui les a abandonnés lui-même à un troisième. Ce Robert, qui devait être héritier de Guillaume de Champlitte, n'est plus revenu dans ces régions. Lorsqu'un procès a été plaidé pour cet héritage devant le roi de France, Villehardouin, qui était resté sur place, ne s'en est guère inquiété. Mais un potentat important ne s'est pas accommodé de ce système, car il voulait faire, à la façon byzantine, à la façon grecque, la même chose que Champlitte et Villehardouin, c'est-à-dire employer l'anarchie pour se créer un domaine.

C'était un Grec, qui s'appelait Léon Sgouros. C'était un „apelères" (cf. les apellates de l'épopée médiévale byzantine) et un „vaillant" chevalier [1]. Il a joué son rôle pendant quelques mois, puis il a disparu.

Après avoir vu qu'il y a de la place, non seulement pour une équipée, mais pour un établissement, pour la création d'un État, alors Geoffroy de Villehardouin, qui fut enterré à St. Jacques d'Andravida, son successeur après une dizaine d'années, Geoffroy II [2], et surtout le plus grand de tous ces princes, Guillaume, ont pensé à se chercher des limites pour cet État qui commençait à exister.

Seulement, il faut dire, dès le commencement, que la carte de la Morée française n'a jamais existé. On attaquait tel château dix ans, vingt ans après avoir eu la possession du château voisin.

Par exemple, une des places les plus importantes de la péninsule, Monembasie, en français Malvoisie, n'a été conquise qu'à la moitié du XIII-e siècle, alors que d'autres possessions, du côté de Modon, du côté de Lacédémone, du côté de cette région d'Arcadie où il y a eu comme une capitale pour la réunion des Parlements, pour une administration, appartenaient depuis longtemps aux Latins.

En tout cas, il ne faut pas entendre cette principauté comme une province byzantine. Elle n'a pas, géographiquement et poli-

[1] *Chronique de Morée*, p. 92.

[2] *Ibid.*, forme grecque, vers 7787-7894.

[3] Son frère, Guillaume, d'abord à Kalamata; *ibid.*, forme française, pp. 60-61.

tiquement, la précision et le caractère définitif qu'avaient les possessions voisines, envers lesquelles la nouvelle formation se présentait en rivale.

Mais ce qui me paraît offrir le plus d'intérêt dans cette création de la Morée française, c'est la dépendance politique de cette province.

Qu'est-ce qu'elle entendait être? Notre façon de penser nouvelle accepterait très facilement l'existence d'une forme politique qui s'impose par elle-même, qui vit par elle-même, qui n'a pas besoin de rapports de droit; mais il faut penser qu'on est au moyen-âge, et un moyen-âge très caractérisé: rien ne peut exister qui n'ait le caractère légitime, selon les idées de droit de l'époque.

Les deux premiers des Villehardouin ont cherché à se créer cette dépendance précise, qui assurait leur avenir. Seulement, comme leur honnêteté personnelle n'était pas au niveau de leur sens politique, ils se sont adressés à tout le monde. Rien n'est plus intéressant que de voir les traités qu'ils s'empressent de conclure avec tous ceux qui paraissent les menacer, ou avec tous ceux qui pourraient leur assurer une certaine stabilité. Lorsque Boniface est là, ils s'adressent à Boniface: ils sont très satisfaits de se voir reconnus par le roi de Salonique dont ils se reconnaissent les vassaux. Mais, lorsqu'il y a l'empereur Henri qui vient, alors ils se présentent à la première réunion de Ravenika, pour faire l'hommage à Sa Majesté[1]. Un mariage du second prince suivra avec la fille de l'empereur Pierre, dont on tiendra des droits sur les îles[2]. Et c'est sous Robert, en 1224, qu'on leur a donné une situation féodale dans l'empire, les créant, en même temps, dignitaires de cet Empire[3].

Le prince d'Achaïe ou de Morée sera donc sénéchal de Romanie et il conservera ce titre jusqu'à la fin; on trouve ce titre sur les sceaux de ses successeurs.

Mais pourquoi aussi le titre de prince? Il n'y a pas eu, auparavant, quelque chose lui correspondant. Je crois donc que

[1] Henri de Valenciennes, pp. 404, 406.

[2] *Chronique de Morée*, p. 62 et suiv.

[3] Cf. Magno, loc. cit., p. 180; *Chronique de Morée*: „Les usances et les costumes de l'Empire de Constantinople que l'empereur Robert donna à prince Geoffroy, mon frère"; p. 203.

l'origine de ce titre doit être mise en rapport avec le „grand sire" d'Athènes, qui dominait l'ancienne cité hellénique.

Quant au nom de l'Achaïe, il vient d'une première renaissance qui s'est produite au moyen-âge, première renaissance dont on voit les traces jusque dans le poème de Dante et dans toute la littérature contemporaine du commencement du XIII-e siècle.

L'Achaïe était devenue donc quelque chose de courant dans la géographie médiévale, et je ne pourrais pas insister assez sur l'importance, au point de vue de la connaissance de la géographie, d'un fragment de l'oeuvre si complexe, contenant des éléments empruntés de tous côtés, d'Albéric des Trois-Fontaines [1].

Ce chroniqueur contemporain a eu aussi des informations écrites, et, lorsqu'il parle de la quatrième croisade et de l'entreprise de Morée, on le voit chercher à donner des indications géographiques. Il mêle un peu tout, mais il remémore toujours des termes anciens; il place à côté l'une de l'autre des localités qui sont très lointaines, mais, dans ces indications, on voit le souci de ramener à l'antiquité les choses qui se passent, à ce moment-là, sous ses yeux.

Pour la Morée, le terme existe: on le trouve dans la Chronique française. Je voudrais dire ici deux mots, qui ne serviront pas à écarter l'ancien préjugé d'une certaine explication—et il y en a d'autres, encore plus bizarres. On parle de la feuille de mûrier à laquelle aurait ressemblé la configuration de la péninsule. On parle aussi de telle localité, sans aucune importance, dont le nom se serait étendu sur tout ce territoire. Mais le nom de la Morée doit être rattaché, sans doute, à la présence des Slaves dans la péninsule des Balcans, ces Slaves qui, là, avaient un territoire dont je parlerai dans la quatrième de ces conférences.

La Morée, ce n'est donc, par emprunt aux Slaves, autre chose que „La Maritime", le territoire entouré par la Mer. On trouve, du côté de la Dalmatie, pendant tout le moyen-âge, des termes correspondants à celui de Morée.

Mais, en même temps qu'on se liait à l'empire, après avoir perdu le rapport avec la royauté de Salonique, qui disparaissait, on devait s'entendre aussi avec Venise. Nous avons parlé d'un moment où Venise a essayé de s'assujettir toutes les formations

[1] Pp. 768-769 de l'édition de dom Bouquet.

se trouvant dans ces régions. Et, par son bailli de Nègrepont, par ses soldats, par ses „provisionnés“,—des mercenaires auxquels on accordait des „provisions“ — par son argent donc, elle est arrivée à se rattacher la plupart de ces régions. Entre autres, et en première ligne, il y a eu la soumission de Geoffroy I-er de Villehardouin, en juillet 1209, et voici les conditions dans lesquelles a été conclu ce traité, qui a été heureusemeut conservé[1].

Geoffroy reçoit la Morée en fief de l'envoyé du doge, car c'est „la terre du duc“, qui affirme de cette façon son droit ,cette „terre ducale“ qui va de Navarin à Corinthe[2].

Les termes de la soumission sont d'une clarté parfaite, d'une précision incontestable: „Nous devons nous faire Vénitiens“ *(debeamus effici Venetici)*.

On ne comprend pas pourquoi quelqu'un qui a écrit, dans les derniers détails, l'Histoire de la principauté de Morée, un diplomate anglais encore vivant, Sir Rennell Rodd, — dont les deux volumes peuvent servir maintenant de base pour toutes les études concernant les détails de cette conquête[3]— n'insiste pas assez sur ce lien avec Venise.

Les rapports avec la grande république sont fixés de la même façon que pour les villes de la Dalmatie où Venise ne dominait pas, mais entendait seulement s'assurer l'hommage et les preuves matérielles de la dépendance.

Comme les gens de Zara, le prince, qui sera intitulé „princeps Achaie et magnus senescalcus Imperii Romanie“[4], donnera deux draps par an à Saint Marc et un drap au doge; il aura sa maison à Venise et, de leur côté, les Vénitiens auront leur église, leur „fondaque“, leur loge chez lui; le prince sera l'ami des amis des Vénitiens, l'ennemi de leurs ennemis; il fournira son contingent aux armées vénitiennes; il s'engage à conquérir le territoire de l'ancienne Lacédémonie, excepté la Motte *(Mota)*, où, plus tard, sera créée Mistra, avec ses églises aux fresques admirables. Car

---

[1] Tafel et Thomas, ouvr. cité, à cette date (II, pp. 96-100). Cf. *ibid.*, p. 116, no CCXIX (1210-1212),

[2] „Terram domini ducis.“

[3] *The princes of Achaia and the Cronicles of Morea, A study of Greece in the middle ages*, 1907.

[4] Tafel et Thomas, ouvr cité, III, p. 51-57.

la Lacédémonie et Corinthe elle-même sont comprises dans le traité.

Mais celui qui s'était saisi, d'abord, de Coron et de Modon, qui lui seraient cependant absolument nécessaires, cède ces châteaux à la République.

C'est une époque où, du reste, Venise concluait des traités pareils avec Gilbert de Vérone [1], avec Ravano des Carceri [2], avec l'archevêque de Durazzo [3] avec Corfou et avec tout ce monde qui se trouve du côté du despotat d'Épire, avec ce despote lui-même, qui consent à être considéré comme un vassal de Venise.

Sous la sauvegarde de ce traité et pouvant compter sur la tolérance des Vénitiens, le second des princes français de la Morée continue l'oeuvre de conquête, qui est totalement terminée vers 1240. C'est alors l'époque la plus brillante pour cette principauté, et on aurait pu lui augurer, à ce moment, un avenir, un large avenir. On verra, cependant, pourquoi cet avenir est de venu une impossibilité.

Il y a, dans la forme italienne de la Chronique de Morée, des détails intéressants sur ce moment de grande prospérité de la nouvelle fondation. Il est dit que, de tous côtés, des chevaliers viennent s'offrir au prince, de sorte que la Morée n'est plus une province, une simple province de la domination française en Orient; c'est le point central, — si on pense à ce qu'était, à ce moment, Constantinople, qui s'en allait, on comprend que le centre se détachait de Constantinople pour venir en Morée. Et il faut se rendre compte aussi des conditions si difficiles dans lesquelles vivaient les restes du royaume de Jérusalem, où seule Acre et certains points sur le littoral résistaient encore.

Tandis qu' en Morée il y avait les meilleurs possibilités de vivre, et ceci provoqua le continuel afflux de populations latines, de chevaliers, qui a maintenu, malgré les dangers de plusieurs côtés, qui menaçaient cette fondation, la principauté.

Voici ce que dit Sanudo sur ce prince entouré de ses vassaux, qu'il surveille. Sa Cour paraissait plus grande que celle d'un grand roi; elle était toujours suivie de „sept cents à mille chevaliers", dont quatre-vingt aux éperons d'or.

[1] *Ibid.*, p. 183.
[2] *Ibid.*, p. 89 et suiv.
[3] *Ibid.*, pp. 123 (no. 225), 125 (no. 226).

Il viennent de France, de Bourgogne et, surtout, de Champagne. Parce que c'est une oeuvre champenoise: elle a un caractère français, mais un caractère français local. Il ne faut pas oublier qu'Henri de Champagne, prédécesseur de Thibaut, était roi de Jérusalem, et, il avait laissé des traditions dans la famille.

Ces Champenois viennent les uns pour servir, les autres pour un but de simple délassement. C'est-à-dire qu'ils veulent prendre leurs ébats, mener une vie assez agréable, avec leurs vassaux grecs, avec leurs vilains grecs, avec tout ce que pouvait donner le commerce et les facilités de cette région orientale. „Il y en a qui viennent pour payer leurs dettes et d'autres à cause des méfaits qu'ils ont commis [1]."

Et Sanudo ajoute que, les restes du royaume de Jérusalem étant maintenant perdus, c'était pour la chevalerie française une très grande perte, mais qu'on pouvait se refaire, en quelque sorte, sur cette terre qui était garantie contre l'ennemi [2].

Un autre passage de la même source montre que, à l'époque de Geoffroy II et de Guillaume, il y avait, dans cette principauté, tant de courtoisie et d'„amorevolezza" que, non seulement les chevaliers, mais les marchands eux-mêmes, allaient d'un côté et de l'autre, sans argent, le plaçant dans la maison des baillis et qu'un simple écrit de leur main leur fournissait des sommes et leur payait, d'une façon abondante, toutes leurs dépenses [3].

Pendant la croisade de Saint Louis, le prince de Morée, qui y a participé, a pu donner vingt-quatre vaisseaux avec „quatre cents bons chevaliers". Et c'est alors que Louis IX aurait donné au prince le droit de frapper des tournois à la façon royale. Et on a même l'alliage de la monnaie: trois onces et demie d'argent [4].

---

[1] Altri venivano per trattenersi, altri per pagar loro debiti, altri per malfatti per loro commessi; loc. cit., p. 101.

[2] Questo barone (Miles de Noyers) io hò già udito molto dolorsi della perdita del regno di Jerusalem e delo principato di Morea, dicendo che d'indi alli cavallieri della Franza era seguito danno immenso, avendo cossì perso quelli due „recapiti"; *ibid.*

[3] Nel suo tempo fù nel principato tanta cortesia e amorevolezza che non solamente li cavallieri, ma anche li mercadanti andavano sù e giuso senza danari e alloggiavano in casa delli baili e con il semplice loro scritto di mano se li dava denari e facevansi spese abbondantemente"; *ibid.*, p. 102.

[4] *Ibid.*

Contre les Grecs il emploie 8.000 cavaliers, dont 3.000 nobles [1].

Ces souvenirs de Sanudo s'appuient sur des traditions de famille, puisque les membres de cette famille étaient ducs de l'Archipel, et il cite même les membres de cette lignée qui lui ont donné cette information [2].

A ce moment-là, il y a eu un conflit avec Venise. Le prince devenait trop grand pour les intérêts vénitiens; il se dirigeait du côté où Venise avait ses visées et ses droits à elle. Alors, il y a eu une guerre, assez longue, qui a fini par une réconciliation définitive, dans laquelle il y avait, sans doute, du côté du prince, l'abandon de certaines ambitions (16 mai 1262) [3], mais cette réconciliation n'a pas ébranlé essentiellement la vie de la principauté.

Cet ébranlement est venu d'ailleurs : il est venu de deux côtés.

D'abord, par la domination des gens de Nicée, des Impériaux d'Asie, héritiers légitimes de Constantinople, dans la péninsule des Balcans.

Aussitôt que l'ancien despote-empereur d'Épire n'a été que le despote d'Arta, ayant une ville et quelques châteaux voisins, par suite de la pénétration nicéenne, et que les Bulgares, qui se dirigeaient, de l'autre côté, vers Constantinople, ont été, en grande partie, écartés par la concurrence des Asiatiques, l'empereur, résidant à Nicée, mais ayant toujours des visées sur Constantinople, a voulu avoir la Morée.

Il y a eu une rencontre entre les gens du prince et entre les Impériaux; Guillaume a été pris, mené, d'abord, dans la résidence de l'empereur, qui, en quelques mois, a eu la vieille capitale, — puisque c'était un peu avant la reconquête de Constantinople par les Paléologue. Il a été retenu en captivité et, pour l'élargir, il a fallu qu'il promette l'abandon d'un certain nombre de forteresses, non pas du côté de l'Occident, qui n'intéressait pas autant l'empereur byzantin, mais du côté de cette région de Lacédémone, de la Laconie [4], qui a servi, plus tard, comme base pour la création de ce despotat de Morée dont l'histoire

---

[1] *Ibid.*, p. 103.

[2] Miser Marco Sanudo, avo de miser Nicolao, el qual fioriva in la Corte del detto principe; *ibid.*, pp. 102-103.

[3] Voy. l'acte même du traité, *ibid.*, pp. 109-111.

[4] *Chronique de Morée*, p. 114 et suiv.

a été écrite, avec beaucoup de critique et jusqu'aux derniers détails, par un jeune érudit grec, M. Zakythinos.

En Morée, il y a eu une opposition à cette cession, de la part du duc d'Athènes, dont nous parlerons ensuite, et de celle des „dames du pays“ [1], et il a fallu passer par dessus cette opposition. Les villes ont été cependant cédées, mais le prince a pensé, aussitôt après son retour, par Nègrepont et Thèbes, à la possibilité de les regagner, de sorte qu'il y a un nouveau conflit entre les Impériaux, qui ne lâchaient pas prise, et entre le prince, qui voudrait ravoir ses anciennes possessions.

Avec cela, cependant, la principauté aurait pu durer, mais il y a eu autre chose qui l'a tuée. Se voyant attaquer par les Byzantins de Nicée, n'ayant pas d'appui, ce qui était bien naturel, puisqu'il s'agissait d'une autre nation et d'autres buts nationaux, du côté du despote d'Arta ou des seigneurs de la Valachie thessalienne, ne pouvant se servir, malgré des liens de famille, des Italiens qui s'étaient logés dans l'île de Céphalonie, — ce Richard, qui a eu tant de rapports avec la principauté, — et resté donc totalement isolé, le prince a dû s'adresser à Charles d'Anjou.

C'était le moment où Charles devenu, par la victoire sur les Hohenstaufen, roi des Deux-Siciles, nourrissait des ambitions très vastes. Dans ces ambitions étaient compris tous les titres et tous les héritages les plus glorieux du moyen-âge. Celui qui pénétrait en Albanie. qu'il a, en partie, gouvernée, — et on a les détails mêmes de cette administration angevine sur la côte occidentale de la péninsule des Balcans, — celui qui croyait que l'oeuvre de croisade lui était réservée, étant le patron d'Acre, introduisant ses fonctionnaires dans cette dernière possession du royaume de Jérusalem, celui qui achetait les droits de Baudouin II et voulait refaire pour lui l'empire de Constantinople représente de la façon la plus énergique l'impérialisme français de la fin du XIII-e siècle [2]. Je crois même qu'il y a beaucoup plus de France dans ce royaume des Deux Siciles, conquis par les Angevins, que dans ce qui se passe, au même moment, dans la France elle-même.

---

[1] *Ibid.*, p. 120 et suiv.

[2] Voy. Carabellese, *Carlo d'Angiò nei suoi rapporti politici e commerciali con Venezia e l'Oriente*, Paris 1911.

Car où il y a l'idée, l'activité, l'ambition d'une nation, là est le vrai centre dont on doit s'occuper, négligeant parfois le territoire dont est partie cette initiative, et qui pourra de nouveau concentrer la vie nationale, aussitôt que ce qui a été gagné en dehors de ces frontières n'aura plus la même valeur ou aura cessé d'exister.

Ce que Charles d'Anjou voulait — et il en a été empêché par les Vêpres Siciliennes, par le détachement de la Sicile, par la longue rivalité avec la Maison d'Aragon, — c'était donc quelque chose de très grand. La Morée entrait, pour une partie modeste, dans ce magnifique programme.

Guillaume s'étant dirigé vers Charles d'Anjou, consentant à ne plus être que détenteur viager de son héritage [1], un mariage a été conclu entre sa fille, Isabelle, et entre Philippe, héritier de Charles, qu'il voulait établir dans les Balcans [2]. Philippe est mort très jeune [3]. Isabelle, se rendant à Naples [4], s'est remariée. Il y a eu, par des mariages avec les héritières de la principauté de Morée, des liens avec beaucoup de régions de la féodalité occidentale; des gens d'origines très différentes sont venus là, essayant de dominer un monde si récalcitrant, qui vivait dans une forme d'autonomie chevaleresque, par les parlements et sur la base des assises de Romanie, données par l'empereur Robert.

Parmi ces princes étrangers après la mort de Philippe, des baillis étant nommés par le grand roi voisin [5], il y a eu un prince du Hainaut, nouveau mari d'Isabelle, Florent († 23 janvier 1297). Il alla jusqu'à vouloir installer un de ses neveux, Ingilbert, à Céphalonie, lui faisant épouser la fille du comte, et un autre, comme capitaine, à Corinthe. Il y a eu, ensuite, un prince de Savoie, Philippe, qui a voulu gouverner à la façon subalpine et auquel on a répondu dès le commencement par une forte résistance. Il cherchait à faire de l'argent, „pourchecier monnoye en

[1] *Chronique de Morée*, p. 185. Sa veuve épouse Nicolas de St.-Omer; *ibid.*, p. 207, note 2. Cf. *ibid.*, pp. 211-212.

[2] *Ibid.*, pp. 160, 170 et suiv.

[3] *Ibid.*, p. 216.

[4] *Ibid.*, p. 235.

[5] *Ibid.*, pp. 212-224, 237. Un des barons, Jean Chauderon, devint amiral de Pouille.;

toutes manières“ [1], et en demandait de tous côtés ; en ce faisant, il froissait tous les sentiments, aussi, en favorisant ses Piémontais, prétendant détruire, comme les „tyrans de Lombardie“, toutes les autonomies, il s'est entendu dire plus d'une fois que la Morée est une terre conquise par les barons qui sont liés au prince par l'hommage seul dans certaines conditions qui, étant violées, il n'y a plus aucun lien légal avec lui [2].

Un prince de Tarente, Philippe, vint ensuite, puis même un prince de Majorque, Ferrand, qui ne parut, comme mari d'Isabelle de Sabran, fille de Marguerite de Villehardouin, elle-même fille du prince Guillaume [3], dans cette Morée que pour être vaincu et pour perdre sa tête dans une lutte avec Louis de Bourgogne, mari de Mahaut, autre héritière.

Ces apparitions de seigneurs lointains, essayant des régimes dont les barons ne voulaient pas dans leur „république“ — puisque c'était une république chevaleresque —, se succèdent à côté de la volonté des Angevins de conserver les droits qu'ils avaient acquis lors du mariage d'Isabelle avec Philippe de Tarente. Depuis quelque temps ils envoyaient seulement des troupes, et fournissaient de l'argent dans ces régions où ils cherchaient, de toutes façons, à faire reconnaître leurs droits. Ordinairement, on nommait des baillis d'origine française [4]. Ils ont essayé ainsi d'une domination directe, qui n'a pas réussi parce qu'elle ne pouvait pas réussir.

En tout cas, il n'y avait pas plus de possibilité d'entente qu'entre le prince savoyard et ces barons si sûrs de leurs droits et si prêts, toujours, à les défendre, les armes à la main, sous la conduite du maréchal ou du sénéchal de la principauté.

---

[1] *Ibid.*, p. 362.

[2] *Ibid.*, p. 337 et suiv. „Où avés trové ces coustumes ? — „Veez ci“, dit le maréchal, après avoir „tray 1 grand coutel tout un don fuerre“, „nos coustumes, car par ceste espée conquesterent nostre anciseur cest pays et par ceste espée deffendons nos franchises et nos usances contre ceaux qui le nous voudront rompre“ ; *ibid.*, p. 341 „Se il veut rompre le serement que il nous fit, et nous romperons cellui que nous lui feïsmes, sans mesproison“ ; *ibid.*

[3] La soeur de Guillaume avait épousé Hugues de Brienne ; *ibid.*, p. 218, note 2.

[4] *Ibid.*, pp. 327-328, 333-334.

Il y eut même une opposition encore plus tranchée entre l'esprit angevin et entre cet esprit de Morée. L'esprit angevin, c'était celui de la tradition impériale, du gouvernement direct, du jugement des tribunaux contre n'importe quel mécontent et n'importe quel rebelle; c'était la monarchie, telle que l'avait conçue, dès le commencement, Charles d'Anjou, bien différent de son saint frère, Louis.

Tandis qu'ici, en Morée, il y a autre chose: des gens qui vivent par eux-mêmes, qui ont leurs coutumes, garanties par des lois, pour lesquels le prince n'est autre chose qu'un président, celui qui décide des querelles, mais, toujours, s'en tenant à la loi écrite et prenant l'avis de ceux qui l'entourent. C'est un monde d'un caractère tout à fait différent, et ce monde, d'un caractère si différent, que Charles II d'Anjou et le roi Robert, son successeur, n'ont jamais pu dompter, formera, pour l'avenir de tout le monde occidental et, spécialement, pour la r de la France, une grande réserve.

Et j'espère pouvoir prouver que la France d'Angleterre, d'abord, au XIII-e siècle, cette France de Henri III, avec ses querelles entre partisans du Parlement et entre partisans du régime absolu, et, ensuite, la France de la Guerre de Cent Ans ont été révolutionnées et dominées par cet esprit, un peu arriéré, d'un moyen-âge plus lointain, qui s'est formé là, avec ce sens des libertés, avec cette initiative des mouvements libres, se plaçant sur le chemin de la Monarchie absolue, ce qui a fait qu'entre Philippe-Auguste et entre Louis X il y a eu un écart, rempli par cette autonomie et par cette initiative chevaleresque venant de l'Orient français.

N. Iorga.

Nouveaux docume ts sur l'Orient vénitien, d'après des registres de notaires aux Archives de Venise

I. Notaire Jean Bono (?). Busta 68, no. 7.

Nègrepont, 1327, 11 septembre. Mention de „François Bono, jadis chancelier de Nègrepont".

1327, 17 septembre. „Frater Nicolaus, procurator conventus Fratrum Minorum de Nigroponte".

1327, 18 septembre. „Presbiter Franciscus Trivisanus s. Thome de Veneciis, parochiensis ecclesie S. Marci de Nigroponte".

1327, 18 septembre. „Antonacius Bellegno, burgensis Nigropontis“.

1327, 27 septembre. „Çaninus de Aldigerio, conestabilis in Nigroponte, procurator et procuratorio nomine Nicolosii Januensis“.

1328, 9 juin. Convention entre „Franciscus Lambardo, burgensis Nigropontis“, et „Nicoletus de Barleta, habitator Coroni“. „Primo namque debeo et teneor ego, Nicoletus predictus, dare et deliberare per me vel per meum missum tibi, Francischino predicto, vel tuo misso in Constantinopoli, yperpera quingenta auri justi et recti ponderis Constantinopolis intra dies decem postquam applicuero Constantinopolim cum presenti ligno et ibi te prestolari cum ipso ligno diebus viginti quinque, ut possis et valeas caricare predictas duas partes dicti ligni tibi per me designatas, quo ligno infra predictum viginti quinque dierum terminum caricare debeo secedere de Constantinopoli cum ipso ligno et venire Nigropontem directe, non mutando viagium... Ego vero Francischinus prefatus contentus et confessum sum quod infra dies viginti postquam cum suprascripto ligno redieris et applicaveris sanus et incolumis Nigroponti teneor et debeo tibi dare yperperos mille in totum(?), ponderis Nigropontis.“ „Testes Jacobus Blancus et Stephanus de Francischino de Tarvisio“.

1328, 10 juin. Convention entre „Çanuly de Çaneto, burgensis Nigropontis“, et „Bernardellus de Çaneto“, son frère.

1328, 28 août. Confirmation d'un acte, daté 1327, „indictione decima secundum cursum Janue“, 28 novembre, entre „dominus Matheus Çacharie de castro insule Syj“ et son procurateur, „Bottinellus Rusticuci, burgensis et habitator Nigropontis“, créancier d'un Génois. Mention de „byzanczii Cipri, qui quidam bezanzii sive denarii..., occasione quarumdam rationum mercationum quas ipsi domini Matheus et condam Georgius insimul agere habuerunt.. tempore capitaneatus et baiulatus egregii domini, domini Marci Corradonis, in millesimo trecentesimo vicesimo octavo, undecima indictione, die tercio decimo intrantis mensis junii“. Mention de „biçanczii albi de Cipro“. Aussi du capitaine et bailli Paul Dandolo. „Testes ser Salomon de Ferr[aria], notarius, ser Johannes Rosso et Antonius preco.“

1328, 15 août. „Maria, soror condam Antonii de Bonacurso, et Antonius, filius condam Constantini de Bonacurso et nepos dicti Antonii de Bonacurso, heredes et successores ejusdem Antonii

dampnificati, cum nostris heredibus et successoribus, vobis, nobili viro, domino Pietro Corrario de conffinio Sancte Marie Formose de Veneciis et vestris heredibus de omnibus et singulis denaris quos exigere debemus et debebamus a dominis officialibus extraordinarij pro dampnis illatis et datis per gentem et homines domini imperatoris Grecorum suprascripto Antonio, fratri meo, suprascripte Marie, et patruo mei, suprascripti Antonii.

1328, 29 août. Plénipotence de „Antonius Desdes, cum meis heredibus vobis, discreto viro, presbitero Francisco Trivisano, ecclesie S. Thome de Veneciis, et vestris successoribus de omnibus et singulis denariis quos exigere debeo vel debebam a dominis officialibus extraordinariis pro dampnis mihi illatis et factis per gentem et homines domini imperatoris constantinopolitani".

1328, 3 septembre. Commission de la part de „Marcus Gradenigo, de confinio S. Apolinaris de Veneciis, capitaneus et baiulus Nigropontis".

1329, 5 janvier, Testament de „Helyas de la Medega, Judeus, burgensis Negropontis", devant „Nicolaus Donusdeus, presbiter ecclesie S. Pauli de Veneciis, notarius". Ses exécuteurs testamentaires seront „Sarra, uxor mea, et Ysaias, filius meus". On paiera ses dettes. Sarah aura les 800 perpères de sa dot. „Item volo et ordino quod predictus Ysaias, filius meus, habeat dotes Xoy, et matris sue, que fuerunt circa yperpera trecenta". Le reste sera partagé également entre les frères Ésaïe et Samuel.

1329, 17 mars. Mention de „Saray, uxor mei, Michaelis de Gosmerio, castellani insule Serfenarum... Testes ser Salomon, ser Theodossius Agapito et ser Thomas de Açone de Padua."

1329, 9 septembre. „Marcus Soardo, Januensis", loue sa taride à Laurent Gradenigo de Venise. Elle ira à Athènes *(Athenas)*, puis „in Cyprum, videlicet ad Baffum vel ad Limisso". Il recevra „bizanzios albos de Cypro duo mille et viginti quinque".

1329, 11 septembre. Roger Premarino, habitant de Nègrepont, charge Marino Faliero, du quartier des SS. Apôtres de Venise, Marc Premarino et Cressi Capello, „dictus Sclavus", „ut a modo plenam et liberam facultatem habeatis vos omnes simul vel major pars vestrum uxorandi Çaninum Permarinum, filium meum, sicut pro honore meo suoque proficuo vobis melius videbitur convenire, quo uxorato, sicut dictum est, de consensu et consilio vestro vel majoris partis vestrum, sibi licentiam tribuo et concedo quod

ipse possit obligare se et bona sua pro dote uxoris sue et quod ipse faciat securitatem ipsi uxori sue de dicta dote sive repromissa sua, qua securitate facta per ipsum Zaminum, contentus et confessus sum et vobis plenam libertatem concedo ut possitis dictam dotem sive repromissam ejusdem uxoris sue recipere super omnibus bonis meis, in tantum videlicet quantum videatur esse sufficiens quod dicta sua uxor sit secura de supradicta ejus repromissa et ex hoc certam manifestationis facere quemadmodum egomet facere possem, si presentialiter interessem... Testes Petrus Baseio, canon[icus] nigropontensis, et Frangulli Saracenus".

1329, 17 septembre. Vente pour 1931 perpères „recti ponderis Nigropontis" d'un vaisseau appelé „Sancta Maria Caloritissa".

1330, 26 avril. „Flordelise, uxor condam nobilis viri d. Nicolay Gradonico", certifie avoir reçu du doge François Dandolo la somme qui avait été prêtée à „condam dominus Gratonus, filius vester".

1330, 6 août. Confirmation du testament fait par Zanino Brancolano de Venise. „Item dimitto pro passagio ultramarino (effacé: „quando fit contra Sarracenos") libras centum, tali condictione et forma quod hec dicta peccunia non possit nec debeat dari nec dispensari in aliquo alio loco nisi pro passagio ultramarino, quando fiet contra Saracenos".

1331, 8 mars. Pleins-pouvoirs accordés à „discreto viro Marcoço Roselli, armirallis Negropontis".

1331, septembre, Candie. „Discretus vir dominus presbiter Jacobus Rosso, cantor chyronensis *(sic)*, manifestum facio cum suis successoribus pro precio yperperorum in Creta currencium quadraginta vendidisse discreto viro domino Petro de Liberio, canonico cretensi, et suis successoribus quamdam suam sclavam nomine Vodochiam, de genere Grecorum, de contratis —" (blanc).

1331, 13 septembre. Pleins-pouvoirs accordés par „Pantaleo de Sancto Luca, habitator in castro Chyssimi".

1331, 8 septembre. Emprunt contracté en Crète par „Nicolaus Venerio, dominator insule Citherici, habitator Candide", envers „Petrus Liberius, canonicus cretensis, habitator Candide".

1331, 28 avril. Le même pour l'achat de „quinque serventar. de cavalar. *(sic)* de synapi a Çanachi Pispola, nomine Petri Liberj, canonici cretensis".

1331, 1-er mai. Contrat avec un tailleur pour l'enseignement

de son fils, par „Theodorus Mazamondi, dictus Vlachus, habitator Candide".

1331, 5 mai. Contrat du seigneur de Cérigo, Nicolas Venier, habitant de Candie, avec Zanachi Pispola, pour un autre achat de moutarde.

1332, 15 mai. „Andriolus Saninus de Veneciis, habitator Nigropontis", nolise „vobis, Andronico Martini et Nicolo Bafani, habitatoribus Neapolis de Romania", une barque pour être conduit de Candie à Nauplie.

1332, 19 septembre. Ordonation d'un diacre par „frater Raphael, Dei gratia episcopus archadiensis, de mandato reverendi in Christo patris domini fratris Allexandri, Dei et apostolice Sedis gratia archiepiscopi cretensis".

II. Notaire Jean Bono. Busta 20.

1372, 29 septembre, Coron. Domenico de Regio, „seschastis *(sic)* domini Marci Mauroceno, capitanei galiarum culphy, cum meis heredibus, tibi, Chalo Sumarii de Corone, cum tuis heredibus": procuration.

25 octobre 1372, Coron. Luc de Vérone, „habitator Choroni, tanquam procurator ecclesie S. Sancte Marie de Corone, vobis, done Archondie, olim servitricis domini fratri *(sic)* Thomasii, olim episcopi de la Jayna *(sic)*, de ducatis quinquaginta auri, quos ducatos dictus dominus episcopus ad suum obitum dimisit suprascripte ecclesie Sancte Marie de Corono", donation qui s'est perdue.

26 octobre 1372, Coron. „Nicolaus de Fina..., habitator Choroni, tanquam procurator conventus et monasterii S. Nicholai de Corono de Ordine Fratrum Minorum" à Micaletto de Molin, pour une donation.

Suit une autre, pour le même, de la part de „Nicolaus de Franceschi, habitator Choroni, tanquam procurator monasterii S. Nicolai de Chorone, de Ordine Fratrum Minorum".

12 novembre 1372, Coron. Procuration pour „ser Johannes Schifato, habitator Choroni".

29 novembre 1372, Coron. Mention de · Démètre Trevisano de Coron.

2 décembre 1372, Coron. Contrat entre „Malgarita, uxor ser Donati Mauricha et filia condam ser Michali Cortaçi de Corono",

et „domina Theologa, uxor condam Marini Çeno de Crede“.

6 décembre 1372, Coron. Convention d'héritage entre „Johannes, filius condam Georgii Pilatarii de Chorono“, et „dona Tartaria, mater mea dilecta, relicta suprascripti ser Georgii Pilatarii de Corono“.

26 mars 1373, Coron. Contrat de „Maria, relicta Demetrii Clinto de Chorono“.

3 juin 1373, Coron. Quittance de „Çanachius, barberius de Chorone“, pour „Nicoletus barberius, filius meus dilectus“.

20 juin 1373. Plénipotence accordée à un Vénitien par „Agnes, relicta Andrigeti aurifici *(sic)*, habitatoris Choroni“.

2 octobre 1373, Coron. „Catelanus Trivisanus de Methono“ cède à „Antonius Romanus de Corono“ „unam meam sclavam etatis annorum sexdecim vel circha, orta de cenere *(sic)* Tartarorum, ad batismum et in latino vocatam Ana, que vobis do sana et pro sana omnibus suis membris, infirmitat[ibus] et mayagnis *(sic)* tam plubicis *(sic)* quam ocultis, a modo in antea cum plenissima virtutis et potestatis dictam sclavam jure servitutis cum omni jure et accione habendam, tenendam, posidendam *(sic)*, donandam, vendendam, alienandam, commutandam, dandam, francandam et pro anima et corpore judicandam, etiam quicquid vobis vestrique heredibus in perpetuum placuerit faciendum in Corone et ubicumque locorum. Pretium autem suprascripte sclave sunt yperperorum centum usialibus *(sic)* Coroni, quos a vobis suprascriptis ser Antonio bene habui et recepi“.

Octobre 1373, Coron. Mention d'une famille Ragusio, à Venise et à Coron.

„Eodem millesimo et mense [novembris], die XVj⁰ intrantis, indictione XIja, Mothoni. Manifestum facio ego, Henricus Barbadico, filius domini Nicolai de Veneciis et nunc habitator Mothoni, cum meis heredibus seu successoribus, tibi, Chaterine Hortis de genere Tartarorum, sclave mee, et heredibus et pro heredibus tuis, hac notifico et manifesto *(sic)* facio omnibus per presentem paginis *(sic)* et scripturis et etiam audituris quia impietatis *(sic)* intuitu et ob remisionem *(sic)* meorum peccatorum facio te libero *(sic)* et francha, ita quod nula *(sic)* tentaris *(sic)* vinculo servitutis, sed libera inter libero[s] comoreris, filii autem ex te nati et nacituri *(sic)* remanent liberi et franchi in futurum; quicquid autem aquiscieris *(sic)* studio tuo et labore sub tua permaneat libertate. Si igitur

contra hanc manifestam cartam, ut te, etc. Testes Albertus Capella et Leonardus Carboner".

3 novembre 1373. Modon. „Çanobius de Florentia et nunc habitator Mothoni", cède à Enrico Barbadigo de Venise, lui aussi établi à Modon, „unam meam sclavam etatis annorum duodecim vel circha, orta de genere Tartarorum, vocata ad batismum et in latino Margarita".

19 novembre 1373. Coron. Mention de Vettore Pisani, ancien châtelain de Coron et de Modon.

11 décembre 1373. Modon. „Franciscus de Galvan[eis], habitator Motoni, tanquam gastaldo scole Sancte Marie de Mothono, cum meis successoribus vobis, done Cecilie, relicta ser Vicli de Feraria, olim de Mothono, tamquam sole commissarie dicti ser Vicli, olim vestri viri, et uni commissarie defuncti, de yperperis decem quos ipse dimisit dicte scole Sancte Marie per formam sui testamenti carte, qui tunc autem quod a me bene et perfecte appacastis et cum omni integritate deliberastis de suprascripta demissione amodo CXIIj *(sic)*, etc. Testes presbiter Johannes Beli et ser Catelanus Trivisano."

1374, 13 avril. Modon. Vente d'„una mea sclava etatis annorum viginti quatuor vel circha, orta de genere Tartarorum, vocata in lingua tartara Dierermuo *(sic)*, sed ad baptismum et in latino vocata Agnes", vendue pour trente ducats d'or.

1374, 15 Avril. Modon. „Albertus de Cresenciis, filius domini Johannis fisici de Mothone", donne une plénipotence.

22 avril 1374. Modon. „Çanulius Sculogeno, preco Mothoni", donne une plénipotence.

26 avril 1374. Modon. Une autre de la part de „Nicola Chiloni, filius condam Leonis de Mothono".

16 août 1374. Modon. Mention de „magister Johannes, ciroichus de Monte Beluno et salariatus Mothoni".

III. Notaire Fogliasi Luigi. Busta 80.

Testament de „Greca dicta Blancha, relicta nobilis" (effacé).

5 août 1397. Testament de Marc, fils d'Antoine Taiapetra de Venise. Est appelé le médecin Philippe Barthélemy de Trévise. L'acte est écrit en partie par lui et en partie par un Pierre Dalbia. „Quelo ch'io in questo cartello et in prima in la botega de ser Silvestro

b. XXIj de veluo carmezi peloso molto belo e di valor de duc. X el brazo, ma non de mancho, e don plena libertà a ser Silvestro Buxi e a ser Anthonio Bon che lor sia per deferir queste cose, e a lor laso comesion e fede. Anchora b. XVIIj de veluto verde peloso de grana, quelo meteva duc. Vj ovol duc. V el b., faza el meio che lor parà. Peza una de b. VIIj, quela duc. XX, meio che vui podè. E do brochadi, XIIj duc. l'un. E chapeleti do de veluto de grana peloso: queli meto duc. VIj. E un spechio: quelo meto duc. X. Sendo in la mia capsa cercha libr. V de seda cum altri imbrati *(sic)*, queli vederali como i porà far. Impenso vuy farè el mio, mi non digo. Voyo che vuy me fè sepelir a S. Zane, là dai Frari, se Dio me clamase a luy, e sia me facto un belo honor. L'è verità che alguni deneri in capsa: queli che resterà toreli e farè uno monte, e duc. XVj e perpari cercha libr. XV. E quelo me tocherè de quele sele e spade ch'avemo de brigada, Jacomelo e vui, questo impenso che Jacomelo se acorderà ben che la brigada. Quelo che resterà stando mi sepelido, tuto voio che sia asunado e mandado a Veniesia in man de ser Anthonio Donado, marchadante de legname, de ser Alexandro Boldo de Sancta Maria Nuova, che s'è fio de ser Francesco Boldo, e de ser Bortolamio di Nicolò de ser Zane, nuovo marchadante de legname, et tuti tre questor *(sic)* son mio compari: lor voio che i feza de questo stando uno monte partasè per i tre puti. Quelo veludo ch'à Stefano Schiavo, per lo simele egni cosa. Algune cose ch'à Marco de Redolfo de le mie, metele a so rasion. E quele altre sede ch'è in chofaneto in chasa mostrerele a ser Stefano Sclavo, mio compare: per 30 che le farà per luy de ile son contento, e mete a rason de so pare; lo resto che mancherà, che'l sia complido de pagar pluy presto vuy podè. Compare, bali mie e fradeli, pregove che vostra comare ve sie recomandada, e quele tre creature picinine. Se manchase nesun de questi, che sia facto, do de la taza meza per Dio e l'altra meza in queli do. Vostra comare voyo ch'abia i so panni e tute so chose e leto d'alci ben apariado."

Témoins: Jacomello Torsello, Piero Dalbia.

Celui-ci ajoute ce que la faiblesse du testateur ne peut pas écrire:

„Uno mantelo e uno zacho e un capuzo e .j. zupon e un par de calce e duc. X horo, zonto luy a Veniesia, le qual cose laso a voi, frar Daniel. Interogatus ego, Marcus predictus, a notario predicto

et infrascripto de postumis siquid ordinave velem, respondi quod non putabam uxorem meam fore pregnantem, quia dimisi eam lactantem unum meum filium. Attamen, si pregnans esset et pareret masculum vel feminam, volo quod masculus ille vel femina nasciturus vel nascitura sit equalis in meis bonis cum aliis meis filiis...

Ego, presbiter Antonius de Monte Caveoso, parrochianus Motho[ni]s, testis, propria.

Ego Justinianus Justiniano, testis, m. p.

Ego Phylippus Bartholomeus, natus quondam domini Jacobi de Tervisio, publicus apostolica et imperiali auctoritate notarius et scriba civitatis Mothoni, predictis interfui et rogatus subscripsi."

IV. Busta 53, no. 14.

6 mars 1408. Testament de „Magdalina, uxor viri nobilis domini Jacobi Civran, ad presens honorabilis castellani Coroni et Motoni". Témoins: „Mapheo de Malfis, Drugumano not. et ser Jacobo de Palavexinis de Placentia, scriba curie Motoni, et aliis". Le testament est du 4 octobre 1407, à Modon, et Madeleine s'y fait appeler Chadaluça (soeur: Coletta).

„Ego Nicolaus Carandulo condam domini Petri, Venetiarum notarii, et cancellarius Motoni, rogatus scripsi, complevi et roboravi."

N. Iorga.

Les complots polonais et hongrois en Roumanie en 1863-1864

La Roumanie se trouva placée dans la seconde partie du règne de Cuza dans une situation fort délicate au point de vue international. D'un côté le prince devait chercher à consolider le nouvel État par d'énergiques réformes politiques et sociales qui allaient avoir pour conséquence l'opposition furieuse des classes privilégiées et le renversement de son trône, de l'autre, il devait éviter tout conflit extérieur susceptible de provoquer l'intervention des grandes Puissances voisines et de faire sombrer dans la tempête le frêle esquif qu'était la Roumanie-Unie. Des troubles intérieurs analogues à ceux de 1848 pouvaient être le prétexte d'une intervention armée des redoutables voisines, Turquie, Autriche, Russie, ces deux dernières surtout, interessées à ne

pas laisser se développer à leur frontière un foyer révolutionnaire. Des conflits nationaux avec les monarques voisins, décidés à se saisir du moindre prétexte pour lancer leurs armées sur la route de Bucarest, n'étaient pas moins à craindre. Le prince Cuza, avec beaucoup d'habileté, venait de réaliser l'Union, et, après avoir fait accepter aux Puissances garantes le fait accompli s'évertuait à élargir la brèche faite dans la muraille de traités et de conventions absurdes avec laquelle l'Europe avait cherché à încarcérer la jeune nationalité roumaine. Il devait, par sa ruse prudente, essayer maintenant de faire accepter à l'Europe la sécularisation des biens des couvents dédiés. Encore une fois le fait accompli finirait bien par être sanctionné par les Puissances que fatiguait la douce obstination de Constantin Negri, représentant de la Roumanie à Constantinople, mais, en attendant, que de cris perçants allaient pousser les moines grecs dépossédés de leurs exorbitants privilèges! Ensuite ce serait la loi agraire, qui ferait du paysan un propriétaire et un bon serviteur de l'État; mais quelles clameurs dans le clan des vieux boïars! Quel beau prétexte pour les candidats au trône, pressés de dénoncer la prétendue violation du droit de propriété et de lancer contre Cuza la meute de leurs amis autrichiens ou russes! Certes ce n'était pas le moment, vers 1863, d'offrir aux Cours de Vienne et de St.-Pétersbourg des prétextes pour de fâcheuses querelles

Or, à cette date, se déroule l'insurrection polonaise, laquelle, soutenue moralement par Napoléon III, donne à la Russie bien des tracas. Or, en Hongrie, les esprits, toujours échauffés, cherchent à fomenter une insurrection contre l'Autriche, avec l'aide des Italiens, qui attendent le moment favorable pour, avec un allié nouveau, reprendre la lutte dont la Vénétie sera l'enjeu. Que d'ennuis en perspective pour la jeune Roumanie, obligée de faire respecter sa neutralité et de combattre des agitateurs sympathiques, mais imprudents[1]!

I. Les complots hongrois en 1863.

J'ai exposé dans un précédent ouvrage [2] comment Napoléon

[1] Sur la question polonaise voir N. Iorga: *Polonais et Roumains,* Bucarest, 1921.

[2] *Victor Place et la politique française en Roumanie à l'époque de l'Union* (Bucarest 1931).

III, pendant la guerre d'Italie, avait cherché à provoquer une insurrection des Hongrois, insurrection dont la base d'opérations eût été le territoire roumain où s'étaient transportée une foule d'émigrés révolutionnaires. De grandes quantités d'armes et de munitions avaient été accumulées, particulièrement dans les villages de la bordure des Carpathes. La guerre d'Italie s'était terminée avant que ce projet de diversion eût été réalisé; mais les révolutionnaires n'avaient pas renoncé à leurs projets, et les armes existaient toujours. Avec l'appui de l'Italie et sous la haute direction des comités révolutionnaires, du comité Kossuth de Londres en particulier, les nationalistes magyars vont chercher en 1863 à reprendre leurs projets. Le temps presse, car le zèle des patriotes restés dans leur pays se refroidit quelque peu.

Napoléon III ne s'intéresse plus à la Hongrie. Au contraire Drouyn de Lluys, son ministre des Affaires Étrangères, a su lui persuader que l'Autriche est pour lui la seule alliée possible. Mais, poussé par l'opinion libérale, il soutient moralement les insurgés polonais, au risque de s'attirer la haine d'un Tzar dont les bonnes dispositions à l'égard de la France avaient été un des éléments des succès de la politique de l'Empereur pendant la guerre d'Italie et dans les années suivantes. Le plan des Hongrois consistera donc à essayer de présenter leurs préparatifs comme des entreprises polonaises, voire même à utiliser d'authentiques patriotes polonais en les détournant vers la Galicie ou la Transylvanie.

La réalisation du complot ne peut présenter de difficultés que du côté roumain. Les Italiens, eux, sont tout disposés à se laisser convaincre, et le général Klapka, grand ordonnateur des opérations militaires hongroises, n'a pas de peine à faire croire à Cavour que l'arrangement conclu avec Cuza au moment de la campagne d'Italie engage encore le prince [1]. Le général Türr, un Hongrois qui arbore le titre d'aide-de-camp de S. M. le roi Victor Emmanuel, est envoyé à Bucarest pour négocier avec le gouvernement roumain [2]. Il est reçu par le prince. Il lui afirme que l'Italie

[1] Académie Roumaine, manuscrits du fonds Cuza, no 4869, fol. 304-305. Dans la suite de l'article je désignerai ce fonds par les initiales *A. R.*

[2] Bordeanu signale son passage à Constantinople le $^{1}/_{11}$ mai 1863. *A. R.* 4859, fol. 45.

ne tardera pas à revendiquer Venise et que, la guerre déclarée, elle aura besoin du concours de la Roumanie et des Hongrois: Une diversion, suivant ses prévisions optimistes, obligerait l'Autriche à garder 100.000 hommes en Hongrie, et, dans ces conditions, elle ne pourrait plus opposer que 200.000 hommes dans le quadrilatère aux 300.000 Italiens. 7 ou 800 Hongrois sont réfugiés à Bucarest. Il serait facile de les armer avec le matériel italien débarqué en 1862 et séquestré à ce moment-là. L'Italie est prête à en envoyer encore, et les armes, que les expéditeurs déclareraient être destinées à l'armée roumaine, parviendront sans difficulté à Galatz [1].

Cuza est perplexe. Il pense que Türr pourrait bien être d'accord avec Napoléon III, „dont, dit-il, il est parent par son mariage avec la seconde fille de Mme Wyss“ [2]. Les convois d'armes ne sont pas pour lui déplaire: si ces armes ne servent pas, ou si, pour faire respecter sa neutralité, il est obligé de les confisquer, elles seront bien utiles pour armer les nouveaux contingents roumains, dont la création est envisagée. Et nous ne sommes pas étonnés d'apprendre, par les rapports secrets, le débarquement d'armes à Galatz antérieurement même à la visite de Türr [3], et la commande passée par le ministre de la guerre de Roumanie au gouvernement italien le $^1/_{18}$ juin 1863: 6.000 fusils et deux batteries de canons rayés [4].

Mais de là à s'en servir en faveur de l'émancipation de la Hongrie, il y a une nuance: Cuza sait ce que valent les promesses des Hongrois quand il s'agit de reconnaître aux Roumains de Transylvanie le droit de vivre leur vie nationale. „Je ne voudrais pas“, dit-il à Türr, „concourir à relever la Hongrie avant de savoir pertinemment que les Magyars se sont enfin mis d'accord avec les Roumains d'au-delà des Carpates“ [5].

---

[1] Le consul Tillos au ministre français Drouyn de Lluys, Bucarest, 26 avril 1863, fol. 299 et suiv., *Archives du Ministère des Affaires Étrangères de Paris, Correspondance politique des consuls, Bucarest 1863,* tome 23. Dans la suite de l'article je désignerai ce fonds par les initiales *A. E. B.* Voy. aussi A. R. 4869, fol. 305 Vo.

[2] *A. E. B.*, Tillos à Drouyn, Bucarest, 2 juin 1863 (fol. 309).

[3] *A. R.*, lettre de Bordeanu, Péra, $^1/_{13}$ mai 1863, à la suite d'une réclamation de l'internonce d'Autriche, fol. 45.

[4] *A. R.*, 4869, fol. 312.

[5] *Ibid.*, fol. 309. Türr est allé trouver Rosetti pour le prier de dire aux Roumains de Transylvanie de ne pas envoyer de députés au Reichsrath autrichien, mais Rosetti a refusé; *A. E. B.*, fol. 304, Tillos à Drouyn de Lluys, 29 mai 1863,

Les Russes ne voyaient pas d'un mauvais oeil les préparatifs hongrois en Roumanie. Préoccupés des révoltes de Pologne, ils cherchaient en effet à détourner du côté de la Gâlicie les agitateurs polonais, dont ils n'ignoraient pas les menées sur le territoire moldave. Ils engagèrent peut-être les Hongrois à embaucher ces révolutionnaires comme auxiliaires de leur cause, en les détournant vers les terres polonaises de l'empire d'Autriche [1]. Les Polonais laissèrent dire, et en profitèrent probablement pour obtenir eux aussi des armes italiennes à bon compte. Mais, lorsque Türr voulut connaître exactement leurs intentions, ils lui déclarèrent que leurs ennemis étaient les Russes et qu'ils n'iraient pas ailleurs qu'en Podolie. Et Türr fut bien obligé de démentir, avec une feinte indignation, les bruits (qui avaient déjà trouvé un écho dans la presse) d'une expédition polonaise en Galicie [2].

II. L'expédition des révolutionnaires polonais à travers la Moldavie.

Les Polonais ne perdirent pas leur temps. Depuis quelques mois ils traversaient la Moldavie par petits groupes sans armes, se dirigeant vers la Podolie. Les armes les réjoignaient en route, et le gouvernement roumain ne voyait rien ou ne voulait rien voir [3]. En juillet ils tentèrent une opération plus hardie. Ils réussirent à former une troupe de quelques centaines d'hommes à Tulcea. Le 12 juillet, ils s'embarquèrent sur un bateau turc qui remontait le Danube et, en cours de route, ils obligèrent le commandant à les conduire à Ismaïl. Les autorités locales, faute de

[1] *A. E. B.*, fol. 298, dépêche chiffrée de Tillos à Drouyn: „Pour tenir l'Autriche en échec, le gouvernement russe à engage le prince Cuza à prêter son concours à la formation d'une expédition qui doit se faire de Moldavie en Gallicie Le général Türr, en ce moment à Bucarest, prép re cette expedition avec des Hongrois et il engage les Polonais à y prendre part. Trois ou quatre cents Polonais, qui sont dans la Dobrutscha, veulent faire une pointe en Russie, mais ne veulent pas suivre Türr en Gallicie. Türr sera reduit à tenter un soulevement en Transylvanie. Il est ici en rapport direct avec le gouvernement et ne se cache nullement". Bucarest, 23 mai 1863, *A. R.* 4865 (z), fol. 59

[2] Cf. le journal *Românul* du 16/25 mai 1863, et lettre de dementi de Türr 15/27 mai suivant.

[3] *A. E. B.*, fol. 273, Maurin, consul de France à Braila, à Drouyn de Lhuys, 17 juillet 1863.

troupes, ne purent s'opposer à leur débarquement. Des télégrammes furent envoyés aux chefs des garnisons voisines. Le préfet de Galatz somma la bande de déposer ses armes et de se disperser. Elle n'en fit rien. Pendant que les garnisons de Galatz et de Brăila effectuaient leur concentration, les Polonais continuaient tranquillement leur marche vers le Nord [1].

Leur chef, le colonel Milkowski, envoyait aux Moldaves une proclamation dans laquelle il affirmait qu'il ne nourrissait pas d'intentions hostiles à leur égard, mais qu'il désirait traverser en bon ordre leur territoire pour aller remplir en Pologne russe son devoir de patriote [2].

Le prince Cuza fut très ennuyé. Non seulement cette folle équipée pouvait lui créer une grosse affaire avec la Russie, mais il craignait que ses ennemis politiques, et particulièrement Grégoire Sturdza, ne se saisissent de l'occasion pour organiser une insurrection en Moldavie. Des rapports venus de Constantinople étaient à l'origine de ces craintes [3]. Il s'aperçut vite qu'elles n'étaient nullement fardées, mais il continua à soutenir avec ostentation la thèse d'un complot sturdziste: l'habile chef d'Etat trouvait ainsi le moyen de prouver aux Russes qu'il n'avait nullement favorisé une entreprise dirigée contre eux, attendu qu'il devait en être la première victime [4].

---

[1] *A. E. B.*, fol. 358. Tillos à Drouyn de Lluys, Bucarest, 14 juillet 1863.

[2] *A. E. B.*, fol 383, et suiv. Contient le texte de cette proclamation.

[3] *A. R.*, 4859. fol. 17. Bordeanu à Cuza, Péra, 14/26 mars 1863: „...le fameux Wijbisky (Mourad-Bey), accompagné d'un autre Polonais plus canaille que lui et qui est marqué d'une balafre à la figure, un coup de feu lui ayant traversé les deux joues, se rend du côté de Toulcha à l'effet d'entrer dans les Principautés, pour se mettre probablement au service du prince Grégoire Stourdza", et *A. E. B.* Tillos à Drouyn du Lluys, 17 juillet, fol. 371. Tulce était alors en territoire turc. Cependant on fut fort mal informé à Constantinople de ce qui s'y passait; cf. *A. E. Turquie*, t. 359, fol. 212. Du Moustier à Droun de Lluys, Thérapia, 9 juillet 1863, et lettres suivantes.

[4] *A. R.* 4869, fol. 80. Ion Alecsandri à Cuza Paris, 18 juillet: „Accueil du ministre un peu froid. Influence pénible. On refuse de croire à une conspiration combinée des Polonais et des Grégoriens... Je crois les rapports du consul passionnes. Dans le Ministère l'opinion est vivement hostile contre nous..." (le consul en question est Tillos, qui ne comprend jamais rien aux évènements, et qui est un détracteur systématique de Cuza et de ses ministres). Voy. aussi *A. E. B.*, Maurin à Drouyn, Braila, 20 juillet, fol. 385 et suiv., et *A. E. Turquie*, 359, fol. 279. Cuza affirme que Milkowicz est naturalisé moldave depuis longtemps; au contraire, Tillos attribue tout à Cuza et aux Russes, *ibid.*, fol. 298.

Rien n'était perdu si le gouvernement roumain réussissait à arrêter les Polonais avant leur passage en Russie. Fort heureusement Milkowski ne fit pas route en droite ligne vers la frontière bessarabienne, qu'il aurait pu franchir le lendemain. Il marcha vers le Nord, pour pouvoir déboucher directement en Podolie, chez les siens, tandis qu'en Bessarabie il n'aurait pu rallier des partisans et aurait eu tout le temps d'être écrasé avant d'avoir traversé les 200 km. du territoire russe qui le séparaient de la Pologne insurgée. C'est pourquoi il résolut de traverser la Moldavie du Sud au Nord. Preuve, déclarait Cuza, que l'expédition n'était qu'une entreprise sturdziste, une affaire purement intérieure!

Dans ces conditions les troupes roumaines allaient disposer du temps nécessaire pour se concentrer. Le colonel Călinescu, à la tête de deux bataillons d'infanterie et d'un escadron de cavalerie, atteignit les Polonais à deux postes de Reni, au village de *Costangalia-Băjenari,* près de Cahul. Le colonel les somma de déposer leurs armes et de s'en aller par petits groupes. Ils refusèrent. La négociation continua: on leur offrit de les laisser libres d'aller en Autriche ou en Bessarabie russe, sous surveillance, et à condition qu'ils quittent aussitôt le territoire moldave. Milkowski répondit qu'il exécuterait son plan malgré tous les obstacles. Alors les Roumains, en dépit de la fatigue de leurs troupes, décidèrent d'attaquer. Un jeune Français, nommé Camus, décrit ainsi la petite bataille du 3 15 juillet 1863: „j'ai été attaché en qualité de lieutenant dans une compagnie du bataillon formé à Toultcha et porté pour la Podolie. Nous devions traverser trois cents lieues avec armes et bagages. On comptait sur la tolérance du gouvernement moldo-valaque: mais il n'en a rien été. Après avoir été réduits par les fatigues et les maladies à 180 hommes environ, nous avons été attaqués, le 15 juillet, à 3 heures de l'après-midi à Kostanguelia, par deux bataillons d'infanterie et un escadron de cavalerie. Au bout de trois quarts d'heure tout était terminé. L'ennemi était en retraite, et notre colonel a bien voulu dire que c'était ma compagnie qui avait décidé l'affaire, parce que, mon capitaine étant tombé blessé, j'ai reçu l'ordre de déloger 250 hommes qui voulaient nous tourner et avaient pris position sur une colline, d'où ils nous envoyaient un feu terrible. J'ai été assez heureux pour effectuer ce mouvement avec 30 hommes...[1]".

---

[1] Lettre de F. Camus à sa mère (datée du camp de „Rendzechti", le 21 juillet

Les Roumains furent donc mis en échec: Ils eurent 18 tués et 45 blessés, dont 3 officiers, pendant que les Polonais, qui eurent 16 tués, dont 2 officiers et 31 blessés, restaient maîtres du champ de bataille. Le lendemain, Milkovski donna l'ordre de départ. Sa marche devait durer encore 17 heures [1].

L'échec fut commenté sans indulgence par les journaux français, particulièrement par le *Constitutionnel* du 1-er août et par le *Journal des Débats*, favorables aux insurgés polonais. C'était aussi pour le gouvernement roumain une blessure d'amour-propre, car les journaux étrangers n'étaient pas forcés de savoir que des troupes fatiguées et pourvues de mauvais fusils avaient rencontré une force polonaise cohérente, munie d'armes perfectionnées, dont l'emploi compensait l'infériorité du nombre des soldats. On ne sut d'ailleurs jamais très bien le nombre des Polonais de Milkowski. Les premiers rapports en signalent 600, puis 500, puis 250, et la lettre de Camus n'indique plus que 180 hommes. En réalité les Polonais ont eu intérêt à diminuer les chiffres, car, lorsqu'ils se sont vus, les jours suivants, obligés de capituler, ils ont cherché à faire disparaître le plus grand nombre possible des leurs, qui réussirent individuellement, en traversant les bois, à terminer leur voyage [2].

Le 18 juillet, en effet, des forces roumaines assez considérables et pourvues de canons arrivaient en renfort et réussissaient à encercler les Polonais à Rîndeşti. Milkowski se fit promettre qu'on laisserait ses hommes en liberté et que, plus tard, on leur rendrait leurs armes. Puis il signa une capitulation [3].

1863), reproduite par le *Journal des Débats* du 5 août 1863. Camus était un journaliste, collaborateur au „Courrier du Dimanche".

[1] *A. E. B*, t. 23, fol. 327, rapport de Tillos, Bucarest, 20 juillet, faisant suite à sa depêche du 16 juillet, fol. 365.

[2] *A. E. B.*, fol. 389, Tillos à Drouyn, Bucarest, 22 juillet 1863. *La Patrie* du 1-er août annonce une grande défaite roumaine. Cuza télégraphie à I. Alexandri: „Répondez à la „Patrie" que Milkovski capitulait le surlendemain du combat de Costangalia devant les troupes qui l'avaient combattu et qu'il rend hautement hommage à la valeur des Roumains, qui voyaient le feu pour la première fois". *A R.*, No. 4865, fol. 89. Les Bulgares du Bugeac avaient fort mal reçu les Polonais. Cf. le rapport du *Monitorul*, 19 juillet; le fait est confirmé par le consul français Maurin, *A. E. R.*, fol. 385.

[3] *A. E. B*, fol. 374, lettre de Tillos, et fin de la lettre de Camus („Journal des Débats" 5 août). *Monitorul* du vendredi, 19 juillet 1863 (no. 138), publie le rapport

Restait une difficulté. Qu'allait-on faire des prisoniers? Cuza craignait à la fois de mécontenter la Russie, qui désirait un châtiment, et la France qui réclamait l'indulgence. Le prince, l'année précédente, avait séquestré un convoi d'armes à destination de la Serbie et l'avait relâché lorsqu'il avait su que ces armes provenaient d'une commande officielle du prince serbe. Avec beaucoup de mauvaise foi les journaux français et le ministre Drouyn de Lhuys lui-même établissaient un parallèle désobligeant entre les deux affaires et insinuaient que Cuza ne faisait respecter sa neutralité que lorsqu'il s'agissait d'être agréable au Tzar [1].

Enfin Cuza ne voulait pas passer pour un bourreau et il était enclin, la grosse difficulté vaincue, à faire preuve d'indulgence. Il rendit aussitôt leur liberté à quatre Français qui avaient combattu dans la bande, et les Polonais furent traités avec mansuétude par le préfet de Galatz [2].

Ils furent relâchés ensuite les uns après les autres, assez prudemment pour que la Russie n'en pût pas ombrage.

III. Liaison entre le complot polonais et le complot hongrois,

Après cette alerte le gouvernement roumain renforça sa surveillance. En janvier 1864 un certain Zagrowski, se disant au service de la France, alla solliciter les bons offices du consul français à Bucarest et l'appui de Cuza pour l'organisation d'une nouvelle légion polonaise. Cette fois-ci Cuza refusa toute complaisance. „Le capitaine Zagrowski, que je soupçonne français et

---

du ministre de la Guerre et les décrets de Cuza qui prodigue à cette occasion les grades et les récompenses.

[1] *Journal des Débats*, 5 août, protestation du lieutenant-colonel Alexandri contre un article malveillant paru dans ce journal le 29 juillet. Sur l'attitude du ministre: *A. R.* 4865, fol. 79, Alexandri à Cuza, Paris 17 juillet „Voici le langage du ministre, librement rendu, mais compréhensible : Une trop grande vivacité touchant les Polonais contrasterait fâcheusement pour quelques puissances avec l'indifférence montrée pour les armes serbes... L'opinion générale réprouverait manimement. une répression violente. Évitez un triste rôle. Il faudrait concilier les devoirs de neutralité et l'humanité... Faire déposer les armes sans violence. Ultérieurement les Polonais se sauveraient...".

[2] *A. R.* 4865, fol. 87. Cuza à Alexandri, 30 juillet: „Rassurez la famille de Rivoire. Les quatre Français prisonniers sont bien portants et libres sur parole. Ils vont retourner en Turquie. Milkovski et ses officiers ont signé une lettre de remerciement au gouvernement pour les généreux traitements dont ils ont été l'objet.

émissaire du Prince Napoléon, a demandé au Prince régnant le passage par la Roumanie d'une grosse expédition d'hommes et d'armes avec permission pour ces hommes de se grouper et d'armer près de la frontière. Le Prince régnant fermera les yeux, comme par le passé, sur les passages d'hommes et d'armes prudemment effectués. Mais il a déclaré qu'il ne tolérerait pas de bandes armées sur le territoire roumain ; en deux mots qu'il ne voulait paraître ni *complice*, ni *impuissant*..." [1]. „La Roumanie", écrit-il peu après, „est ouverte à tout étranger qui vient y chercher un asyle, sous la réserve qu'il n'abusera de cette hospitalité, soit pour susciter des troubles à l'intérieur, soit pour organiser contre les États limitrophes des entreprises de nature à compromettre notre neutralité [2].

En attendant, l'affaire de Costangalia ayant manifesté la grande faiblesse de l'armée roumaine, il décida de la renforcer et d'acheter des armes neuves. Ces armements étaient nécessaires pour maintenir l'ordre intérieur et pour faire respecter la neutralité du pays. Cependant la malveillance des Puissances les dénonça comme une préparation à une nouvelle guerre des Balcans. Le consul français de Bucarest, Tillos, fort hostile à Cuza et, qui plus est, peu apte à comprendre les affaires du pays où il exerçait ses fonctions, prétendait que la Russie avait invité la Roumanie et la Serbie à prendre part à une nouvelle guerre contre les Turcs. Elle aurait promis de laisser proclamer l'indépendance complète de ces deux principautés et offert à Cuza 40.000 fusils, 50 canons, des munitions et un million de roubles. Les émigrés magyars soulèveraient la Transylvanie et la Hongrie pour empêcher l'Autriche d'intervenir dans les Balcans, et les Garibaldiens, au moment propice, marcheraient sur Venise. La présence d'officiers serbes aux grandes manoeuvres de Cotroceni en octobre 1863 semblait confirmer cette conjecture [3]. Les Turcs, inquiets, firent leur possible pour arrêter les convois d'armes à destination des Principautés-Unies [4].

---

[1] *A. R.* 4865 (2), fol. 180. Cuza à Alexandri, 30 janvier 1864.

[2] *Ibid.*, fol. 229. Cuza à Alexandri, 11 mai 1864.

[3] *A. E. B.*, t. 24 (1863-64), fol. 97 et suiv. Tillos à Drouyn de Lhuys, 22 octobre 1863

[4] *A. R.*, 4865 (2), fol. 210-213. La Porte a séquestré à Constantinople 75 caisses envoyées par la Maison Godillot, et renfermant 1.000 mousquetons et 1.800

Mais Cuza cherchait uniquement à prévenir de nouveaux incidents.

Il avait d'autant plus raison de se méfier que les Polonais, découragés, prêtaient enfin l'oreille aux sollicitations hongroises.

En 1864 nous voyons Hongrois et Polonais adopter le plan du colonel magyar Frigyesy, ami de Garibaldi et agent actif de la propagande révolutionnaire en Orient. Major dans l'armée italienne, lieutenant-colonel „d'Aspromonte", chevalier de l'Ordre militaire de Savoie, quatre fois décoré, Frigyesy a travaillé pendant l'été de 1863 pour les Polonais. Il rêve d'une double expédition, contre la Russie et contre l'Autriche, mais il espère bien confisquer les forces polonaises au profit des siens. Offenberg, consul russe à Bucarest, signale avec précision l'importance des forces polonaises en Moldavie[1]. Armes, munitions et volontaires affluent à Galatz pendant toute la première moitié de l'année 1864 [2]. Les chefs hongrois, les généraux Klapka et Türr, se rendent à Bucarest en mars, et l'on sait que Klapka, tout au moins, n'apparaît que dans les grandes circonstances, lorsqu'un plan précis et réalisable est dressé et que les moyens ne manquent pas pour le réaliser[3].

A tous *Garibaldi* envoie ses bénédictions:

„Caprera, 24 septembre 1863.

Mon cher Fryghiesch,

J'ai lu attentivement vos lettres et j'approuve ce que vous avez fait. Il nous sera assez difficile pour le moment de pouvoir vous

---

fusils. A Sulina elle a saisi des caisses renfermant du matériel de transport, uniformes, armes, etc., 4/10 avril *A. E. B.*, t. 64, fol. 336-367 et 364. Tillos à Drouyn de Lhuys, 12 avril 1864, difficultés faites au *Taurus*, bateau français, et au *Mercure*, bateau autrichien; ce dernier livre sans résistance, ses 39 colis d'armes aux Turcs.

[1] Rapport très détaillé d'Offenberg à Cuza, en date du 14/25 février 1864. J'en ai retrouvé la copie dans *A. E. R.*, t. 24, fol. 298 et suiv.

[2] *A. R.*, 4865[2], fol. 226. Cuza signale à Alexandri qu'on va embarquer à Gênes 5.000 ouvriers (?) pour Brăila. *A. R.* 4862, fol. 91: on signale dans les Cyclades le passage de nombreux réfugiés hongrois et polonais à destination de Galatz. *Idem*, le 8 décembre 1864, *ibid.*, fol. 93 *A. E. B.*, t. 25, fol. 126: „Frigyesch a été arrêté et on a trouvé sur lui des documents de la plus haute importance, plans politiques et indication des dépôts d'armes" (Tillos à Drouyn de Lluys, Bucarest, 5 juillet 1864).

[3] *Ibid.*, t. 24, fol. 310-311, Tillos à Drouyn de Lluys, Bucarest, 23 mars 1864,

envoyer autant que vous demandez, mais, si vos amis et les nôtres de là-bas se sentent en état de commencer un mouvement par eux-mêmes, moi et mes compagnons nous accourrons à leur aide, et, si ce n'est pas là, ce sera certainement ailleurs.

Je crois toutefois que vous avez besoin de tout l'hiver pour vous préparer, et alors, vous pourrez encore compter,—j'espère—n'être pas seul en Europe.

Si vous croyez utile de rester là-bas, restez-y; j'ai confiance en vous, et je suis certain que les patriotes hongrois et roumains ne vous refuseront ni leur confiance, ni leur concours.

Croyez-moi votre

Gr. Garibaldi" [1].

Cette fois-ci, les gouvernements de Russie et d'Autriche, menacés simultanément, s'unissent. Leurs consuls s'entendent pour se communiquer réciproquement les renseignements dont ils disposent sur les émigrés hongrois et polonais. Frigyesy joue d'ailleurs un double jeu: Perdu de dettes, il est à qui voudra l'acheter. Il se vendra à la Russie. „Me voici à vous, mon général", écrit-il à Kotzebue, „avec le coeur ouvert, loyal et franc qui distingue à si haut point le Hongrois...", ce qui ne l'empêche pas de s'excuser auprès du „gouvernement national" polonais des indications qu'il envoie à St.-Pétersbourg, en déclarant que ce n'est qu'un subterfuge destiné à connaître les intentions des Russes, qui ont un agent à Galatz, un nommé Fretter. Peu importe au Hongrois „loyal et franc" que des Polonais en souffrent! [2].

A ces intrigues le ministre Kogălniceanu opposa une riposte énergique en décidant l'expulsion de Frigyesy et des plus suspects d'entre les réfugiés polonais ou hongrois [3]. Et la mesure fut appliquée rigoureusement, sans tenir compte des passeports français ou italiens détenus par ces incorrigibles conspirateurs. Les émigrés hongrois d'ailleurs ne trouvèrent plus d'appuis dans leur propre pays quand le gouvernement autrichien se décida à lui accorder des avantages considérables.

[1] Je n'ai pas trouvé l'original. Je reproduis une traduction française de la lettre, d'après *A. R.* 4864, fol. 75. Il existe aussi dans la même liasse une lettre de Garibaldi, originale celle ci, en italien, datée de Caprera, 10 mars 1863. Elle est envoyée à Frigyesy, alors à Cuneo, et le chef italien lui adresse „les plus heureux augures en Pologne".

[2] A. R. 4864, fol. 168 et fol. 240.

[3] Circulaire du 7 août 1864, publiée dans la *Voix de la Roumanie* du 25 août.

Ainsi le prince Cuza, dans des circonstances fort difficiles, a fait preuve d'un tact et d'une finesse qui lui ont permis de faire respecter la neutralité de son pays et d'éviter des conflits dont l'existence même de la Roumanie auraient été l'enjeu. De ces incidents il tirait aussi un enseignement utile : L'affaire de Costangalia avait montré les imperfections de l'organisation et surtout de l'armement de la jeune armée roumaine, ainsi que l'insuffisance de son commandement. La mission française, certes, n'en était pas responsable : On ne peut improviser une armée en deux ou trois ans, surtout lorsque l'argent manque. Il n'en est pas moins vrai que, dans l'opinion publique, cette mission fut rendue responsable des imperfections flagrantes de l'armée. Certains incidents montrèrent dans les mois qui suivirent l'impopularité des officiers français, et, bien avant l'arrivée des Hohenzollern, on pensa sans doute en Roumanie à renvoyer cette Mission, qui semblait n'être pas à la hauteur de sa tâche. En tous cas, dès 1864, Cuza fit un gros effort pour réorganiser son armée, pour augmenter ses effectifs et perfectionner l'armement de manière à donner à l'Europe la certitude que la Roumanie disposait d'une force capable de faire respecter son territoire, voire même de jouer un rôle politique honorable dans le Sud-Est de l'Europe.

Marcel Emerit.

Texte d'un rapport inédit du ministre Reinhard sur la Valachie et la Moldavie

(publié par M-lle Marie Holban.)

(Suite et fin [1].)

PARAGRAPHE VI.

INDUSTRIE. COMMERCE. CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

J'ai dit que, dans ces provinces, l'industrie était nulle. Elle se réduit au soin et à la récolte des productions presque spontanées du sol, à la construction des huttes de terre et de chaume pour les paysans et des maisons de briques pour les boyards sur un modèle uniforme. Tout au plus on fabrique dans le pays la toile et la bure grossière dont se couvrent les paysans. On donne aux peaux de mouton la forme de jaquettes à manches ou de

[1] Voy. no. précédent, p. 125 et suiv.

manteau dont selon la saison on tourne la laine en dedans ou en dehors. Quelques princes ont tenté à différentes époques d'établir des manufactures de draps, de verres, de papiers; aucune n'a pu se soutenir. En 1806, il n'existait en Moldavie qu'une seule fabrique de draps grossiers, entreprise par l'architecte du nouveau palais du prince. Ses procédés les plus ordinaires sont employés pour l'agriculture, avec une faible dépense de bras qui manquent et une force de bestiaux qui abondent. On ne se sert jamais de fumier; on y supplée par la profondeur des sillons; après avoir laissé en jachère les terres qui ont produit des grains, on change de culture. L'art de faire le vin est dans l'enfance. On en fait très peu qui se conserve. Le maïs est une espèce de bouillie qu'on en compose, la *mamalinga*, est la nourriture du peuple; le riz, le boeuf et surtout le mouton sont les ingrédients principaux des repas des boyards. Il ne faut pas oublier le café au marc et les sucreries. Le commerce se fait par terre à travers la Transylvanie et la Galicie, en aboutissant à Vienne et à Breslau pour les importations, à Leipsik pour les importations. Le nombre des barques descendant annuellement par le Danube de Vienne à Galatz et employant rarement moins de trois mois et quelquefois plus de quatre à cette navigation est de six ou huit au plus. Le commerce qui se fait par la Mer Noire aboutit presqu'exclusivement à Constantinople. L'exportation pour la Russie des vins de Moldavie se fait par terre.

L'exportation principale par terre consiste en bêtes à cornes [1], chevaux et cire [2] pour la Moldavie; en vins, moutons, laines, peau

[1] On m'a assuré qu'en 1804 l'exportation des boeufs avait monté à 64.000 têtes. Ce nombre est un peu fort; mais il est certain que depuis quelques tems les boyards tournent de préférence leurs spéculations vers le commerce des bestiaux. L'exportation des moutons est défendue, à la vérité, mais cette défense peut être observée avec d'autant moins de rigueur que les troupeaux des propriétaires transylvains ne sauraient y être compris.

[2] 50.000 okas de cire à 42½ piastres; 200.000 peaux de lièvres de la Moldavie, 300.000 de la Walachie. On compte à 20.000 par an le nombre de chevaux exportés en Allemagne de la Moldavie. L'exportation des deux provinces en Transylvanie, le transit compris, montait, en 179?, en bestiaux à 1.500.000 florins, en laines à 300.000 et en peaux à 380.000 florins, d'après le tarif des douanes.

cires, cochons pour la Walachie ; quelquefois on permet celle du maïs pour la Transylvanie, qui consomme aussi la plus grande partie des vins exportés de la Walachie.

Les denrées principales qui s'exportent pour Constantinople sont: les moutons de Walachie, au nombre de 4 à 500.000 têtes par an, des suifs, du goudron de terre et du nitre de la Moldavie, le dernier au nombre de 20.000 ocas pour le compte du Grand Seigneur. Des grains, surtout du froment, de la Moldavie [1], des cires en grande quantité et les miels presqu'exclusivement, du beurre, du fromage, de la viande fumée, du poisson salé, du sel [2], des matières et des bois de construction, descendant en flottage surtout par le Séreth au Danube.

Constantinople solde ses denrées en argent ou en retenues sur le tribut, si les fournitures sont commandées au nom du Grand Seigneur. En revanche, c'est en argent aussi que se soldent les importations de Leipsick, d'où viennent les draps, les étoffes, les quincailleries. La monnaye turque d'argent est la monnaye courante du pays ; il n'y en a point de cuivre ; en or, ce sont les ducats d'Autriche et d'Hollande. Le prix courant de ces derniers est de huit piastres, trente paras.

Quelques négocians grecs font le commerce de Constantinople et de Vienne. Les Juifs font celui de Leipsick, les Arméniens celui des monnayes et celui d'exportation, surtout des chevaux et des boeufs.

Il n'existe en ce moment aucune relation directe de commerce entre la France et ces deux provinces, et sans doute il faudrait renoncer à en établir par terre. Quelques essays en petit ont été faits en objets de luxe, en calottes rouges, qui se fabriquent à Orléans, en vins de Champagne, et ils ont réussi, mais il est démontré, par la nature des choses que jamais des spéculations

---

[1] Ces fournitures de grains n'ont commencé que vers l'an 1761. La Walachie fournissait à elle seule 20.000 kilos ou quilots de froment. Un kilo est de 240 occas ou de six quintaux.

[2] On payait, il y a un siècle environ, 100 occas de sel (225 livres) une demi-piastre ou 20 paras. Avant la guerre de 1768 le prix du sel vendu dans les ports d'Ibraïla et de Galatz fut fixé par des firmans de la Porte à 60 paras, terme moyen pour les 100 occas. La quantité que l'on tira en 1755 des mines de la Walachie seule était de 25.000.000 d'occas ; elle doit aller aujourd'hui à près de quarante.

pareilles ne pouvaient réussir en grand et, à la longue, Vienne, avec son papier-monnaie et son Danube, doit nécessairement l'emporter sur Paris; et, quant aux objets de luxe, quoiqu'on lise à Jassy le Journal des modes, le goût n'y est pas assez raffiné pour distinguer les modes de Vienne de celles de Paris. Pour ce genre de commerce, il faudra toujours un marché intermédiaire. Ce sera la foire de Leipsick ou toute autre qui la remplacera.

Le commerce maritime, dès que le progrès des événemens aura amené la liberté de la navigation en général et la sûreté de celle de la Mer Noire, embrasserait et les importations et les exportations. L'importance des importations dépendait du degré d'aisance dont on jouira à l'avenir dans ces deux provinces. Cependant, dès à présent, les draps légers, les toiles, les eaux-de-vie, quelques espèces de vin, des soiries, quelques quincailleries et bijouteries y trouveraient un débit assuré. Il faudrait néanmoins commencer par prendre pour base des spéculations les exportations seules, dont le succès dépendrait préalablement de l'établissement de quelques maisons françaises. Ce sont les bois, les cires, les miels et les peaux, enfin les viandes et les poissons salés auxquels en ce moment ce commerce serait nécessairement borné; quant aux bois, il est même vraisemblable que, la Mer Noire étant ouverte, on les y trouvera ailleurs aussi bons, plus à portée et à meilleur marché. Cependant la sûreté et la facilité de faire un établissement emporterait la balance en faveur du Danube. Le commerce des salaisons est à créer. Les matériaux existent en abondance; elles n'ont aujourd'hui guère d'autre valeur que celle que la concurrence pourra y mettre. Mais des spéculations en grand auront besoin d'être précédées d'essais, et l'exploitation de ce commerce paraît devoir être réservée à la génération prochaine.

La Moldavie et la Walachie, si jamais elles sont soumises à un gouvernement régulier, pourront être comparées pour quelque tems encore aux États-Unis d'Amérique. Même fécondité du sol, même disette d'hommes; même cherté de la main d'oeuvre, mêmes richesses en trésors souterrains réservées à d'autres générations; même absence de manufactures, même progression de la valeur des terres [1], enfin une race d'esclaves, les

[1] On cite même aujourd'hui des terres achetées il y a vingt ans et dont déjà le revenu est égal au prix d'achat. En 1777, 3.000 journaux *(sic!)* de

Zinganis[1]. Il est vrai que, si jamais ce gouvernement s'établit, la population de ces provinces en comblera plutôt la mesure.

Si l'on n'estimait ces provinces que sur ce qu'elles sont aujourd'hui et sur ce qu'elles seront toujours sous la domination ottomane et sous l'enchère des Grecs, on en connaîtrait suffisamment la valeur et l'on peut être assuré qu'elles ont constamment produit au fixe le maximum de ce que, dans la situation où elles étaient, elles pouvaient produire. Mais sous ce point de vue un travail sur ces provinces n'aurait qu'un simple intérêt de curiosité. La connaissance de ce qui est n'est importante que par la mesure réelle qu'elle donne de ce qui pourrait être. Tous les germes de prospérité y existent, mais tous sont à féconder, et ils sont tous placés hors de l'administration. Déjà dans d'autres époques la terre et les habitans valaient mieux qu'aujourd'hui. Les paysans sont également avilis, et cependant depuis quelques années le paysan possède un habit de peau de mouton de plus, le boyar a acheté du linge de table et quelques livres français. Il faut encore que pour s'attacher au sol le paysan puisse le couvrir d'une maison, au lieu d'un repaire qu'il lui est indifférent d'abandonner; il faut que le boyar ose rendre ostensible et employer ses capitaux.

Ce sera en diminuant ce que les provinces produisent à l'administration d'aujourd'hui qu'on les rendra productives pour l'avenir. Il y aura des avances à faire, et les premières seront pour augmenter la population, non par des colonies, mais par le développement naturel de celles qui existent.

Et, même sans diminuer les revenus, toutes les améliorations pourront se faire. Il ne s'agira que de changer le système de l'administration et des impôts. Un capital entièrement intact c'est le sol. Il appartient aux boyars, seuls propriétaires et seuls riches; car, dans ces pays-là, on n'est imposé qu'autant qu'on est pauvre

---

terre (à 400 toises pieds le journal), des vignes avec laves, estimées 4.000 piastres, une maison de propriétaire estimée 2.500 piastres et 100 Zinganis, estimés 3.000 piastres, se sont vendus en Walachie pour le prix de 20.000 piastres, avec des facilités pour le payement.

[1] Il faut rectifier ainsi l'erreur relative aux Zinganis et remarquer dans mon observation à l'année 1777 des revenus de la Walachie: Capitation des Zinganis: 50 bourses ou 25.000 piastres, *idem* des bresels ou abonnés *(sic)* 250.000 piastres. 50 bourses de capitation supposent 5.000 Zinganis appartenant au prince de Walachie.

et misérable [1]. Qu'on diminue la capitation des paysans de la moitié ; qu'on en rejette l'autre sur les terres comme impôt foncier : on aura d'un seul trait de plume opéré la réforme la plus salutaire et jeté les fondemens de toutes celles qui resteront à executer. Enfin, pour que la population et les revenus de ces provinces triplent dans trente ans, il faudra que dans dix ans une bonne administration n'en exige que ce qu'elles payent aujourd'hui [2].

PARAGRAPHE VII.

INTÉRÊTS POLITIQUES CONCERNANT LA WALACHIE ET LA MOLDAVIE.

La Moldavie, la Walachie et la Bessarabie (car sous le point de vue politique ces trois provinces ne peuvent être séparées) sont les seules provinces que l'Empire Ottoman possède au-delà du Danube. Elles forment un triangle irrégulier, dont les deux côtés sont formés par les frontières de l'Autriche et de la Russie. Depuis plusieurs siècles elles ont servi d'arène aux combats barbares de l'ambition et du fanatisme. Jamais indépendantes, toujours passives et toujours malheureuses, elles ont successivement subi le joug de la Hongrie, de la Transylvanie, de l'Autriche, de la Turquie, de la Pologne, des Tartares, et en dernier lieu de la Russie, qui a succédé aux Tartares et aux Polonais. Leur dégradation est l'ouvrage des événemens et ce qu'il faudrait admirer, si l'on ne connaissait pas le degré de pression que des hommes sont capables de supporter, ce serait d'y trouver encore une seule maison et une seule famille. Dans leur position actuelle, qui rend les provinces si faciles à envahir et si difficiles à défendre, placées, en quelque façon, hors des frontières naturelles de l'Empire ottoman, elles sont devenues le seul point de contact de cet Empire avec la politique continentale du Nord et de l'Occident de l'Europe. Depuis que la Crimée en a été séparée irrévocablement, depuis qu'il n'existe plus de nation tartare, leur succession parait être devenue ouverte, et déjà la Russie a fait valoir ses

[1] En 1766, les boyards de la Walachie n'ont payé tous ensemble que la valeur de 8.000 piastres (Sulzer, vol III), comme leur quote-part ou subside extraordinaire : c'était moins que la centième partie de ce que payaient les paysans.

[2] Turquie, vol. 13, années 1750-1839, Mémoires et Documents, Rapport sur la Moldavie el la Walachie.

titres. Ceux qu'il s'agit de discuter ici ne sont pas ceux du droit ou de la force, mais ceux de la convenance. Il semblerait que ce serait rendre service à l'apathie et à la faiblesse des Turcs d'aujourd'hui que de les isoler des intérêts et des querelles du continent. Cependant la décadence de leur Empire est telle qu'en cédant ses provinces en litige, elle ne ferait que déplacer et rapprocher de la Métropole le point de la contestation. Le Danube est le Rhin de la Turquie: déjà les Serviens, sur l'autre rive, ont appelé des libérateurs; les peuples du côté droit parlent la langue esclavonne et professent la religion grecque. D'un autre côté, les denrées de ces provinces sont nécessaires à l'approvisionnement de la Capitale (la Moldavie, dit également le Hatti-Chérif de 1802, est le garde-manger de Constantinople), nécessité qui condamne son gouvernement; qu'il transporte des moutons dans les îles désertes de l'Archipel et des abeilles sur le mont Hymette, qu'il répare les greniers d'Alexandrie et qu'en resserrant les liens qui lient le Caire à son obéissance, il cherche a guérir la plaie mortelle dont la foi musulmane a été frappée à la Mecque et à Médine.

Intérêts de l'Autriche. A Hermanstat on appelait la Walachie et la Moldavie: la Lombardie et la Belgique de l'Est. Cette dénomination conviendrait au sol, s'il était cultivé par des hommes. La Transylvanie pourrait y envoyer déjà les siens, comme elle y envoie dejà ses boeufs, ses moutons. Dans le siècle passé l'Autriche possédait pendant vingt ans le Bannat de Crajova. Le Danube coule à travers les provinces les plus importantes qui composent cette Monarchie, et son embouchure lui est presque fermée! Un débouché étroit lui reste sur la Mer Adriatique par Trieste et par Fiume. Ce débouché interrompt des communications qui seraient utiles à une autre puissance. En le perdant, elle serait de tous côtés isolée des bords de la Mer.

Cependant elle ne connaît pas ses richesses, elle ne sait ni n'ose en faire usage. Les Walaches de la Dace Cisalpine (de la Transylvanie et du Bannat de Temeswar) sont plus malheureux, plus opprimés et plus barbares que ceux de la Dacie Transalpine; le dévouement et peut-être le sort de la Galicie sont précaires; la Hongrie est devenue pour Vienne un objet de jalousie et de crainte; la Transylvanie est négligée: on n'aime ni ses privilèges, ni ses lumières, Les monts Carpathiens paraissent une frontière

plus sûre que le Dinester. Et par toutes les raisons il est douteux que le Cabinet d'Autriche ait un désir très animé de posséder ces deux principautés.

Si le siège de la Monarchie autrichienne était transféré à Bude, si elle avait le courage d'abandonner une politique routinière qui ne convient plus à sa situation, si, cessant de se regarder comme la rivale humiliée du plus puissant des Empires, elle cherchait à en devenir l'émule dans une sphère d'activité plus éloignée, elle deviendrait une Puissance intermédiaire entre la France et la Russie; elle serait utile an repos général; une concurrence d'abord paisible et bientôt des intérêts de plus en plus, ou compliqués, ou opposés, lui feraient appercevoir dans l'Est les vrais dangers de l'Occident; et, dans cette hypothèse, peut-être un Français pourrait désirer de voir la Walachie et la Moldavie tomber en partage à l'Autriche.

Intérêts de la Russie. Après la paix de Kaïnardgi et avant l'asservissement de la Crimée, il importait à la Russie de s'occuper beaucoup de la Moldavie et de la Walachie. Aujourd'hui son ambition a saisi ces provinces plutôt comme une source de désordre, toujours prête à être lancée au milieu du Divan de Constantinople, que comme une acquisition nécessaire ou utile à sa puissance actuelle. Cette acquisition n'est précieuse que pour ses projets d'aggrandissement, pour le dessein de s'emparer de l'esprit des Grecs avant de s'emparer de la Grèce, ou d'étendre sa domination sur toutes les nations esclavones.

Combien la Crimée repeuplée et cultivée serait une conquête plus brillante! C'est en attirant, comme elle l'a déjà fait avec succès, les habitans de ces provinces dans les vastes steppes entre le Dniester, le Bug, le Dniéper et le Don, qu'elle augmentera et qu'elle fortifiera mieux son empire, qu'en fatiguant le Dieu Terme qu'il suffit de ne point laisser reculer de la place que la sagesse lui a assignée.

Intérêts de deux provinces. Soumises à l'Empire des Turcs, elles seront toujours malheureuses. Gouvernées par des princes grecs, elles se trouveront toujours au dernier échelon d'une cascade et d'avilissement et d'esclavage, et leur administration ne s'occupera jamais du lendemain. En remplaçant les Grecs par des nationaux, loin de remédier au mal, on l'aggraverait; la race des boyards n'est pas propre à en tirer des princes; ils s'entre-dévoreraient et, sans que les

intrigues de Constantinople s'en mêlassent, le désespoir des peuples redemanderait des Grecs; soumises à l'Autriche, elles se verraient moulées dans une forme inanimée et la faible activité qui s'y est conservée par le désordre même risquerait d'être étouffée par le pédantisme de l'ordre et des réglemens. La piété du gouvernement chercherait à les unir à l'Église avant de les unir à l'Empire. Et, comme il faut toujours que l'homme tienne à quelque chose, ces peuples, qui ne possèdent rien, regardent au moins leur foi comme une propriété. La Gallicie s'est améliorée sous l'administration de l'Autriche, mais elle ne s'y est point attachée. La Bukowine est restée à peu près au même point où elle était il y a trente ans; elle est encore plus moldave qu'autrichienne. La Monarchie autrichienne est moins un corps vivifié par une âme qu'une poupée dont les membres, unis par des fils, n'exécutent que des mouvemens roides et isolés. L'Autriche d'ailleurs a perdu toute considération dans ces provinces; elle n'en gagnerait point par une acquisition qu'elle ferait à titre de don ou d'échange, et non à titre de conquête. Enfin, sous le rapport militaire, ce sont les Carpathes qui resteraient les frontières de l'Autriche.

La Walachie et la Moldavie, placées, pour ainsi dire, en avant des frontières, resteraient toujours exposées aux premières incursions d'un ennemi venant de l'Est.

Il n'en est pas de même de la Russie. Une protection qui s'est annoncée par des bienfaits, l'idée qu'on a de sa puissance, l'analogie de religion, de langue, d'usages et de moeurs, un commencement d'habitudes d'obéissance, l'espérance enfin et la crainte attachent à elles les boyars, les prêtres et le peuple. En incorporant la Walachie et la Moldavie, elle alignerait ses frontières, et, comme il est plus probable que la Russie pèsera plus sur le Midi et l'Occident que le Midi et l'Occident ne pèseront sur elle, sa domination donnerait à ces provinces une plus forte garantie de repos, leur sort se trouvant assimilé à celui de tant d'autres peuples régis par les mêmes lois et s'avançant lentement vers la civilisation, d'après une impulsion qui paraît naturelle, spontanée, durable; elles passeraient à ce changement de domination presque sans secousse et avec la perspective de devenir à leur tour les maîtres de ceux qui pendant si longtems les ont opprimés. Mais il existe de la Mer Noire à la Mer Adriatique une bande de pays occupés par des peuples de même race et qui, quelqu'étrangers

qu'ils soient restés les uns aux autres sous un gouvernement qui isole tout, n'en sont pas moins une seule nation. La Bosnie, la Serbie, la Bulgarie, la Walachie et la Moldavie ne pourraient-elles pas former une Confédération du Danube ? Le mouvement intrinsè que existe en Servie ; ce n'est plus une masse inanimée. Elle se formerait sous la garantie de la France, de la Russie, de l'Autriche et de la Turquie même. Elle produirait de nouveaux rapports entre l'Orient et l'Occident ; elle créerait de nouveaux intérêts européens. Dans tous les cas, ces peuples auront besoin de tutelle. Cest là l'idée fondamentale, quelque forme qu'on veuille donner à leur organisation politique soit qu'ils fassent partie d'un Empire.

Intérêts de la France. Ils consistent à ne point perdre, de vue ces provinces dans l'organisation de son commerce dc la Méditerranée et de la Mer Noire après l'abaissement de la puissance maritime de l'Angleterre et à décider de leur destinée conformément au vaste ensemble de plans qui doit donner une nouvelle forme sociale à l'Europe et à l'univers.

Paris, le 30 novembre 1807. Signé REINHARD

Nos	En Walachie, années	1760	1767	1777	1782	1802-1806
		Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres
1	Swert ou capitation des paysans	1.738.941	1.460.000	1.575.000	2.200.000	3.000.000
2	Capitation des bresels ou des abonnés	208.161	100.000	275.000	200.000	200.000
3	Capitation des Walaches émigrés de Transylvanie et payant moins que les indigènes			300.000	140.000	100.000
4	Pogonarit, impôt foncier sur les vignes des étrangers .	1.500				
5	Winarit, impôt sur la récolte des vins . . .	47.500	76.000	100.000	60.000	200.000
6	Tutunarit, impòt sur les tabacs	5.000			60.000	60.000
7	Oyarit sur les moutons (y compris le jarbarit, droit de pâturage sur les boeufs, chevaux et moutons étrangers)	191.000	225.000	250.000	280.000	400.000
8	De[j]marit, impot sur les abeilles et les cochons	37.000	60.000		70.000	200.000
9	Mines de sel	120.000	150.000	500.000	300.000	300.000
10	Douanes	86.000	100.000	150.000	200.000	300.000
11	Revenus accidentels . . .			220.000		240.000
	Totaux . . .	2.435.102	2 175.000	3.000.000	3.510.000	5.000.000

Nos	Moldavie, années	1709	1770	1775	1785	1802-1806
		Piastres	Piastres	Piastres	Piastres	Piastres
1	Capitation des paysans .	600.000	984.049	250.000	1.775.000	2.520.000
2	Abonnement des brezels (breslas)	15.000			25.000	25.000
3	Capitation des Tartares . .		8.600			
4	Capitations des autres étrangers		9.250			
5	Dime des vignes d'Odobeschty		106.110	140.000	200 000	220.000
	et dime des autres vignes.			100.000		95.000
6	Impôt sur le tabac . . .				50 000	50.000
7	Dimes des moutons et des bestiaux	20.000	74 012	200.000	170 000	170.000
8	Dime des chevaux . . .			30.000		
9	Dime des abeilles et des cochons	25.000	74.078	200.000	120.000	60.000 150.000
10	Revenu des villes, des villages	15.000				
11	Mines de sel	10.000	25.000	100.000	300.000	150.000
12	Douanes	30.000	87 500	200.000	200.000	200.000
	Totaux . . .	715.000	1.368.599	1.220.000	2.840.000	3.640.000[1]

OBSERVATIONS SUR LA WALACHIE.

Il y avait cette année-là six swerts pour les abonnés; deux subsides extiaordinaires en août 1759, deux au mois d'octobre et deux en juin 1760. Cet effort extraordinaire a été suivi, comme à l'ordinaire. de la dépopulation. Dans cette époque les revenus indirects n'étaient que le quart de la capitation.

Cet état est tiré des *Mémoires du général Bawer;* en 1766 les revenus n'étaient selon lui que de 1.808.920 piastres.

Dans cet état la capitation des abonnés est rapportée comme étant celle des Zinganis, qui, d'après d'autres renseignemens, donnés par le même auteur, n'excède pas 10 ou 12.000 piastres pour le prince. Il y a donc nécessairement erreur. J'ai rappoité cette somme à la capitation des abonnés. Ce produit des mines de sel est également exagéré: elles étaient alors en régie, et tous les frais d'exploitation paraissent être compris dans cette somme; les revenus accidentels ont été ajoutés pour compléter la somme ronde de 3.000.000 piastres.

[1] Turquie, vol. 13, Année 1760-1839, *Mémoires et documents.*

Cet état est de *Raicewich*. Il porte le nombre des Walaches autrichiens émigrés à 130.000 familles. Les efforts que faisait l'Autriche pour établir son système de conscription et l'intolérance religieuse sous Marie-Thérèse, qui voulait les réunir au rite catholique, furent la cause de cette émigration. *Encore aujourd'hui la condition des Walaches autrichiens paraît plus malheureuse que celle des paysans des deux hospodars.* Cependant, ou les étrangers d'abord doivent être considérés aujourd'hui comme indigènes, ou les guerres de 1768 et de 1788 doivent les avoir fait refluer vers la Transylvanie. Le produit de la dîme des vins paraît très faible : probablement l'année était mauvaise : Du reste, quoique la Moldavie soit peut-être moins riche en vignes que la Walachie, elle en tire un meilleur revenu à cause de la facilité des transports en Russie et parce que toutes ses vignes se trouvent à peu près réunies dans un seul district.

OBSERVATIONS SUR LA MOLDAVIE.

Cet état est extrait des mémoires de Kantemir. A cette époque le trésor de l'État était encore distinct de celui du prince, et ce n'est que sous les hospodars grecs que ces deux trésors ont été confondus. La capitation était alors destinée aux dépenses du pays; depuis, c'est sur elle qu'ont été rejetées toutes les dépenses de nomination et de confirmation des fermiers grecs. Cependant on voit que le souvenir de cet ancien droit public s'est conservé, puisque la Porte, dans ses firmans, a toujours déclaré que les princes doivent payer ces dépenses sur leurs revenus personnels, tels que le produit des sels, les douanes et les impôts sur les bestiaux. Le droit sur les moutons est évalué dans cet état à 10.000 piastres et à 10.000 pour les boyards, lorsqu'ils payaient. Année 1770. État extrait du Mémoire remis en 1770 à la Russie par les boyars de Moldavie et tiré des archives de la Trésorerie de Jassy. Il appartient probablement à une année antérieure à 1768. Au reste, l'intention de diminuer le revenu véritable y est manifeste. Année 1775. Extrait des mémoires de Carra: ce n'est qu'une évaluation en gros et incorrecte. La capitation n'est que 250.000 piastres, parce que, d'après la paix de Kainardji, ces deux provinces avaient été exemptées du tribut à la Porte pour deux ans et qu'on était intéressé à faire rentrer les habitans émigrés. Année .

1785. Cet état est de Raicevich. Il paraît que les mines de sel étaient alors en régie et l'on peut présumer que les frais d'exploitation se trouvent compris dans ce produit.Dans les dernières années, ce droit était affermé et ne produisait que 150.000 piastres revenu net.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On peut remarquer que presque chacun de ces états comprend des articles omis par les autres; mais ce sont des articles peu importants.

Il n'est question de l'impôt sur les étrangers en général que dans l'état des boyars de Moldavie; on ne parle nulle part de celui sur les Juifs. Quoique les uns et les autres soient en grand nombre, on peut les compter aujourd'hui, parce qu'ils sont presque tous sous une protection étrangère; le reste est compris parmi les abonnés. La capitation des Zinganis et quelques autres petits droits font partie des revenus des princesses. Les Zinganis des boyars ne payent rien au prince.

Les revenus accidentels appartiennent presqu'exclusivement aux grands fonctionnaires; on peut les négliger pour ce qui concerne les revenus du prince ou les porter en compte pour produire unei somme ronde.

Le problème de l'État

— par un historien roumain —

En mainte occasion, soit au Parlement, soit dans ses conférences soit encore dans ses nombreux ouvrages, M. Nicolas Iorga a exprimé son opinion sur les problèmes politiques et juridiques qui concernant l'organisation de la vie de l'État. M. Iorga a senti le besoin de réunir ces opinions en un tout harmonique mis à la portée des intellectuels roumains, et c'est ainsi que pour la première fois elles apparaissent dans deux volumes intitulés: „Origine des formes de la vie contemporaine“ et „Idées sur les problèmes actuels“ (Bucarest 1935).

M. Iorga nous avertit que le premier volume contient les leçons professées à l'Académie des hautes études commerciales et industrielles pendant l'année scolaire 1933-34 et le second les con-

5*

férences faites à Vălenii-de-Munte. En réalité ces pages contiennent bien davantage, elles contiennent ce que Rabelais appelle: „la substancifique moelle“ de la pensée de M. Iorga en matière de sociologie politique et juridique. C'est pourquoi cette œuvre doit être lue avec attention par les juristes et les politiciens.

Il était impossible que l'immense activité de M. Iorga ne s'exerce pas dans le domaine du droit public, surtout en ce moment où les questions constitutionnelles sont à l'ordre du jour. Dans les quatorze chapitres de l'ouvrage les opinions de M. Iorga concernant la monarchie, la république, le parlement, le gouvernement, l'opinion publique, l'économie, l'école sont cristalisées dans des pages d'une brûlante actualité.

On peut ne pas être d'accord avec l'auteur sur certaines solutions préconisées, mais il est impossible de ne pas constater qu'en ce moment de doutes et de troubles, l'auteur, appuyé sur les saines traditions du passé, se tourne résolument vers l'avenir et nous invite à construire la Cité de demain.

En général, les institutions constitutionnelles sont étudiées comme des abstractions sans vie, comme si elles étaient exclusivement le produit de notre raison. L'abus de la dialectique juridique a donné naissance à une nouvelle scolastique, qui manie avec élégance des formes conventionnelles et des expressions devenues purement verbales.

Il s'est produit un mouvement récent de réaction contre cette façon purement scolastique de concevoir les réalités politiques; la sociologie et l'histoire ont été mises à contribution. M. Iorga, profond connaisseur des réalités du passé, étranger à la rhétorique juridique, dépouille les institutions politiques de leurs vêtements conventionnels et nous dévoile leur origine profondément humaine, qui provient quelques fois d'un fait historique de minime importance. Il nous fait saisir ainsi la chaîne ininterrompue des faits concrets qui lie nos institutions aux croyances et aux comportements de nos prédecesseurs les plus lointains, et ainsi nos institutions ne sont que des anneaux de cette chaîne.

Il commence ses leçons sous le signe du relativisme; en effet: „Un homme n'est pas le même qu'un autre homme, une situation n'est pas la même qu'une autre situation, on ne peut trouver deux situations identiques. Si on trouve certaines

choses sur un sol, sur un autre sol on en trouve d'autres, chaque sol a sa logique "[1].

Et voici un exemple typique: il n'y a pas de chef d'État ayant un pouvoir plus limité que celui du roi d'Angleterre, il n'y a pas de monarque aussi puissant que le président des États-Unis d'Amérique. Donc les mots „monarchie" et „république" ne recouvrent pas des notions absolues.

L'auteur affirme avec raison que la monarchie absolue au sens complet du mot n'a jamais existé; en effet, jamais un homme n'a conduit seul une collectivité: toujours il a eu des collaborateurs qui l'ont aidé et par cela même ont limité sa puissance.

La monarchie est un produit historique, qui a une origine magique et religieuse: „Le roi n'est que le représentant des dieux"[2]. Cette conception de l'origine de la royauté est celle qui est aujourd'hui adoptée par tous les savants qui ont essayé la synthèse des disciplines historiques, sociologiques et juridiques. On ne conteste plus sérieusement aujourd'hui que le commandement (le gouvernement) est un produit nécessaire et spontané de toute société organisée; sous l'influence de la religion ou des pratiques magiques primitives, le commandement revêt la forme de la monarchie qui représente dans le monde visible la volonté des dieux invisibles. L'aphorisme de St. Paul: „Omnis potestas a Deo" n'est que l'expression de cette antique croyance. Plus tard, à la fin du XVIII-e siècle, cette mystérieuse puissance dont le Souverain était investi a été transférée à la Nation, c'est-à-dire a la collectivité des citoyens actifs. Depuis lors, on dit que la Nation est titulaire de la souveraineté.

Cette souveraineté a un caractère tout aussi mystique que celle du roi de l'ancien régime; la nouvelle formule exprime en d'autres termes et attribue à une collectivité théorique une puissance réelle et naturelle, qui en fait est toujours exercée par une minorité agissante.

Il nous semble, d'après ce que nous connaissons de l'œuvre de M. Iorga, que tout son enseignement tend à démontrer l'exactitude de cette formule.

En quelques lignes, l'auteur nous explique l'origine et le mé-

---

[1] *Origines*, p. 7.

[2] *Ibid.*, p. 14; dans le même sens, *Idées*, p. 165.

canisme de la féodalité et nous montre comment par le simple jeu des forces sociales, et sous l'empire des nécessités, les commandements locaux se sont hiérarchisés formant ainsi le squelette de la société féodale dans laquelle l'autorité était réelle :

„Celui qui, ayant conquis un pays, en devenait le maître, ne pouvait l'exploiter seul, il le partageait entre ses compagnons d'armes sous certaines conditions, c'est-à-dire sous forme d'alleux, ou bien il gardait le droit de retirer ce droit de souveraineté si certaines conditions cessaient d'être accomplies : ces terres alors se nommaient fiefs. Du moment que le roi aliénait la terre, cela signifiait qu'il aliénait non seulement le droit de propriété, mais aussi le droit de souveraineté sur cette terre; toutes les fonctions vont dépendre dorénavant de celui qui a reçu la terre" [1].

L'ancienne monarchie coutumière était équilibrée par des libertés locales; en se fortifiant, la monarchie évolue vers l'absolutisme bureaucratique; alors commence la tyranie de la bureaucratie, à laquelle le roi lui-même est soumis. L'auteur affirme que, „si l'on avait gardé le sens de la monarchie tel qu'il était au XVI-e siècle, l'engencement médiéval et la vie locale, la Révolution française de 1789 ne se serait pas produite" [2].

La vie locale permet et assure la vie matérielle et renforce la conception morale [3].

Qu'il nous soit permis à ce propos d'ouvrir ici une parenthèse et de préciser deux notions souvent confondues, spécialement dans la presse quotidienne ou périodique. La dictature diffère de la monarchie absolue tant par son origine que par son essence. Le dictateur antique réunissait dans ses mains, aux moments de péril national, tous les pouvoirs qui lui étaient conférés par plébiscite pour un temps limité. Le dictateur moderne conquiert le pouvoir par la force ou par le plébiscite et, soutenu par un puissant courant d'opinion, change l'ordre établi et gouverne par les méthodes autoritaires. Le monarque absolu n'est pas un dictateur; il ne s'appuie pas sur un courant d'opinion, il est le représentant de la volonté divine. Le monarque exerce son pouvoir en vertu d'une vocation d'ordre transcendental. Son pouvoir peut être limité par une Constitution, et alors c'est la monarchie cons-

---

[1] *Origines*, p. 7.
[2] *Ibid.*, p. 20.
[3] *Idées.*, p. 171.

titutionnelle, ou simplement par des traditions et des coutumes, et c'est alors la monarchie traditionnelle, celle de l'ancien régime. Quand le monarque supprime les limites écrites ou traditionnelles, il redevient un monarque absolu, il n'est pas un dictateur; le monarque n'a pas besoin de conquérir le pouvoir par la violence ou la captation des votes: il l'a originairement, il a supprimé seulement les limitations fixées soit par un pacte consenti, soit par un acte unilatéral.

Le roi Alexandre de Yougoslavie et Mussolini ont tous deux sauvé leur patrie de la dissolution, mais le premier est un monarque légitime, qui a ouvert une parenthèse absolutiste, le deuxième est un dictateur, qui a dû conquérir le pouvoir pour être en mesure de remplir sa mission.

Ceci dit, voyons ce que M. Iorga pense de la monarchie constitutionnelle. Tout d'abord il donne une définition relativiste de la Constitution: „La Constitution ce n'est que ce que vote un peuple à un moment donné, ce qu'il a pu prévoir dans ce moment, et seulement dans ce moment, car la société humaine change avec une rapidité extraordinaire“ [1] et, faisant allusion au rythme accéléré qui caractérise les changements sociaux contemporains, l'auteur ajoute: „Auparavant, ces formes changeaient plus lentement, aujourd'hui le mouvement est beaucoup plus rapide“. Parlant de la monarchie constitutionnelle, M. Iorga emploie une expression plastique: celle de „monarchie empêchée“ [2].

Il ne ménage pas la monarchie constitutionnelle; voici ce qu'il en dit:

„L'existence de la monarchie constitutionnelle est due a l'ignorance et à la confusion, ce qui explique sa forme bâtarde“ [3].

„Quelquefois le souverain, pour ne pas être matériellement renversé par la rue, se détruit lui-même moralement en se constitutionalisant“ [4].

Fidèle aux principes relativistes invoqués au commencement du volume et à la mentalité de l'historien qui sait que toutes les institutions sont issues de luttes ou de compromis, l'auteur affirme sa prédilection pour les institutions coutumières, fruits de

---

[1] *Origines*, p. 12.
[2] p. 35.
[3] *Idées*, p. 47.
[4] *Ibid.*, p. 47.

l'expérience, et dont la solidité est une garantie de durable utilité.

Nous croyons que l'auteur a raison. En effet, la solidité de la monarchie anglaise et de la démocratie suisse s'appuie sur des traditions séculaires encore vivantes aujourd'hui, et non pas sur des textes changeants. Là-bas existe la tyrannie des moeurs qui s'impose aux gouvernants comme aux gouvernés.

M. Iorga rappelle un fait que bien de publicistes ont oublié ou bien n'ont jamais connu : c'est que le parlement n'a pas une origine démocratique. Au commencement, les liens féodaux basés sur le respect des obligations bilatérales ont déterminé et en même temps limité le pouvoir du prince, ensuite les vassaux se sont constitués en assemblée de feudataires et ont exigé le respect des conventions et leur confirmation solennelle par un acte. Les revendications des nobles n'avaient rien de commun avec les notions de liberté et d'égalité. C'est ainsi que les barons anglais ont obligé le roi Jean, qui essayait de se soustraire à ses engagements féodaux, à accepter la Magna Charta de 1215 ; c'est ainsi que le roi de Hongrie André II a été obligé de signer au profit des nobles hongrois la bulle d'or.

Voici en propres termes ce que l'auteur dit: „Le parlement a cette origine: une assemblée où les vassaux peuvent se plaindre contre les fonctionnaires royaux qui ont commis des abus; mais le roi n'est pas obligé de punir le fonctionnaire abusif: c'est donc seulement pour chacun une occasion de faire connaître ce dont il souffre“ [1].

„Nous avons à faire à des institutions purement féodales: le parlement et la soi-disant „constitution“ qui n'est que la reconnaissance de la part du roi d'anciennes institutions également d'origine féodale qu'il comprend dans un document appelé charte“ [2].

„En ce qui concerne les Constitutions anglaises, les chartes des rois anglais, à commencer par celle de Guillaume I-er, elles ne sont pas autre chose qu'une collection de privilèges, en faveur d'une seule classe dominante“ [3].

Confrontant le Droit Constitutionnel moderne, enrichi par les apports de la sociologie, avec les idées et théories exposées par

[1] *Origine*, p. 25.
[2] *Idées*, p. 47.
[3] *Ibid.*, p. 48.

M. Iorga, et employant le langage juridique, nous pouvons affirmer que, dès le commencement, le pouvoir du souverain a été limité par la coutume, ensuite par les contrats féodaux et enfin par des textes. Par Constitution on doit donc entendre la limitation des pouvoirs du Souverain, indifféremment comment cette limitation est réalisée. De cette façon, dans la nation de Constitution ainsi élargie peuvent entrer la situation traditionnelle de fait que l'on trouve en Angleterre et en Hongrie et la situation légale que l'on trouve dans les pays à Constitution écrite. Par Souverain nous entendons le chef du pouvoir exécutif (roi ou président).

M. Iorga attire l'attention du lecteur sur le fait que les libertés de l'ancien régime n'ont rien à faire avec la Constitution, que „*l'éleuthéria* grecque et la *libertas* romaine avaient un tout autre sens que celui que nous avons adopté à cause de notre conception métaphysique de la liberté“ [1].

Les libertés de l'ancien régime résultaient d'engagements bilatéraux, qui ne pouvaient s'appliquer qu'à certaines catégories d'habitants, tandis qu'une Constitution est une convention voulue par tous et s'appliquant à tous.

En généralisant la formule de M. Iorga, nous pouvons même définir le corporatisme comme un complexe de libertés et de statuts appliquables à chaque fonction sociale; ainsi nous retrouvons par une autre voie l'idée émise par quelques auteurs que le corporatisme signifie le retour à la formule organique traditionnelle de l'État.

M. Iorga distingue parmi les monarchies une catégorie spéciale: la monarchie conditionnée, „ayant une mission définie qui lui a été confiée soit par les vainqueurs de cette nation (vaincue), et qu'elle représente, et envers lesquels elle est responsable, soit par la nation elle-même, qui ne peut résoudre certains problèmes sans l'intervention de cette forme de monarchie. Elle peut être donc, ou bien à terme, jusqu'à ce que la mission soit remplie, ou bien permanente, lorsque la solution du problème se prolonge à l'infini“ [2].

Et l'auteur donne quelques exemples: Louis XVIII, Napoléon

---

[1] *Origine*, p. 38.
[2] *Idées*, p. 50.

III et, en Roumanie, en 1866, lorsque les conducteurs du peuple roumain ont fait appel à une dynastie étrangère.

Il expose en quelques mots la double cause de la Révolution française: „La Révolution n'a pas été faite par un Marat, un Danton, ou un Robespierre; elle est sortie des erreurs fondamentales des rois“ [1].

Incapables de faire la différence entre ce qui est un simple désordre financier, une crise de la production et de la richesse et ce que c'est qu'une responsabilité politique, ils (les révolutionnaires) ont cru qu'en déposant le roi et en fondant la république ils ont trouvé le remède à tous les malheurs de la nation“ [2].

Nous trouvons plus loin une excellente caractérisation de la mentalité révolutionnaire de 1789. La Révolution française a débuté par les réclamations locales contenues dans les cahiers présentés aux États généraux, pour aboutir au transfert de la souveraineté du Roi, réalité concrète, à la Nation, entité métaphysique, à l'aide des sophismes ingénieux de Rousseau, basés sur une connaissance erronnée des démocraties antiques.

Les philosophes et les révolutionnaires n'ont pas connu „Athènes rongée par les partis, appuyée sur les esclaves“, ils ne connaissaient que la Rome de Suétone, amateur de commérages, la Rome de Tacite, contempteur des empereurs, et la Rome héroïque de Plutarque.

Les révolutionnaires ont méprisé le moyen-âge; „ils n'avaient pas le sens historique, qui est aussi le sens de la vie organique d'un État“ et „aussi le sens de la réalité [3],

La tendance à l'universalité rationaliste exige que l'homme ne soit considéré que comme une unité abstraite, un citoyen identique dans tous les temps et tous les lieux.

On crée alors, pour un monde inorganique, un type d'homme universel, homme qui est de partout et de nulle part, homme en dehors des traditions, en dehors du milieu dans lequel il vit...

Mais avec cette poussière humaine il est difficile de faire quelque chose. Autres sont les blocs humains liés par la vie et les

---

[1] *Ibid.*, p. 172.
[2] *Ibid.*, p. 42.
[3] *Origine*, p. 40.

intérêts communs et autre est ce sable avec lequel on peut tout essayer" [1].

Ni la cité antique (Athènes ou Rome), ni la cité calvine (Genève) ne peuvent servir d'exemple pour l'organisation d'un grand État.

La Révolution a détruit les traditions: „quand les traditions ont disparu, il ne reste pas autre chose que l'autorité", mais les chefs de la Révolution ne jouissaient guère de prestige, et il a fallu que vienne Napoléon, avec son apport personnel d'autorité, pour pouvoir faire œuvre positive et constructive.

Avec raison, M. Iorga s'élève contre le préjugé, si souvent répandu, qui prétend que, en principe, la république est un panacée, que, là où les choses vont mal, il faut établir sans tarder la république. En passant, l'auteur cite cette définition du Reich: une république contre la république.

Quelle que soit la forme de gouvernement: monarchie ou république, un chef d'État ne peut gouverner seul. Autrefois les souverains „gouvernaient avec l'aide de qui ils voulaient, avec des hommes choisis dans le tas et qu'ils maintenaient tant qu'ils le voulaient" [2]. Alors les ministres n'étaient pas nécessairement des hommes importants; ce pouvait être des hommes non libres, des serfs.

Survient le dogme de la souveraineté populaire. Alors les ministres sont les délégués d'un courant d'opinion, d'un parti. Il en résulte que les gouvernants sont pris entre l'intérêt général et l'intérêt du parti et que, en général, il sacrifient le premier au second. M. Iorga a d'amères réfléxions au sujet du manque affligeant de compétence des ministres que les hasards du vote ont mis à la tête d'un département spécialisé, et il ajoute: „Nous sommes sous la conduite d'une administration que nous ne connaissons pas... et que nous n'aimons pas" [3]. „Cette administration n'est ni libre, ni responsable."

Nous ne la connaissons pas et ne l'aimons pas, parce qu'elle est conduite par des hommes arrivés en une nuit au sommet de la carrière, et ceci parce qu'ils se sont occupés d'élections.

---

[1] *Ibid.*, p. 173.
[2] *Origine.*, p. 53.
[3] *Ibid.*, p. 61.

M. Iorga est partisan du système de la déconcentration de l'administration centrale: il éprouve même un romantique penchant pour le provincialisme de l'ancienne France, qu'il combat d'ailleurs vigoureusement en Roumanie, où les provinces sont des créations de la domination étrangère[1].

L'ancien président du Conseil, qui a participé, depuis tant d'années, d'une manière active à la vie parlementaire du pays, combat l'ordre administratif abstrait, fruit d'une idéologie changeante et dans lequel l'utile est remplacé par le logique; il recommande les systèmes pragmatiques issus de l'expérience, améliorés et fortifiés par elle et qui seuls créent un conformisme discipliné. Nous sommes résolument du même avis que l'auteur; nous connaissons par expérience la vanité et les déplorables résultats des réformes dogmatiques et éphémères de cabinet.

L'auteur traite de l'institution du Parlement non en juriste, mais en historien; il ne se demande pas ce que représente le Parlement du point de vue des diverses doctrines classiques qui ont inventé le dogme de la séparation des pouvoirs, ni si le Parlement représente la volonté générale; il ne se demande même pas ce que peut être en définitive la volonté générale. Il évite avec soin le maquis de la dialectique et nous montre seulement les origines modestes du Parlement et comment du *Consilium principis* il est devenu une machine à lois.

Il est inutile d'ajouter que l'auteur est un adversaire résolu de la théorie de la souveraineté du nombre, telle qu'elle résulte de l'organisation actuelle du suffrage universel et n'admet que la théorie organique de l'État, qui suppose, non la démocratie atomique à la Rousseau, mais la démocratie fonctionnelle, qui confie la conduite des affaires publiques à une élite qui ne doit rien à la force du nombre.

„Périclès était une grande autorité au dessus de la forme constitutionnelle“, dit l'auteur[2].

Pour M. Iorga, il est absurde de soutenir „que le régime parlementaire suppose le gouvernement des partis, par des partis qui ne sont inscrits dans aucune Constitution[3], qu'il impose au

[1] *Idées*, p. 58 et p. 163.
[2] *Origine*, p. 74.
[3] Nous devons relever ici que la Constitution tchécoslovaque prévoit incidemment les partis.

Souverain de s'insprier de la force des partis, telle que cette force se manifeste dans le Parlement" [1].

On peut évidemment rapprocher de cette opinion toutes les critiques dirigées pendant ces dernières années contre le régime parlementaire des partis et en particulier le fait que très souvent l'opinion de la majorité parlementaire ne coïncide pas avec l'opinion publique dominante du pays.

L'auteur examine les divers aspects sous lesquels se présente dans le passé la notion de parti. Dans l'antiquité, „il suffisait à un parti une certaine orientation et, toutes les fois qu'un problème se présentait, on devait le résoudre selon cette orientation permanente"[2]. Il en était ainsi des courants d'opinions et d'intérêts connus dans l'histoire sous le nom de patriciens et plébéiens, de guelfes et gibelins, de wighs et tories. Pendant l'époque révolutionnaire, on voit apparaitre l'organisation permanente: alors existaient les clubs politiques (p. ex. les Jacobins), qui sont plus qu'un parti. Nous pouvons ajouter qu'aujourd'hui les partis tendent à s'organiser d'après le modèle militaire (formations de choc, jeunesse du parti, milice du parti, etc.)

L'origine des partis libéraux est la pensée abstraite, l'atomisme politique, et leurs méthodes dérivent de la tactique du barreau, les premiers libéraux étant à peu près tous des avocats.

Les partis ont toujours une tendance irrésistible à mettre la Couronne sous tutelle.

Les idées de M. Iorga sur le droit sont particulièrement intéressantes (chap. IX). L'auteur part du fait très connu, que nous, vivons sous un régime de droit élaboré, non par la Révolution mais par l'Empire, sous la double inspiration des encyclopédistes et du droit romain. Ce régime a été matérialisé dans les Codes de Napoléon, et l'auteur insiste sur le caractère d'universalité qui a animé les auteurs des Codes. „Il était question de donner des lois non seulement à la France de Napoléon, mais encore à l'humanité entière [3]." Cette conception est évidemment la conséquence directe de la notion de citoyen universel, possesseur de droits sacrés et inaliénables. M. Iorga, à cette occasion, exprime

---

[1] *Origine*, p. 82.
[2] *Ibid.*, p. 83.
[3] *Ibid.*, p. 95.

d'une façon plastique une constatation déjà faite par les juristes français les plus éminents, à savoir que la clarté et la logique serrée de ces codes a beaucoup contribué à introduire de la clarté et de l'ordre dans les relations entre les individus et dans les relations entre l'individu et l'État. Napoléon par ses codes a créé un état social positif nouveau.

Mais l'auteur attaque le problème par sa racine. Il croit que le législateur d'alors a eu le tort de trop s'appuyer sur le Code de Justinien, en voulant introduire dans la société de 1800 des normes qui ne conduisaient déjà plus la société de l'an 500, parce que, dit-il, „le Code de Justinien était à côté de la société byzantine“ [1]. C'est-à-dire que la compilation de vieux textes faite sous Justinien était périmée quand elle a apparu; donc on a utilisé des formes mortes. Et l'auteur regrette que le législateur n'ait pas utilisé des sources plus vivantes, par exemple les „leges barbarorum“, qui ont introduit le droit personnel, le principe du rachat (au lieu de la punition effective) et le principe du pardon, d'origine chrétienne.

L'auteur croit que le système américain du recrutement des juges par l'élection est le meilleur. Nous doutons fort que, étant donné la société dans laquelle nous vivons, les citoyens éliraient comme juge „un homme connu par sa situation matérielle sûre, un homme de grande expérience, de grande autorité, un homme religieux [2]“, comme le voudrait l'auteur. D'ailleurs la façon dont la justice fonctionne en Amérique ne nous fait pas regretter le système européen.

Pour M. Iorga „l'impression que nous donne la machine de droit de notre temps est quelquefois écrasante dans un temps où il n'y a plus en justice un homme en face d'un autre homme, mais une situation en face d'un autre situation“ [3], et l'auteur constate que l'on a mécanisé la justice.

Par ces quelques pages M. Iorga fait le procès du droit moderne, qui a méprisé l'application millénaire de l'ordre traditionnel médiéval et s'est basé seulement sur des textes qui n'étaient déjà plus appliqués quand ils ont paru.

---

[1] *Idem.*, p. 97.
[2] *Ibid.*, p. 101.
[3] *Ibid.*, p. 100

Comme dit l'auteur, „on aurait dû partir du droit vivant pour arriver au droit écrit".

La critique de M. Iorga est peut-être un peu absolue. En effet c'est seulement le droit des biens et des obligations, — constituant, il est vrai, la majeure partie du Code civil, — qui est inspiré exclusivement par le droit romain ; le droit des personnes et le droit matrimonial ont subi fortement l'influence du droit coutumier médiéval.

Voici d'ailleurs un fait qui étaye l'opinion de M. Iorga. La tyrannie du droit civil individualiste a enfermé la législation industrielle et ouvrière dans des formes désuètes comme si les relations entre les catégories sociales, entre les puissances de civilisation pouvaient être réglementées par la voie du contrat individuel; les progrès de la civilisation se sont chargés de démontrer l'insuffisance du Code. Aujourd'hui, sous la forme hypocrite du contrat collectif se cache une vraie législation de droit public, qui a créé un régime public du travail. Cette évolution retardée par le formalisme du droit privé était fatale : nous sommes revenus ainsi, sous une forme moderne, au statut des métiers.

Il faut reconnaître que, dans ces derniers temps, il s'est créé un courant puissant, favorable à la révision des conceptions rationalistes de 1789 et qui tend d'une part à la réhabilitation du moyenâge et d'autre part à la résurrection de certaines institutions coutumières.

M. Iorga appuie ce courant de toute son autorité.

Parmi les éléments non écrits qui jouent un rôle dans une société organisée, le plus important est l'opinion publique. Pour le penseur roumain, l'opinion publique a ses racines dans le christianisme, basé lui-même sur le libre examen de sa conscience et de la conscience d'autrui. L'opinion publique se forme dans les villes, et l'auteur a mis splendidement en évidence le rôle de la cathédrale dans la formation de l'opinion publique médiévale, ensuite le rôle des salons au XVII-e et XVIII-e siècles, des clubs sous la Révolution, le rôle des pamphlets et des chansons de rue et enfin le rôle de la presse.

Dans les chapitres consacrés aux questions économiques, M. Iorga se montre un adversaire résolu du libéralisme individualiste classique, qu'il qualifie d'anarchiste; l'auteur montre ses préférences pour une organisation consciente de l'économie et relève

les avantages qu'offraient les anciennes confréries étouffées par le libéralisme dit „libre". En passant, il rappelle que ce sont les Phanariotes, qui ont introduit dans les Principautés l'interventionisme de l'État et que, au mépris de toutes les étiquettes plus ou moins libérales affichées par divers partis, cet interventionisme n'a pas cessé de gagner du terrain pour devenir aigu aujourd'hui, ce qui fait que l'on ne peut vraiment pas parler de libéralisme proprement dit en Roumanie.

Les leçons de M. Iorga se terminent par une charge contre l'école officielle, qui ne correspond pas aux besoins de la société actuelle.

Ces deux volumes peuvent se résumer par l'avant-dernière phrase du premier ouvrage: „Nous vivons avec des institutions qui ne sont pas faites pour nous et nous n'avons pas le courage de les remplacer par ce qui devrait être".

Il est certain que le messianisme du siècle dernier est en plein déclin et que sa disparition laisse un vide qui n'est pas encore rempli par une forme nouvelle de croyance politique acceptée en général, d'où un manque de sûreté dans la pensée, un manque de confiance dans l'avenir et l'instabilité dans l'action qui caractérisent le moment présent.

Partout on forme des „plans" pour une durée limitée, cinq ans, trois ans, un an, partout on cherche à remédier aux effets immédiats de la crise. Dans bien des pays les gouvernants font des efforts déséspérés pour prolonger la vie des formes périmées, L'avenir élogné est un objet de crainte; les solutions se bornent à l'avenir immédiat; toute autre activité porte le sceau du provisoire. Dans quelques rares pays on essaye de procéder à l'édification d'une société nouvelle. Aucune mystique nouvelle ne s'impose encore d'une façon irrésistible: on n'observe partout qu'une tendance à employer les méthodes autoritaires, mais une méthode n'est pas une mystique.

En de pareilles circonstances, les volumes de M. Iorga sont bien venus. En effet l'art de gouverner est inséparable de l'art de systématiser les faits historiques. L'État doit utiliser les forces matérielles et morales de ses sujets de façon à réaliser au mieux sa finalité.

La loi est une forme de la prévoyance qui suppose la foi dans 'avenir, et prévoir signifie aussi profiter des leçons du passé. M.

Iorga rappelle aux gouvernants d'aujourd'hui la force de l'expérience séculaire et les encourage, non à adopter des idéologies rationalistes, qui peuvent égarer des générations entières, mais à adapter au temps présent des institutions concrètes, vérifiées; c'est-à-dire, en dernière analyse, M. Iorga recomande une légifération pragmatique plutôt que systématique.

Les deux ouvrages cités nous présentent le droit public vu par un historien de grande expérience politique et sociale, animé d'un ardent patriotisme. Il était nécessaire d'affirmer ce point de vue en même temps nouveau et ancien, puisque, hélas, la tradition est redevenue une nouveauté.

La lecture de ces volumes nous suggère une réflexion et une conclusion. On a beaucoup parlé ces derniers temps, de sauver la liberté individuelle, que l'on dit en péril, et on a prétendu que seuls les principes de 1789 pouvaieut la réaliser vraiment.

Est-ce bien sûr? Laissons l'idéologie abstraite et son exégèse, et considérons les faits et les résultats.

Nous avons constaté précédemment que la vraie liberté est incompatible avec l'état d'anarchie et suppose une société organisée sous forme complexe de hiérarchie organique [1]. Nous devons ajouter dès maintenant que la liberté ne s'épanouit que dans les périodes de paix, lorsque l'individu peut s'appuyer avec confiance sur des institutions connues, éprouvées, durables et lorsque l'homme a la possibilité d'exercer son activité dans des cadres détérminés qui, tout en limitant sa liberté, la rendent réelle et lui permettent de faire des prévisions et d'agir en conséquence.

Nous avons l'esprit hanté par la mystique de la Révolution française: toute notre activité politique se déroule sous l'obsession des principes de 1789. Pour la plupart des juristes contemporains, l'ancien droit ne présente pas d'autre interêt que celui qu'éveille une pièce de musée. Cette conception est évidemment anti-historique, et surtout bornée.

Toutes les grandes révolutions prétendent qu'elles sont définitives et qu'elles ont arrêté l'évolution de l'humanité à un point qu'on ne saurait dépasser. Les lois de la vie ne tiennent pas compte de cette orgueilleuse prétention. Quelques historiens du droit pu-

[1] *Statul, Autoritatea politică și ierarhiile sociale*, extrait de la revue *Libertatea*, 1934, et bibliographie annexée.

blic (par ex. Esmein et son école) pensent que le système politique construit sur la base des principes de 1789 est définitif et n'est susceptible que de légères retouches pour s'adapter à tous les peuples en tous les temps; l'évolution est finie.

D'autres, au contraire (comme par ex. M. Olivier Martin, dans son „Histoire du Droit public", de 1934), pensent que ces révolutions ne sont que des accidents plus ou moins pathologiques qui interrompent simplement l'évolution. Nous ne sommes de l'avis ni des uns ni des autres: nous croyons que ces grandes révolutions font partie des cycles d'évolution naturelle.

Le biologue hollandais De Vries a démontré en 1901 la fausseté de l'axiome: *natura non facit saltus* et a montré que les espèces dans le cours de leur longue évolution subissent de crises qu'il a nommées „mutations". A un moment donné d'une période d'évolution lente il semble que des forces invisibles accumulées se déchaînent tout d'un coup et alors apparait brusquement un caractère nouveau que rien d'apparent ne faisait prévoir; ce caractère ensuite se maintient en s'estompant, et la lente évolution reprend son cours. L'espèce est toujours la même, mais elle a gagné en une seule génération un caractère nouveau qui fera désormais partie du patrimoine de l'espèce. La mutation enrichit brusquement l'espèce d'un caractère particulier sans interrompre l'évolution, et ce caractère ainsi acquis s'intègre dans la vie de l'espèce sans la modifier profondément.

Il semble que cette loi biologique est applicable aux réalités historiques et que les révolutions sont les mutations de l'évolution de l'histoire.

Il semble aussi que l'homme se lasse de penser de la même façon: de temps en temps il s'insurge contre le passé. Cette réaction apporte un élément nouveau, crée des institutions: les stratifications naturelles se forment; et la vie continue. Entre 1789 et 1800 il s'est produit dans l'histoire politique une mutation et nous croyons qu'actuellement nous sommes également à l'approche d'une mutation.

Que nous offrent les principes de 1789, tels qu'ils ont été en réalité appliqués? Tout d'abord la destruction d'institutions vénérables, de coutumes et de pratiques qui encadraient l'activité de chacun avec beaucoup de souplesse, ensuite la construction d'une société égalitaire basée sur des principes généraux universels

qui reposent à leur tour sur un certain nombre de postulats ou de fictions (Souveraineté du peuple, volonté générale, droits inaliénables, égalité, etc.).

L'État veut s'occuper de tout, veut tout absorber, sauf à respecter, d'ailleurs de moins en moins, certains droits individuels, parmi lesquels ne figurait pas le droit d'association L'État démocratique parlementaire ne veut pas de corps intermédiaires, il ne veut connaître que des individus qui se rallieront à ces grands courants d'opinions que sont les partis politiques. Aux intérêts professionnels précis et concrets, qui pendant des siècles ont passionné les hommes on prétend substituer des conceptions politiques. L'individu ne sera plus vis-à-vis de l'État maître ou compagnon, avocat ou médecin, forgeron ou horloger; il sera de gauche ou de droite, libéral, conservateur ou socialiste.

On n'a rien gagné au change; au contraire, les intérêts se peuvent concilier, si le pouvoir central est fort; les idées, surtout politiques, jamais.

Si dans la pratique parlementaire les combats pour les idées politiques ont l'air d'aboutir à des compromis, c'est qu'aux idées se sont substitués des intérêts et des appétits.

Aujourd'hui les organisations professionnelles renaissent sous une autre forme. La doctrine la plus catégorique ne peut changer les tendances naturelles de l'homme social de se grouper d'après les occupations. La loi ne peut méconnaître cette tendance; la profession crée une afinité naturelle que les concepts politiques ne peuvent évoquer.

L'événement qui domine l'histoire du XIX-ème siècle et dont le XX-ème siècle semble vouloir s'affranchir est la domination des partis.

Les monarchies de l'ancien régime et surtout la vieille monarchie française (non pas la monarchie orléaniste) avaient créé des États totalitaires. Après Napoléon sont venus les États majoritaires; aux anciens corps privilégiés : noblesse, clergé, bourgeoisie et aux anciennes organisations professionnelles se sont substitués les partis politiques.

Les partis ont dû suivre la loi générale; ils se sont organises en corps privilégiés, qui alternent au pouvoir. Actuellement nous vivons sous le régime de la féodalité des partis. La féodalité étant essentiellement une hiérarchie basée sur le dévouement per-

sonnel et sur un échange de services et de prébendes, les grands féodaux de la démocratie ont leurs vassaux, qui conduisent chacun un fief électoral, et ceux-ci à leur tour ont leurs vassaux dans les secteurs et sous-secteurs. Les services électoraux sont récompensés par des fonctions, des exonérations, des privilèges.

La féodalité médiévale était compensée par la chevalerie, le courage personnel et l'observance de la religion. Par quoi est compensée la féodalité électorale ?

Malgré la résistance de la loi et des partis, les intérêts professionnels se sont, vers la fin du XIX-e siècle, organisés, et au commencement du XX-e il s'est produit un curieux mélange du système des partis et des systèmes de la représentation professionnelle.

De l'abus de la démocratie est né le césarisme, qui peut être le point de départ d'une renaissance, mais du désordre naissent aussi, comme la fleur du mal, les usurpateurs et les aventuriers.

Comme le dit très bien M. Iorga, „de cette malheureuse société n'importe qui peut abuser, n'importe quel aventurier ou n'importe quelle bande politique peut s'en rendre maître“ [1].

La restauration de l'idée d'autorité un peu partout n'est pas fortuite ; en effet M. Iorga observe que „depuis la Révolution française tout le monde a appris à résister, tout le monde s'est habitué à avoir une attitude d'opposition continue ; personne ne sait plus obéir [2]“.

Lorsque, vers la fin du X-e siècle la monarchie capétienne, bien faible, est née, l'Église catholique était déjà très ancienne et organisée en un corps hiérarchisé et puissant. La nouvelle organisation royale et la vieille organisation ecclésiastique ont pactisé et ont contracté une alliance qui allait devenir séculaire.

Au début du XIII-e siècle la royauté raffermie a vu naître et se développer d'une part l'Université de Paris, organe autonome, et les corporations de métiers. Aux uns et aux autres la royauté a offert d'abord une tutelle discrète, a conclu ensuite avec tous une série d'arrangements c ncrets et variés, et enfin les a absorbés dans une savante réglementation.

L'ancienne monarchie n'a jamais abusé des idées générales ni

[1] *Idées*, p. 205.
[2] *Ibid.*, pp. 186-187.

des principes abstraits; elle s'est accomodée de tout ce qui vivait. L'ancien régime était fondé sur un certain nombre de règles concrêtes, appliquables à une catégorie d'habitants, créées par un long usage, lentement modifiées selon les lieux et les circonstances et enfin fixées par des statuts variés.

L'ancien régime a tenu compte des faits sociaux et, loin de chercher à les faire disparaître, elle s'en est accomodée. L'ancienne monarchie a reconnu ainsi l'existence des ordres, du clergé, de la noblesse, des métiers, elle a respecté dans leurs grandes lignes les usages des pays qui se sont soumis à la Couronne de France, elle a reconnu les corporations; mais toujours et partout la monarchie ne les a reconnus que comme intermédiaires utiles entre l'individu et l'État, et, se considérant comme représentante de l'intérêt supérieur de l'État, elle a coordonné et subordonné leur activité. La monarchie est tombée le jour où elle n'a plus été assez forte pour imposer la subordination; de même l'État libéral sombre le jour où il ne peut plus se faire obéir par les puissantes organisations économiques et industrielles qui l'ont dépossédé.

On a beaucoup reproché à l'ancien régime d'avoir établi le système des privilèges et beaucoup admiré la Révolution d'avoir instauré l'uniformité par l'atomisme politique.

En réalité, aux anciennes classes privilégiées ont succédé de nouvelles formations privilégiées (capitalistes, prolétariat, parti fasciste, nazis, etc. etc.). Dès qu'un régime politique s'établit, il crée une classe privilégiée dans laquelle il recrute le personnel gouvernant.

Il y a eu tout d'abord l'ancienne monarchie du XVI-e siècle, qui a réalisé l'unité au-dessus de la diversité, ensuite est venue la royauté absolue, qui a commencé l'oeuvre d'unification, a rétréci la zone de la diversité sans toutefois la supprimer, enfin le rouleau compresseur de la Révolution, comme dit M. Iorga, passe et réduit tout en un fin gravier, qui peut prendre n'importe quelle forme.

Évidemment si le morcellement féodal du IX-ème et du X-ème siècle avait continué, on en serait arrivé par une autre voie, par un excès de diversité, à la pulverisation de la société.

La diversité est un fait social, elle est nécessaire, on ne peut la supprimer: la loi ne peut donc la méconnaître; le tout est de

lui assigner des limites. L'État ne doit pas détruire les choses vivantes qu'il trouve, il doit s'en accommoder et imposer le respect de l'intérêt national, qui peut parfaitement se réaliser sans procéder à un nivellement social et politique artificiel.

Le nouveau régime est sorti comme Minerve tout armé du cerveau des encyclopédistes et des juristes de la fin du XVIII-e siècle. On a essayé d'introduire l'absolu sous la forme d'un droit public géométrique et universel, on a voulu plier l'infinie diversité et l'immense richesse des formes de la vie sociale sous des règles rigides. Comme le disait très bien Rousseau lui-même, on obligeait l'homme à être libre.

Le rationalisme révolutionnaire n'a pas voulu accepter la démocratie parlementaire jacobine. La suprématie sans cesse accentuée des assemblées délibératives a eu comme première conséquence l'affaiblissement progressif de l'autorité sous toutes ses formes et dans tous les domaines et, comme deuxième conséquence la victoire du socialisme, qui a dissout ce qui restait de prestige et de patrimoine à l'État. Une autre conséquence de l'hypertrophie du principe délibératif est la frénésie législative qui caractérise l'activité des Parlements d'après guerre. Les lois, les règles générales et particulières se succèdent à un rythme accéléré au gré des majorités changeantes; rien n'est plus définitif, aucune institution n'est durable, aucun régime ne résiste; l'organisation de l'État et l'administration sont tombées dans un état de déliquescence dans lequel fleurit l'arbitraire comme une moisissure.

Dans le domaine économique, l'éclosion des formidables organisations des trusts, ententes, holdings, nées de la soi-disante liberté, a transformé le marché en une jungle sauvage, où s'entredéchirent les monstres de l'économie moderne.

La tradition, le surnaturel ont été impitoyablement chassés et remplacés par un dieu nouveau: la Rationalisation, qui détruira ce qui reste de libre arbitre et de liberté dans le monde.

Qu'est-ce que ce citoyen libre, obligé sous la menace d'une amende de voter une liste qu'il n'a pas composée, qu'il ne peut modifier, qui contient des hommes qu'il ne connaît pas ou qu'il méprise? Sitôt élus, ces soi-disant délégués ne tarderont pas à construire un édifice enchevêtré et baroque de lois changeantes, qui lieront le pauvre citoyen comme une mouche prise dans une

toile d'araignée et qui se voit peu à peu paralysée par les fils de plus en plus nombreux qui l'enserrent.

Il semble toutefois qu'après avoir épuisé la vanité des systèmes universels, fatigués, inquets, les penseurs essaient de renouer le fil du passé et de chercher une liberté moins sonore, moins arrogante, moins tyrannique, mais plus réelle, plus concrète, plus douce dans le retour aux vieilles coutumes d'avant le cataclysme révolutionnaire.

Nous nous sommes ainsi rapprochés de la formule de M. Iorga:

„Liaison entre le droit et le mérite qui collaborent pour réfréner le jeu insolent des agences électorales et arrêter l'usurpation et l'aventure, voici la formule de l'avenir" [1].

Julien M. Peter.

COMPTES-RENDUS

Εἲς μνήμην Σπυριδῶνος Λάμπρου, Athènes 1935. Les „Mélanges Lampros" viennent de paraître dans un grand et beau volume. Il commence par une brève biographie du grand chercheur hellénique et par celle de sa digne compagne (par M. G. Charitakis).

M. Hesseling traite de Koraï et de ses amis en Hollande (le pasteur Keun de Smyrne, descendant d'un consul de la république au commencement du XVIII-e siècle, un certain Buurt, „philosophe"). De M. E. Cavaignac une note sur Ptolémée de Telmesse (dynaste égyptien du II-e siècle av. J.-Chr.). M. Dölger étudie un faux acte impérial byzantin du XIV-e siècle (illustrations). M. Vasiliev s'occupe de l'histoire de Trébizonde au VII-e siècle à l'occasion des campagnes de l'empereur Héraclius contre les Perses („base navale"; aussi observation sur une chronologie si discutée). L'archevêque Chrysostome Papadopoulos présente un discours du grand patriarche Cyrille d'Alexandrie. Des chansons de clephtes, publiés par M. F. H. Marshall. De N. Iorga deux pages sur les compagnies grecques de commerce en Transylvanie. Sur le problème du fief chez les Byzantins (la πρόνοια) M. E. Gerland. Une visite de roi scandinave à Byzance (sous Alexis Comnène) par

---

[1] *Idées*, p. 188.

M. Richard M. Dawkins. M. Kéramopoulos cherche à définir les Macédoniens barbares de Démosthène. M. André Mirabel présente la poésie populaire du Magne. Sur les palimpsestes de Bobbio de Juvencus monseigneur Mercati. Les textes de Georges Babouskomitès révélés par le père V. Laurent se rapportent au XIII-e siècle; l'auteur fut le précepteur du futur patriarche oecuménique Jean Bekkos: des lettres de contenu rhétorique. Le regretté Andreadès avait donné des lettres échangées entre André Théotokis, traducteur de Shakespeare, et le roi Othon. Le „traité de chronologie du XII-e siècle“ donné par M. O. Schiel est, de fait, un nombre de pages sur les mouvements de la lune. „L'Hellade à l'époque du passage de l'antiquité au moyen-âge“ par M. Strzygowski présente des idées nouvelles sur les rapports d'art entre les Grecs et l'Iran. Il y a sans doute des fleurs, des animaux, des groupements qui viennent de là. Ne serait-ce pas, à côté de l'intermédiaire arménien, l'art scytho-hellénique du Pont? La Perse influencée par la Grèce lui envoie à son tour des courants. Aussi des suggestions concernant les Arabes et l'origine de leurs tendances artistiques. Sur les Cyclades pendant la guerre vénéto-turque du XVII-e siècle. M. D. P. Paschali. Important l'article de M. Franz Babinger sur l'État des Tocco et les Turcs. M. Rubió i Llúch parle des „chanceliers et notaires dans la Grèce catalane“ et de l'iconostase en Catalogne. Sur une broderie byzantine M. S. Eitrem. Sur „le dernier écho de la chanson byzantine dans a Grande Grèce“ le père Nil Borgia (chant dû à un hégoumène); lui correspond la notice sur un manuscrit de musique byzantine par M. Lorenzo Tardi. Un ms. pseudo-athanasien est analysé par M. A. von Premerstein. Description d'un poème de Jean André Troïlos (XVII-e siècle) par M. C. G. Lőwe. De M. N. J. Iannopoulo sur l'évêché thessalien Βεσαίνης. De M. Vári sur un fragment de traité de la guerre. Sur un chrysobulle byzantin de 1224 M. Zakythénos (chez le Hollandais Dapper, en traduction). M. Paul Kretschmer cherche l'étymologie de Byzantion (il serait illyrien; on l'admettrait difficilement). Sur l'agrégation à l'Empire M. Kornemann. M. Darkó sur le château de Mouchli, en Morée. Nous avons parlé de l'épitaphe présenté par M. A Wace. M. Lhéritier donne de l'inédit sur l'occupation anglaise en Chypre. L'explication du père Kourila concernant l'„Io“ dans l'intitulation des princes roumains est intenable. Sur le poète Cyriaque, rival de Rhoma-

nos, le père Sophrone de Léontopolis. Des médailles crétoises sont communiquées par M. Gerola. M. Guilland publie un traité de Nicolas Cabasilas. De M. Snégarov sur la fondation de l'Église bulgare au IX-e siècle (les noms compris dans la Vie du Pape Adrien sont assez faciles à identifier : il y a aussi un boïlas, un boïar donc, un bagatour). Sur le petit poème de l'„Achmet" M. Franz Drexl. M. Grecu revient à ses textes de l'„Herminie". Sur l'abrégé de Cinnamus, M. Moravcsik. Sur l'εἱμαρμένη de Pléthon M. E. Stéphanos. Sur la fête de la Koimésis le père Grumel. L'article de M. Ştefănescu sur des icônes de Roumanie renvoie plutôt à ses débuts. M. Vulić reprend l'identification de la Justiniana Prima. Sur les auberges en Grèce ancienne M. E. Ziebarth. De M. M. Laskaris des lettres sur les rapports gréco-italiens vers le milieu du XIX-e siècle. M. Lehmann-Haupt traite des Tsakones au point de vue de l'origine de leur nom. Sur l'„Alexiade" Mme Sophie Antoniadès. Sur le mot de „charagma" chez les Paléologue M-lle Rouillard. M. Koukoulé se demande s'il y a eu des gardiens de nuit à Byzance. Sur les Catalans à Égine M. Nicolas d'Olwer. Sur un poème en vulgaire au moyen-âge M. Bănescu. Un acte patriarcal de 1832 est publié par M. M. Michaïlidès Nouaros. Le père Jerphanion s'occupe de l'„attribut des diacres dans l'art chrétien du moyen-âge en Orient". Un texte catalan pour la perte de Constantinople en 1453 par M. J. M. Torrents. M. S. G. Mercati sur l'élégie de Michel Akominatos concernant la décadence athénienne. Sur les droits du Patriarcat oecuménique concernant la mitre et le sakkos l'évêque de laThessaliotide, Ézéchiel. Sur St. Arsène de Corfou feu le métropolite Athénagoras. Sur la place de Lampros dans l'historiographie grecque M. Michel D. Bodonaki. Sur une tradition manuscrite moderne du sacrifice d'Abraham M. G. A. Méga. Très intéressante l'étude de M. Skok sur „l'horticulture byzantine en pays yougoslaves". M. Jean Kalitsounakis s'occupe des significations en grec byzantin de *conventus*. Sur les „canons dogmatiques" M. Amilkar S. Alivizatos. Des observations sur des termes byzantins sont dues à M. Stylianos Deinaki. Édition d'un texte par M. C. J. Dyobouniotès. Sur le coq dans la tradition archéologique M. P. Wolters. Sur les îles Kyrades M. Péricle D. Rédiadès. Une inscription de Macédoine par M. Antoine H. Hatzi. Sur l'industrie de la soie à Byzance et en Grèce M. E. Weigand (belle étude; illustrations). M.

Balanos traite du caractère d'Eusèbe comme historien de l'Église. Sur une sculpture byzantine au Patriarcat de Constantinople M. G. A. Sotiriou. M. Stilpon P. Kyriakidès reprend les chrysobulles du monastère du Prodrome près de Sirrès. De M. Gabriel Millet, „La tradition dans les papyrus de Ravenne". Une belle biographie d'Allatius par M. C. Amantos (portrait). Sur une icône sculptée de Chios, M. Orlandos. Sur les anciens Crétois M. Georg Karo. Un acte inédit de Romain Digénis est la surprise réservée par M. Kougéas. Sur une sculpture en stéatite M. Xyngopoulos. Sur un copiste, Jean Doukas de Néocésarée, M. Linos Politis. M. Manuel Gédéon parle de Mathieu, Métropolite de Cyzique (XVIII-e siècle). Sur des signes de renvoi M. Charitakis (planches).

L'ouvrage est digne de celui à la mémoire duquel il est dédié.

* * *

Italus Viator, *La questione transilvana, reportage,* Milan 1934.

Ce „voyageur italien" a visité la Transylvanie et a poussé sa visite jusqu'à Bucarest, cherchant des arguments pour faire restituer à la Hongrie ce que lui a pris le traité de Trianon. Il présente les résultats de son enquête dans cette brochure complètement dénuée de probité. Se jetant sur des illusions concernant une magyarisation des Roumains qui n'aurait jamais existé et attaquant „les ineffables infamies de Davidoglu" (de qui et de quoi parle-t-il ?) „et de Brătianu" (lequel ?), „mort pour la tranquilité des humbles opprimés" (? !), outre „le fameux professeur Iorga" pour lequel cependant il nourrit de la considération comme envers un „très notables historien, qui est aussi un admirateur et un ami de l'Italie", il cherche à montrer l'inanité de l'assertion que parmi les Szekler il y a aussi des Roumains dénationalisés (il n'a, du reste, rien compris à cette constatation). Les „ramollis" de Bucarest, ces „lâches" ou ces „misérables bergers valaques", auxquels on a fait l'aumône d'une plus large patrie, n'ont rien à faire comme race avec ces généreux montagnards. Du reste, cet homme de science a „une théorie personnelle basée sur les renseignements d'un historien de l'époque" (p. 22) : les Szekler sont la synthèse des anciens Huns et d'une partie des guerriers d'Arpad ! Suit une géographie au même niveau, toute pleine d'erreurs d'information et de presse. Il parle aussi du „grand Kahn" *(sic)* des Mongols (p. 29). Alors paraissent les Valaques, nation errante et

sauvage, qui prétendent être les descendants de je ne sais quels „forçats“ de Rome, ce qui tout de même paraît admissible à l’auteur.

Suit le voyage de cet homme de bien, aux moeurs vertueuses. Les Saxons qui „boivent de la bière de Munich et mangent des *salams* de Francfort, chantant des chansons sur le Rhin“ (p. 45), ne sont pas épargnés. Dans le pays des Szekler, le „voyageur“ rencontre des femmes qui se plaignent des impôts et des agents du fisc; un mari a été condamné à quatre ans de prison pour s’être trouvé dans une voiture portant le drapeau hongrois (p. 50). Les conversations en hongrois sont interdites; un noble hongrois, exproprié comme les autres latifundiaires, expose sa misère (pp. 55-57). Il n’existe pas une école hongroise. Ensuite l’auteur a un rêve: il parle, fils de Rome, „à un fils d’Attila“, — ou plutôt il continue son conte à dormir debout. Le poète Petőffy s’en mêle: il ne manquait que lui. Puis on revient aux méfaits des Roumains: les Magyars n’ont pas le droit de vote. A Cluj les professeurs roumains sont d’anciens paysans.

Ayant recueilli toutes ces brutales calomnies, l’auteur, magyar ou italien — nous ne cherchons pas à le décider, — croit avoir rendu un certain service à la cause qu’il veut, par passion ou par intérêt, défendre: nous pouvons l’assurer qu’il n’a fait que collaborer à la compromettre devant n’importe qui a la moindre idée des événements du passé et des conditions de vie du présent.

* * *

Halil Edhem, *Nos mosquées de Stamboul* (traduction par Ernest Mamboury), Stamboul 1934.

La description des mosquées de Constantinople est brève et simple. Les illustrations sont très belles. Surtout les magnifiques faïences, nombreuses, aux pages 64-65, 87-88, 92-93, 99.

* * *

Jean Sajdak, *Liber Suda*, Poznań 1924.

Dans les travaux de la Société des amis des sciences à Poznań M. Jean Sajdak publie une étude sur le „Liber Suda“, c’est-à-dire sur le livre de Suidas, dont le nom ne serait, d’après M. Maas, que le surnom donné à l’oeuvre qui a tant fait „suer“ son auteur anonyme. L’analyse des manuscrits appuierait cette explication, Le terme

latin a passé, en effet, en grec. Mais Eustathe de Thessalonique connaît un auteur du nom de Suidas. L'auteur croit cependant qu'il s'agirait du mot sanscrit signifiant „science parfaite". En passant, M. Sajdak s'occupe aussi du livre populaire, venant de l'Orient, qui est l'Histoire du „philosophe" Syntipas.

* * *

Michael Auner, *Zur Geschichte des rumänischen Bauernauftstandes in Siebenbürgen, 1784*, Sibiiu 1935.

L'auteur, un Saxon de Transylvanie, montre que, au moment où les paysans roumains de la Transylvanie occidentale se sou levaient, en 1784, contre la noblesse hongroise, Joseph II était retenu par ses soucis du côté de la Hollande, dans la question de l'Escaut. D'un autre côté, il était médusé par l'idée de l'échange des Pays-Bas autrichiens contre la Bavière. On craignait la guerre générale. C'est pourquoi on ne fit rien pour couper dès le début la série des troubles transylvains.

Ils étaient suivis à Berlin avec le plus grand intérêt et c'est dans la correspondance prussienne que M. Auner cherche de nouveaux renseignements sur ce sujet. A Vienne on craignait l'immixtion des Roumains libres vivant dans les deux Principautés (p. 7). Dès le mois de novembre les mesures les plus énergiques furent prises par le gouvernement impérial. L'ambassadeur de Prusse à Vienne prétend cependant que Joseph II témoignait „de l'estime et de l'admiration pour le courage et l'enthousiasme de ces hommes" et qu'il pensait à faire venir à Vienne leur chef, enfin arrêté, Horea (p. 9). De leur côté, celui-ci et son associé Cloşca réclamaient cette faveur *(ibid.)*.

L'auteur rappelle d'autres mouvements paysans sous le même Souverain (p. 9 et suiv.). Dès 1765 des paysans de Croatie étaient venus à la Cour présenter leurs réclamations (p. 11). Comme dans le cas de Horea, ils rapportaient des actes forgés, favorables à leur cause (p. 12). Des paysans de Bohême prétendaient, en 1775, que Joseph les avait incités à tomber dessus aux nobles, leurs oppresseurs (pp. 12-13). En avril 1784, quand Horea avait réapparu à Vienne, il fut reçu en audience, en même temps que d'autres députations de paysans, et avec la même bienveillance impériale (pp. 14-15).

M. Auner présente tout ce que les bruits de la Capitale ajoutèrent aux faits de sang qu'on perpétrait en Transylvanie, si

lointaine (p. 18 et suiv.). Il était question d'un comte Salins, absolument innocent, d'un certain „Popersky", de fait un Popescu, Roumain émigré en Russie, ancien officier, qui revenait d'un voyage en Hollande et qui s'était lié d'amitié avec le prince Nicolas Eszterházy et avec un fils du comte Gyulay (p. 19). Il voulait revenir en Valachie, son ancienne patrie (p. 20), mais finit par reprendre le chemin de la Russie (*ibid.*, note 52). On parlait avec tout aussi peu de fondement des rapports avec les chevaliers de la Rose (pp. 22-24). Comme les rebelles exhibaient la croix de l'orthodoxie, on a pu se tromper là-dessus (p. 24). M. Auner admet aussi une confusion avec la coutume roumaine de la fraternisation par la croix *(frăţie de cruce)* (pp. 25-27). Il n'y eut pas non plus des attaches avec les franc-maçons (voy. p. 29 et suiv.). La lettre de l'empereur, confiant à Horea une pareille mission, n'était que le privilège des Grecs de Vienne pour célébrer librement leur office (pp. 29-30). Les *frătuţi* (pas *frătuşi)* du Banat, qui rendent perplexe l'auteur, n'ont rien à faire avec les sociétés secrètes : c'était un surnom des anciens Roumains de la province, opposé à celui de *bufani*, donné aux paysans qui venaient de l'Olténie libre (cf. p. 30).

L'auteur s'arrête aussi sur la grande célébrité dont jouissait dans les pays allemands Horea, un homme sans doute extraordinaire (p. 31 et suiv.). On vendait les portraits des trois chefs de la jacquerie roumaine dans toutes les foires (p. 33). On se rappelait le mouvement du Cosaque Pougatchev en Russie (p. 35) On arrivait à parler de l'origine roumaine de ces „Valaques" (pp. 35-36). On se passionnait pour les martyrs morts en défendant le droit de leur classe à la liberté (pp. 36-37). On rencontre à la tête des amis de Horea mort sous la roue de l'exécuteur le chef girondin Brissot lui-même, qui s'inspire de cette révolte de „Horiah" pour rédiger par deux fois un appel à Joseph II dans le sens de ses idées d'affranchissement social (d'après ses Mémoires, II, p. 402, *ibid.*, p. 37 et suiv.). Il met sûr la même ligne cette révolte et la révolution qui créa les États Unis d'Amérique (p. 44 et suiv.).

* * *

Ardavazt Surméyan, archevêque d'Alep, *La vie et la culture arméniennes à Alep au XVIII-e siècle*, Paris 1934.

Les notices rassemblées par Monseigneur Surméyan donnent un

tableau vivant du rôle joué par les Arméniens à Alep au XVII-e siècle. La source principale pour les premières années de ce siècle est le récit de voyage de Simon de Lvów, en 1616 (il y voit jusqu'à des Hindous). Un Jean d'Édesse vient ensuite. D'autres renseignements avaient été donnés déjà par le père Tournebize. Une Académie Arménienne fonctionnait dans le grand centre syrien à cette époque, et les oeuvres qui en sortirent sont présentées. Deux Italiens fondent une école de peinture. Tel riche Arménien comme Bédik menait le train de vie d'un Pacha, étant „toujours accompagné de trente ou quarante yassakdchis" et suivi par des janissaires et des cavaliers. Il réunissait la ferme de la douane avec „la direction des khans, des bains et bien d'autres choses encore", étant aussi la soubachi de la ville. Il chevauchait sur un cheval blanc orné d'or, de pierres précieuses et de perles. Monseigneur Surméyan observe que le Grand-Vizir Khosrev, en 1627, était un Arménien rénégat (p. 44).

* * *

Ernest Mamboury, *Byzance-Constantinople-Istambul, guide touristique*, 3-e édition, Istamboul 1934.

Cet excellent ouvrage, destiné en première ligne à orienter le visiteur à Constantinople, contient aussi un résumé de l'histoire de la ville et de l'Empire lui-même qui, sous différents noms, est resté au fond, à travers les siècles, le même d'essence et de signification. L'emplacement et les limites des colonies italiennes sont précisés, pour la première fois, à la page 17. Partout, du reste, il y a l'indication géographique exacte (mais la Valachie, à la page 18, est celle de Thessalie; à la page 19 lire: „Joannice"). Ceci est particulièrement précieux pour la présentation de la conquête de Mahomet II (pp. 22-27). Sur Constantinople ottomane quelques renseignements p. 27 et suiv. (le privilège accordé par le conquérant à Péra, cité d'après Hammer, a été publié par moi, d'après l'original au British Museum, dans le *Bulletin de la section historique de l'Académie Roumaine*, II; à la page 28: Akkerman, à l'embouchure du Dniester, fournit un contingent de même que Ak-Séraï). Les tableaux chronologiques seront employés avec profit: ils regardent uniquement, ainsi qu'on pouvait l'attendre, ce qui tient à la ville: c'est un travail personnel tout à fait nouveau, qui ne repose sur aucun autre essai (p. 31 et suiv.). D'autres

séries chronologiques (aussi celle, importante, des incendies, suivent.

Le chapitre sur la topographie des „régions" a aussi un grand intérêt: l'érudition historique devra y avoir souvent recours (à la page 59 s'agit-il vraiment de Froissart?). Une bonne carte s'y ajoute. Luc de Kiriko, p. 61, entre ensuite au service du Tzar. On aurait désiré une place plus grande pour le Phanar. Sur les apports de population à l'époque turque, pp. 64-66.

Mais ce qui rend surtout ce livre précieux pour l'historien, dépassant de beaucoup le rôle de „guide", c'est la partie concernant l'art (p. 70 et suiv.), surtout l'art ottoman. L'illustration est nouvelle et servira, malgré les conditions typographiques, assez mauvaises. L'origine grecque du grand architecte Sinon est reconnue (p. 82). La description minutieuse des monuments est un travail scientifique de tout premier ordre.

* * *

Ernest Mamboury, *Ankara*, 1933. Ce „guide" d'Ankara et de ses environs a le même caractère que celui de Constantinople, avec une bien meilleure présentation graphique et de bonnes illustrations. A côté de la présentation de l'oeuvre immense due au président de la République turque et des notes sur la vie sociale dans la Capitale nouvelle, douée de si beaux édifices, d'un modernisme tout à fait américain, il y a une large partie historique, partant de l'époque hittite et deux fois reprise sous des rubriques différentes Les quelques éléments d'art sont indiqués brièvement (surtout le beau „mimber" d'Aslan-Hané, p. 89). L'auteur y a ajouté des listes de Souverains, p. 87 et suiv. Le reste du beau volume, s'occupant des environs, donne, de fait, des renseignements sur beaucoup de ce qu'il y a d'intéressant dans l'Asie Mineure entière. A la page 144, vue de la citadelle, de caractère primitif byzantin; la description des murs d'enceinte, très circonstanciée, suit. Le nouveau régime a le mérite de n'y avoir guère touché. La colonne de Julien, à la page 189. Ensuite les mosquées. Bien entendu, la description du temple d'Auguste occupe la part qui lui revient. Aussi Bogaz-Keui (Hattouslar), avec la „porte des lions", rappelant celle de Mycène. Bibliographie.

* * *

Reine Marie de Roumanie, *The story of my life,* III, Londres, Toronto-Melbourne-Sidney, [1935].

Ce troisième volume de „l'histoire de la vie" de la reine Marie de Roumanie concerne la Grande Guerre, mais il ne donne que des notes prises au cours des événements, notes qui paraissent avoir été soigneusement expurgées et souvent mises au point d'après la situation actuelle des relations personnelles et politiques.

Une introduction les précède, dans laquelle cette princesse, si douée et d'une si belle énergie, se défend d'avoir voulu imposer sa volonté au roi Ferdinand, mais aussitôt le récit revient sur le besoin d'être soutenu d'un monarque que l'auteur de ces lignes a connu, sous cet air de timidité, trés décidé sur la route qu'il avait une fois choisie (il a été même prié, à tel moment, de présenter au roi des arguments qui, venant de sa royale compagne, risquaient de ne pas être agréés: il s'agit de ce voyage en Russie que la reine aurait voulu entreprendre le lendemain du désastre et qui continua à lui être refusé; la reine reconnaît, du reste, cette heureuse obstination; voy. pp. 31, 45). Ce qui ne signifie pas que le rôle de la reine Marie n'eût été pendant ces années terribles magnifique de volonté, d'élan et de confiance.

La reine, qui ne pouvait pas avoir avec la société elle-même ce libre contact qui permet de distinguer personnellement les courants et de reconnaître le vrai rôle de chacun des acteurs du drame politique si poignant alors, nomme ses informateurs: M. Barbu Ştirbei (Stirbey) (pp. 7-8), le général Văitoianu, un des grands chefs de l'armée, qui n'a jamais désespéré du résultat final de l'immense sacrifice, et ce professeur Panaitescu auquel est accordée une importance qui surprend.

Comme idées générales, la reine déclare avoir cru de toute son âme à l'avenir d'unité roumaine et à l' l'invincibilité de cette Angleterre dont elle venait et à laquelle elle a été si intimement attachée (p. 8).

Dans le domaine des portraits et faits, les éléments historiques qu'il faut relever sont fréquents.

Une rencontre avec le comte Czernin, crayonné avec beaucoup d'art. L'arrogance de l'ami de François-Ferdinand n'est pas oubliée, mais aussi son „charme". „Homme du monde, désirant plaire à une femme et parlant sur des sujets indifférents"; „torturant" son interlocutrice, il l'a fait pleurer sans arriver à lui faire changer

d'opinion. Une présentation, presque touchée, des rapports avec la pauvre vieille reine Élisabeth[1], retirée à Curtea-de-Argeş devant l'église historique où reposait Charles I-er, mort d'avoir eu à choisir entre ses deux patries dont il ne voulait pas trahir celle à laquelle le rattachait son devoir; surtout la scène avec le vieil évêque, auquel elle parle de choses qui l'intéressent tant elle-même et qui pèsent aux autres, mais pas à ce confesseur, lui-même sur la fin de ses jours; il faut dire que pour la vieille dame les termes d'„exaltée" et de „quelque chose d'animal en elle" semblent très durs, quelle que soit „la différence des goûts et de la conception des choses" (p. 17).

Mention de la lettre adressée par le roi à Guillaume II, lui annonçant qu'il ne pourrait, surtout si l'Italie se mêle à la guerre, ne pas partager la tendance de sa nation de chercher par les armes la réalisation de son idéal (p. 27).

Un peu plus tard (13 mars 1915) une lettre de la reine pour le roi Georges (pp. 26-27): elle demande que les alliés occidentaux se portent garants des bons sentiments de la Russie envers les Roumains; elle reconnaît que „jusque là l'Allemagne a été toujours un meilleur ami pour la Roumanie que l'Angleterre". Une autre lettre, provoquée par Jean Brătianu, a la date du 22 mai (pp. 27-30): elle semble dictée par le tout-puissant ministre, dont je reconnais facilement les arguments: on insiste sur la possession intégrale du Banat et celle de la Bucovine, disputée par les Russes.

Une très belle lettre recommande aux gens de Pétersbourg de ne pas offenser les Roumains en leur offrant de l'argent pour une politique qui était aussi celle de leur propre intérêt (p. 31). Si la Roumanie ne s'offre pas déjà en holocauste, dit la reine, c'est que, dans l'état de choses pendant l'été 1915, elle commettrait un vrai suicide (p. 36). La lettre écrite par Nicolas II, le 11 juin est donnée en facsimilé (p. 32 et suiv.): il se plaint des „prétentions énormes" —le mot est souligné—que présentent les Roumains; on ne peut leur offrir que ce qui, dans son esprit et dans celui de Sazonov, leur avait été réservé dès le commencement des pourparlers: la Transylvanie et le Sud de la Bucovine, mais maintenant on parle de doubler l'étendue du pays, en englobant beaucoup de non-

---

[1] Voy. notre publication récente *Pour se rappeler de la reine Élisabeth,*

Roumains, parmi lesquels des Russes et des Serbes qu'on ne peut pas céder; mais, si la Roumanie marche, on est disposé à faire certaines concessions. Encore une lettre dictée: Sazonov répond impérialement à Brătianu, qui avait écrit royalement.

A signaler l'adorable naïveté de l'attaché militaire britannique à Sofia, convaincu que la Bulgarie se déclarera pour l'Entente; cet excellent homme s'appelle H. D. Napier (p. 37). Une lettre de félicitations de Jean Brătianu, très polie, à la reine ne dit rien (pp. 40-43). Efforts de tempérer le zèle de Nicolas Filipescu, qui paraissait demander l'entrée en guerre immédiate (p. 43; sans date). D'autres amitiés, signalées à cette place, offrent beaucoup moins d'intérêt (pp. 43-45).

Le journal commence avec la déclaration de guerre (p. 48 et suiv.). Mais d'abord une lettre de la reine au roi d'Angleterre (12 septembre 1916) (pp. 56-57). „Nos frontières sont très longues... Nous risquons notre existence". Les Bulgares ont la force de leur haine et la direction des Allemands. „Je confesse être anxieuse du côté bulgare... Nous sommes nouveaux dans la guerre... Ce sont les premières pertes qui seules donnent le sens complet des choses".

Viennent des expériences d'hôpital. Mais une nouvelle lettre au Tzar se mêle aux soliloques d'une âme sensible. La reine est amenée à manifester à son impérial cousin, à „Nicky", la profonde désillusion d'un pays abandonné par ses puissants alliés (pp. 65-66). „Pourquoi mon peuple innocent doit-il être détruit ainsi?" Une critique se glisse contre le roi que sa timidité tient éloigné du front (pp. 66-67). Si on pense combien peu a profité en 1870 la présence de Napoléon III au milieu d'une armée vaincue et celle de Guillaume II en 1918 au milieu d'une armée qui devait finir par l'être, et en partie à cause de cela même!

Les jours d'agonie de l'enfant royal se mourant au moment du désastre qui se prononce. A partir du commencement de novembre, on est dans le refuge de Jassy (première vue des Russes enfin arrivés, pp. 77-78). Le ton des notes royales est profondément triste, mais l'auteur de ce compte-rendu possède une photographie, datée 19 décembre, de la reine dans laquelle elle exprime le voeu que le pays sorte „fortifié et purifié par le désastre". Il nous semble que c'est un document à ajouter. Le manque de confiance du général Berthelot en ce moment est plutôt une

interprétation hâtive de ses paroles : ce grand ami de la Roumanie n'a jamais désespéré (p. 97).

Importante mention, en décembre encore, de la lettre du roi à Jean Brătianu, lui demandant d'ouvrir la séance d'un Parlement que le président du Conseil, complètement écrasé par l'insuccès, n'avait pas désiré avoir devant lui, et lui recommandant deux choses, qu'il fit son possible pour retarder: un gouvernement national et l'expropriation des terres à l'avantage des paysans (18 décembre) (pp. 104-105). Brătianu affronte le danger politique dans une conversation avec la reine (pp. 106-108). On peut regretter l'absence des pièces contenant l'exposition des plaidoyers faits par Brătianu et par ceux qu'il ne veut pas s'associer et qu'il dut finir par accepter (p. 108). Réprimandes de la part de la duchesse de Cobourg, mère de la reine, et fille d'Alexandre II, à laquelle, on a imposé — la reine ne paraît pas s'en apercevoir — d'écrire une lettre dans le sens germanique le plus indigné (p. 107). Brătianu fait, de son côté, la leçon à la soeur de la reine, qui, de passage à Jassy, va repartir pour Pétrograde (p. 111). Une nouvelle lettre au Tzar n'est pas rendue, ni résumée *(ibid.)*. Ici l'idée, partie d'un groupe de femmes, plus ou moins capables de juger la situation, de faire que la reine elle-même aille plaider en Russie la cause de la Roumanie aux abois (pp. 112-114). Brătianu a raison de s'y opposer; on demande l'acquiescement du Tzar (p. 116). Mais c'est lui qui, sous le couvert d'une visite de l'héritier du trône, prétendant supposé à la main d'une des filles du Tzar, veut y aller et y va : dans ce long duel entre deux grandes ambitions, il s'impose toujours comme le plus fort (cf. pp. 137-138). C'était à Pétrograde le moment où on exécutait Raspoutine : la reine le remarque (p. 117). Et on parle d'envoyer la famille royale dans le chaos de Cherson: l'auteur de ce compte-rendu ayant parlé à la Chambre, dans un discours de réconfort, d'une ancienne décision princière du XVII-e siècle de „se laisser plutôt manger par les chiens de la patrie“, le ministre de la Guerre, Vintilă Brătianu, vint le prier de lui laisser supprimer ce passage dans le discours qu'on va afficher. Si je suis venu, en ce moment de désarroi, et d'intrigues, à la tête d'un groupe qui, chantant de vieux noëls, voulait présenter des voeux à la famille royale, ce n'était pas pour le spectacle; mais il semble qu'on ne s'en est pas aperçu. Cependant, un petit jeune homme russe était

7*

venu pour accompagner ceux qui devaient aller à Cherson (p. 129),

Les notes de la reine montrent qu'en effet on s'illusionnait en ce moment dans un cercle autour de la reine sur la possibilité de trouver un grand chef indiscutable, et il paraît qu'on pensait au banquier Jean Chrissovéloni dont la femme, une Anglaise très distinguée, était l'amie de la reine (pp. 125-126).

Mais aussitôt il est question seulement de l'organisation des hôpitaux. Rien sur le résultat du voyage à Pétrograde, qui fut tellement nul que Brătianu, occupé à ne pas se laisser humilier par Protopopov, supposé tout-puissant, me parlait d'un pays sûr de lui-même, l'opposition des „cadets" ne méritant aucune attention.

Sur la catastrophe russe le résumé d'une lettre de la Grande Duchesse Cyrille est d'un grand intérêt: comme en France de 1789, on voit les privilégiés réformateurs dans les personnes du Grand-Duc et de sa femme. „Elle et Cyrille" — l'ordre dans lequel figurent ces deux facteurs importants est caractéristique — „avaient eu de la sympathie pour le mouvement qui tendait à obtenir un gouvernement plus libre, leurs idées étaient très libérales et le nouveau gouvernement était de leurs amis". Mais, assure la Grande Duchesse, en soupirant, on est allé au-delà (on peut comparer les lignes d'Ezéchiel contre „les gras et les puissants" que la reine, les ayant copiées plus tard, *n'a pas* envoyées à mon journal, auquel elle les avait destinées; pp. 165-166). La même histoire pour toutes les classes supérieures désorientées. Des lignes pour les admirables blessés d'une „nation primitive" (p. 155) et sur la part héroïque que la reine y a. Des mentions d'un travail littéraire [1]. Des invitations, des échos de la chambre des enfants. La révolution qui renverse le trône du pauvre Nicky éclate au milieu de ces préoccupations (p. 150 et suiv.). La part de culpabilité — malheureusement si grande! — de l'impératrice n'est pas oubliée. On permet au Tzar. qui sou-

---

[1] Le „journal le plus lu par les soldats" (p. 157) le „Iorga's newspaper" (p. 165) est le *Neamul Românesc*, „la Nation Roumaine", dirigé et presqu'entièrement écrit par l'auteur de ces lignes. On nous permettra de le dire. Les articles de la reine sont signés *M*. Ils étaient rédigés en anglais et traduits par nous, de même que son remarquable ouvrage *My country* (pas „The country that love"; p. 161), qui présente les souvenirs de la reine sur la Roumanie d'avant-guerre.

haite aux Roumains „la victoire finale et la réalisation de toutes leurs aspirations“, de répondre à un télégramme de sympathie émue envoyé par les royaux de Roumanie (p. 153).

Réfection des troupes si horriblement éprouvées — sur leur *vraie* misère voy. notre ouvrage roumain *Sous trois rois (Supt trei regi)* — au printemps. Le général Berthelot a raison de ne pas être „trop pessimiste“ pour le travail qu'elles pourraient donner; de mes rapports avec le général j'ai gagné la conviction qu'il ne l'était pas du tout et que, avec son admirable tempérament, il ne l'a jamais été.

La proclamation royale, promettant, en avril, la terre aux soldats proclamation sur laquelle, dit la reine „nous avons parlé sérieusement le roi, moi et le prince Ştirbei“ (p. 263), a été de fait, rédigée par moi, dans la rue, au moment où, d'après mes conseils, le roi s'était décidé à se réfugier au milieu de l'armée. Il était menacé d'être arrêté par les bolchévics russes dans son palais même — et, comme le gouvernement était, sous cette terreur, presqu'inexistant, il m'a fallu organiser avec des hommes de gauche une mission au camp russe de Socola et demander que les ministres des alliés paraissent à la place du Souverain, le dimanche désigné pour le coup, pour empêcher la révolution [1]. M. Ştirbei est venu me demander de fournir au roi le texte que, dans l'état d'esprit qu'on peut s'imaginer, il ne pouvait pas écrire lui-même; on s'est borné à ajouter, sous je ne sais quelle influence, la promesse du suffrage universel, dont les résultats pour le pays n'ont pas été ceux que rêvait Brătianu, qui croyait briser ainsi les tendances d'autonomie des deux collèges privilégiés: il a contribué donc à faire créer, même avec des latifondiaires comme Michel Cantacuzène, un parti „paysan“, auquel se rallieront ensuite, pour user de la popularité du titre, les Transylvains et autres représentants des provinces libérées.

---

[1] Mes témoins pourraient être pour tous ces faits MM. de Saint Aulaire et Andrews, qui représentaient la France et les États Unis, dont le ministre, M. Weverka était resté, en protecteur des étrangers à Bucarest. Mes notes sur cette époque, envoyées en Russie au moment où on croyait tout perdu, ne se sont pas trouvées dans les papiers restitués tout dernièrement par les Soviets. Je crois pouvoir attribuer le larcin qui prive d'une information précise et précieuse au fameux Rakowski, qui a dû pratiquer sa razzia sur tout ce qui appartenait aux Roumains.

Toute une série de croquis, bien pris; on lira avec plaisir celui d'Albert Thomas, le plus étendu et le plus réussi (pp. 191-193). La brillante offensive roumaine arrêtée par la désertion des Russes est à peine touchée (p. 262). Décision d'„accepter le sort" *(ibid.)*. Projet de vivre sur des vaisseaux devant la ville de Rostov sur le Don (p. 213; plus loin, p. 215, discussions avec M. Ştirbei sur la meilleure place de refuge; aussi p. 216; on fait ses paquets, *ibid.*). On ne s'en serait pas douté. En tout cas, c'était la plus malheureuse des idées, de même que celle de „l'évacuation par degrés" de la population elle-même (pp. 213-214). Le dictateur *in spe* de 1917, Chrissovéloni lui-même, est d'avis qu'il faut partir. Le roi seul veut imiter son cousin belge, s'attachant au dernier point défensible de la patrie: encore une des preuves qui fixent la vraie valeur de cet homme d'une si noble discrétion *(ibid.)*. Le prince Carol apporte les meilleures nouvelles du front (p. 215): c'est réconfortant. Le résultat du Conseil de guerre du 8 août n'est pas communiqué à la reine (pp. 215-216).

Quelques jours parmi les blessés à Ghidigeni. L'atmosphère empoisonnée de Jassy a disparu. Excursion à Roman. Le roi apporte des nouvelles sur l'héroïque résistance de ses soldats, qui arrêtent à Mărăşeşti la poussée désespérée des Allemands. On ne trouve ici rien de nouveau sur ce sujet, sauf la démission du général Averescu, donnée entre les mains de la reine pour prouver qu' „il n'a pas d'ambition personnelle" (p 237). Jassy continue à être évitée par la visite des hôpitaux en province. De nouveau à Coţofăneşti, dont l'orthographe est tout à fait originale (p. 239 et suiv.). Au milieu des illusions du moment on apprend avec plaisir que le nouveau ministre de la Guerre roumain, Iancovescu, revenu de Russie, considère M. Kérenski comme un „farceur" (p. 259). Du reste, la catastrophe du Mirabeau russe ne tarde pas. Le „désespoir" du roi en novembre n'était que le résultat apparent des conflits qui se passaient dans cette âme héroïque; laissé seul par l'abandon absolu des Russes bolchévisés, il se refusait à accepter la sentence, qui paraissait définitive, du sort (cf. p. 278). Jamais il n'a parlé de la possibilité d'abandonner la patrie. Mes notes[1] portent à la date du 23 novembre-6 décembre ceci: „Le roi me déclare qu'il ne peut pas s'agir d'une capitulation. Si

[1] *Memoires*, I, p. 180

on nous ferait des propositions inacceptables, qu'il n'admettrait à aucun cas, préférant abdiquer et laisser la place à n'importe qui, l'armée se retirera et démobilisera peu à peu, les armes passant comme dépôt au-delà du Pruth, sur le territoire neutre de la Russie, qui aurait déjà conclu la paix. Encore une fois il dit n'avoir pas pensé à une guerre faite par de pareilles méthodes. „Une victoire gagnée par de semblables moyens ne peut pas être durable; tout le développement du passé nous le montre". Si la reine a cru devoir le soutenir devant les suggestions défaitistes de M. Ştirbei, elle n'a fait qu'ajouter à une décision inébranlable (p. 277). En ce moment le roi d'Angleterre offre à sa cousine une place de refuge (p. 285).

Des pages de profonde dépression suivent: la reine est réduite à écouter des conseils lui venant de personnes qui ne représentaient en rien le vrai état d'âme d'une nation, délaissée et continuellement menacée, qui conservait cependant tout son sang-froid. Combien une dynastie est condamnée à l'isolement, même lorsqu'un terrible drame paraît devoir réunir dans un seul élan toutes les volontés honnêtes et énergiques! La reine paraît étonnée de l'indignation avec laquelle l'auteur de ces lignes a accepté l'idée de l'armistice qu'il nous a fallu subir (p. 292): le contraire aurait dû surprendre. En dehors du groupe des défaitistes l'opinion générale partageait ce sentiment de révolte. Les pages suivantes ne font, du reste, qu' exprimer de la façon la plus décidée ce même sentiment: que l'armistice, précurseur de la paix, conclu sans avoir au moins livré de nouveau bataille à des troupes ennemies décimées et incapables d'être renforcées, était une impossibilité morale. Sans vouloir transformer toute conversation à dîner dans une kyrielle de jérémiades (cf. p. 293: mais voy. mes *Mémoires*, I, pp 277-280, qui présentent de la façon la plus précise les conversations que j'ai eu la faveur d'avoir avec le roi et la reine, sans pouvoir être complètement compris), c'était l'instinct ancré dans tous les coeurs. Les „good spirits" du roi ne l'empêchèrent pas de maintenir intact son point de vue (p. 302). L'étonnement que marque la reine pour l'attitude de l'„ami" P. P. Carp, lié aux Allemands, montre encore une fois combien les Cours connaissent peu les sentiments des politiciens (voy. p. 303). Mêmes sentiments à l'égard des politiciens de Bucarest qui se réunissent à Carp pour la

déclaration écrite que Ferdinand I-er ne peut plus régner (p. 328).

Lorsque la mesure fut prise par Brătianu (Take Ionescu se retirant sur ce motif) d'affronter les Russes en débandade, devenus des détachements de pillards, M. Ştirbei manifeste une forte appréhension (p. 301), que les événements n'ont pas légitimée. La reine, au contraire, approuve, aussi par un sentiment bien naturel contre ceux qui avaient renversé le trône impérial en Russie, cette décision. Le général Tcherbachev, menacé dans sa propre maison, par Rachal, n'a pas été sauvé uniquement par son „fidèle Cosaque", mais par les chasseurs du colonel Rasoviceanu [1]; un journaliste russe, témoin du complot, tramé pendant la nuit, qui devait amener l'exécution du commandant en chef des Russes, était venu me dénoncer cette sentence et je lui avais fait aussitôt voir le président du Conseil (cf. p. 301).

Très important le télégramme anglais promettant, en décembre 1917, officiellement, que les „revendications roumaines" ne seront pas oubliées à la conclusion de la paix (p. 303).

Au commencement de l'année suivante nous faisons la connaissance d'un agent anglais, totalement idiot, qui annonce que les bolchévics envoient des exécuteurs pour tuer à Jassy „le roi et ses deux fils" (p. 306). Le télégramme de Nouvel An du roi Georges n'est pas rendu (voy. p. 314).

Pas de renseignements nouveaux sur les vrais motifs de la retraite des libéraux [2], en janvier 1918 (p. 317 et suiv.). La reine est de l'opinion de Brătianu, qui croyait qu'en signant un armistice, on gagnerait du temps; opinion contraire des chefs conservateurs, comme Michel Cantacuzène (p. 318). Elle ne montre pas de confiance dans les intentions du nouveau président du Conseil, le général Averescu (pp. 318-319, 326). L'opinion publique considérait ellemême avec tristesse le choix d'un général pour signer une paix qui ne pouvait être qu'un „châtiment" (p. 328). Effort du ministre pour persuader la reine (pp. 331-332). Au ministre de France elle déclare combien l'abandon de la part des alliés — qui, de fait, défendaient leur propre peau — avait contribué à la triste résolution (p. 320).

M. Ştirbei trouve qu'il faut que le roi aille recevoir dans une

[1] Cf. mes *Memoires*, I, pp. 196-197.

[2] Cf. les mêmes *Mémoires*, I, p. 261 et suiv.

station quelconque de la voie ferrée (la reine parle de l'habitation de M. Averescu à Bacău) les décisions du nouvel empereur Charles par le moyen du comte Czernin, et il s'y soumet (p. 332). On admettrait difficilement ce qui suit: „Prince Stirbey has worked up point for point all that the King will have to say to Czernin" *(ibid.)*. L'impression faite par le „poli" diplomate autrichien sur le roi vaincu est déplorable („awful" appartient à un autre vocabulaire). Entre autres, si on n'accepte pas les conditions léonines, partage du pays „entre l'Autriche, la Bulgarie, l'Allemagne (?) et la Turquie (?)". Et la dynastie roumaine n'aurait rien à espérer de la part des „deux empereurs" (p. 333). Y eut-il vraiment l'idée, qui paraît risible, d'une demande d'audience à Vienne pour Averescu („a personal interview with the emperor of Austria")?

Le général Prezan est d'opinion (le 28 février) qu'il n'y a plus rien à faire *(ibid.)*. Suit un ultimatum viennois dont on n'a jamais donné le texte: il faut tout simplement se soumettre (p. 334). Le texte du protocole pris aux Conseils de couronne, que m'a communiqué jadis Jean Brătianu lui-même, a été donné dans cette revue.

La reine trouve, dans une conversation pénible, des paroles qu'elle juge sévères pour l'attitude indécise de son mari (p. 335); le roi avait des motifs militaires pour préférer les conseils du général Averescu. Le prince héritier est du même avis (on le voit par le protocole) (p. 335). La reine refuse de rendre une entrevue avec le général *(ibid.)*. On connaît les termes de la protestation qu'elle fit lire au cours du Conseil tenu le 4 mars (cf. pp. 336-337). Elle préférait que le roi abdique *(ibid.)*. Lui, il maintient, calme, mais la mort en l'âme, son point de vue (p. 339). Tous ces efforts, racontés sous l'impression même des terribles événements, sont, malgré les années qui se sont écoulées, profondément émouvants. Ils le seraient encore plus si le point de résistance n'était pas toujours ce sang anglais dont la voix ne pouvait pas dominer celle de la nouvelle et vraie patrie.

L'auteur de ce compte-rendu a raconté, dans la partie de ses notes qui, sauvée, a été publiée, les moments poignants du départ pendant la nuit dans une station près de Jassy des missions militaires étrangères.

La reine refuse d'abord le contact avec le nouveau Ministère pro-

allemand de Marghiloman (p. 317). Lettre au roi Georges (sans date) et réponse (18 mars), pp. 348-349. Le Souverain anglais parle de „la profonde admiration qu'il partage avec son peuple pour les efforts héroïques faits par la brave armée roumaine contre les forces écrasantes qui l'encerclaient" ; la Roumanie en sera récompensée. Nouveau télégramme au roi, 15 mars (non rendu; la réponse non plus) (p. 349). Le général Ballif essaie de contrecarrer les intentions de la reine de quitter le pays (p. 351). La rencontre avec Marghiloman se développe d'une façon aimable (p. 353; audience d'un autre ministre, pp. 355-356)... On en arrive a se serrer les mains à la cérémonie pour le vote de réunion des Bessarabiens (pp. 361-363). Une excuse sera trouvée même pour l'odieux politicien Stere, agent déclaré des Centraux: n'a-t-il pas désiré la réunion de la Bessarabie au royaume (p. 363)? Encouragé, Marghiloman, sûr de la victoire des Allemands, demande à la reine qu'elle les traite en amis (pp. 363-364). „Nous nous séparons dans des termes amicaux" (p. 364). Elle devra recevoir aussi von Brandenstein, le geôlier qui s'installe à Jassy (p. 375). Si les princesses dansent la *hora* avec le peuple, selon le désir des bonnes gens d'au-delà du Pruth, l'ancien orgueil dynastique se demande: „What is the world coming to?" (p. 362).

Ce qui suit est un résumé; le texte intégral aurait pu être fatigant sans avoir le soutien d'une attitude réellement intransigeante (voy ci-dessus). Trouvant un réconfort dans le seul colonel canadien Boyle — et cependant parmi les Roumains les âmes fortes ne manquaient pas —, la reine quitte Jassy pour la campagne, le roi lui-même, qui feint de s'adapter à la nouvelle situation, de fait si humiliante, l'ayant désiré.

Une rencontre avec le général Averescu, en juillet (on parle sur le sujet de la réforme agraire; p. 389). Le roi est à la campagne lui aussi, et herborise (p. 390). Il est forcé d'accorder l'amnistie aux traîtres (p. 391), mais aurait préparé avec le général Prezan la revanche (p. 403). A Bicaz, dans la montagne, on vient le chercher pour des signatures, p. 392 et suiv. C'est là qu'on apprend la mort du Tzar et qu'on célèbre un office à sa mémoire (pp. 394-395). Des pages d'idylle, avec un fond de tristesse.

Des notes sont détachées pour l'époque, longtemps attendue de la mobilisation (août 1918). Un mot d'encouragement du roi

Georges (juillet) (p. 422). Visite d'un Hongrois anonyme qui désirerait un dualisme magyaro-roumain, pp. 409-410. Marghiloman finit par pencher pour la cause la plus favorisée (p. 416) — ne sont-ce pas tout de même des „patriotes" (p. 418)? —, et il n'en sera pas moins chassé. M. Ştirbei reste „héroïque" et distributeur des meilleurs conseils *(ibid.)*. Il est le compagnon indispensable du roi (voy. pp. 429-430). C'est lui auquel la reine attribue la chute de Marghiloman (p. 428). Un peu de la „mouche du coche" pour qui connaît la vraie situation. C'est dommage qu'il soit, malgré ses mérites — on le dessert en les exagérant — si „modeste" (pp. 433, 436). Auprès de lui, Brătianu, disgrâcié, pâlit (quelques lignes sur lui, pp. 436-437). Mais il saura bien avoir son heure. Au fond, toute une nation qui a enseveli ses morts par centaines de mille, nation „primitivement" héroïque...

La reine promet une éventuelle continuation. Elle sera une nouvelle preuve de son talent d'écrivain, de sa grande sensibilité et de sa noble ambition de dominer les situations politiques les plus difficiles, mais aussi de ce qui règne d'artificiel et de surfait dans l'atmosphère irréelle des Cours, même au moment des plus grandes difficultés et souffrances d'une nation. De pareils livres sont précieux pour l'historien, mais peut-être pour la gloire à laquelle ils ont le droit d'aspirer les princes feraient-ils mieux de se contenter de leur légende, qui, avec ces révélations et malgré elles, restera, pour la reine Marie, superbe.

N. Iorga.

CHRONIQUE

On annonce la mort, inopinée, de M. M. Andréadès. C'était un esprit d'une rare compréhension et d'une intelligence aussi affinée que pénétrante. Il écrivait avec la même élégance le français et sa langue maternelle. Ses connaissances dans le domaine économique étaient d'une grande richesse et il les a mises en oeuvre dans un grand travail, d'une importance durable. De longs voyages lui avaient fait connaître même des régions bien lointaines de son pays d'origine. Ses rapports personnels étaient empreints d'une affabilité charmante. Dans tout ses écrits il y avait une franchise et une vivacité restée jeune qui ajoutaient à leur mérite.

Dans une brève étude, *Sconosciute tradizioni romene della „Divina Commedia“*, Rome 1935, M. Claude Isopescu prouve que le Dante était connu déjà, fût-ce même indirectement, par les érudits roumains de Transylvanie à la fin du XVIII-e siècle. Les rénovateurs de la littérature roumaine au commencement du XIX-e siècle, Eliad, Asachi, le lisent et en parlent. Le dernier le chantait, à l'occasion d'une commémoration, en 1865. Dès 1847, le premier donna la traduction des cinq premiers chants de l'*Inferno*; Asachi, de son côté, en avait commencé une autre. En Transylvanie, le professeur Aron Densusianu en essaya une troisième.

*

Dans les „Mélanges Pappoulia“, M. Panaïoti J. Zépos publie un article sur la „protimisis“ chez les Roumains et les autres nations danubiennes.

*

Dans *L'Europa Orientale,* XV, V-VI, un long article de M. Lilio Cialdea sur l'origine du pacte balcanique. Nous avons déjà parlé de l'excellent travail de bibliographie roumaine donné par M. Ruffini.

*

Des notes extrêmement précieuses sur les 1.200.000 Roumains vivant jusqu'au-delà du Boug et en Sibérie sous les Soviets, dans la publication de M. N. P. Smochină, *Les Moldaves de Russie soviétique,* comprise dans la revue de l'auteur *Moldova Nouă,* I. 1 (Jassy 1935).

*

Vient de paraître en extrait la belle étude consacrée par M. A. Andréadès sur „les droits de douane prélevés par les Lagides sur le commerce extérieur“, Alexandrie [1934].

*

Des notes sur les familles moldaves des savants russes Metchnikov et Bedriag, dans la brochure de M. C. G. Bedreag, *Les origines moldaves du naturaliste Ilie Metchnicov, Le naturaliste Iacov Vladimir Nicolae Bedriaga,* Jassy 1935. La forme est trop négligée.

*

Dans le *Parlamentul românesc*, „no. consacré à la Pologne", des pages de synthèse sur les rapports historiques polono-roumains par M. O. Górka.

*

Des renseignements précieux, en grande partie d'après l'inédit, sur l'Église luthérienne en Roumanie surtout pendant la première partie du XIX-e siècle, dans le livre, qui, paru à Berlin en 1930, a passé totalement inobservé, du pasteur allemand de Bucarest, Hans Petri, *Evangelische Diasporapfarrer in Rumänien im 19. Jahrhundert.*

*

M-lle Herta Doctor donne à Francfort-sur-Main un bon travail de menus détails sur les relations franco-russes en 1911-2 *(Die franko-russischen Beziehungen vom Ende der zweiten Marokkokrise (November 1911) bis zum ersten Besuche Poincarés in Petersburg (August 1912).* Heureusement l'auteur souligne dès le début qu'il n'est pas question de la „Kriegsschuldfrage".

*

Des notes sur les chansons populaires roumaines par M-lle Pavlovitch, dans la revue serbe прилози проучавању народне поезије (mars 1935).

*

Dans les *Berliner Monatshefte*, juillet 1935, une longue étude sur le rôle du diplomate serbe Spalaïkovitch avant et pendant la grande guerre. Un article sur des notes publiées dans le journal *Politika* de Belgrade par l'ancien secrétaire du Ministère des Affaires Étrangères de Belgrade, M. Slavko J. Grouitch. (Sur la mission de Giesl, le ministre austro-hongrois en Serbie ; on voit qu'on ne s'attendait guère à la „note à terme". La décision était prise depuis longtemps de ne pas défendre Belgrade contre ses voisins.) Aussi la traduction des renseignements signés Voïslav M. Pétrovitch sur la „main noire" (fameuse association secrète serbe ; révélations haineuses, souvent surfaites).

*

Dans un ouvrage intitulé *Dolazak Slovena na Mediteran*, Spalato-Split 1934, M. P. Skok présente de fait l'histoire des Slaves sur la côte de l'Adriatique. Une bibliographie choisie s'ajoute à une exposition brève, mais pleine de contenu. Plus d'une fois, le philologue fait oeuvre d'historien. Cette très belle synthèse, si neuve

souvent, mériterait être traduite dans une langue de circulation générale. Beaucoup d'illustrations (types de Roumains, d'Albanais). Dans la même collection M. Ljubo Karaman donne un ouvrage analogue, *Dalmatziia kros viékové*, série de petits chapitres de caractère populaire (très belles illustrations). M. Yakcha Pavlitch présente dans le même ensemble Makarska et son littoral.

*

Dans *Le Monde Oriental* d'Upsal, XXVI-XXVII, pp. 372-373, des notes sur Nogaï et ses rapports avec Byzance et la Bulgarie, par M. H. S. Nyberg, dans le compte-rendu sur l'ouvrage de M. G. I. Brătianu, *Recherches sur le commerce génois dans la Mer Noire au XIII-e siècle.*

*

Dans le *Jugoslavenski istoriski časopis* de M. Stanojević, premier no., de fortes proportions et d'un riche contenu, qui vient de paraître, dédié pour son soixantième anniversaire au savant d'un très grand mérite qui est son directeur, on trouvera une présentation de l'historiographie slovène, à partir de Megiser, celle de l'historiographie croate (par M. Šišic lui-même). Un article sur St. Cyrille et Méthode, par M. Fr. Grivec (discussions avec M. Dvornik). De M. Basile Popovitch sur le *risorgimento* et les Yougoslaves. Mais surtout de nombreux comptes-rendus, qui sont de vraies études. (M. Barada semble ne pas épargner la belle édition de textes ragusains donnée par M. Radonitch). D'autres sont traités avec encore plus de sévérité, à ce qu'il me semble.

*

Dans les Θρᾳκικά, VI (1935) une étude sur Callinique, Métropolite de Thrace (XVIII-e siècle; lettres). Des catalogues, très soignés, d'évêques (documents à l'appui). Des inscriptions du côté de Philippopolis (je doute que la lecture Bourebista, p. 139, soit admissible; p. 139. D'après M. Myrtile Apostolidès, les conquêtes du roi dace auraient dépassé l'Hémus).

Traduction du voyage de Catarino Zen en 1550. De M. Anastase P. Stamoulo sur le Patriarche oecuménique Jérémie II. L'analyse d'un ms. de lettres du XIX-e siècle. Sur l'église de St. Étienne à Andrinople le père Kourila (documents). M. G. Bakalaki ajoute d'autres inscriptions thraces. Des notes de folklore.

N. I.